

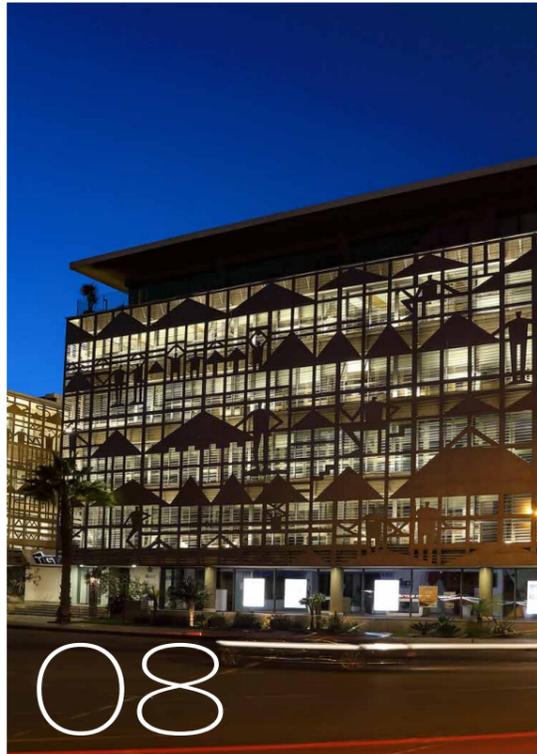
# Rapport Financier Annuel 2021



## Construisons ensemble



# Sommaire



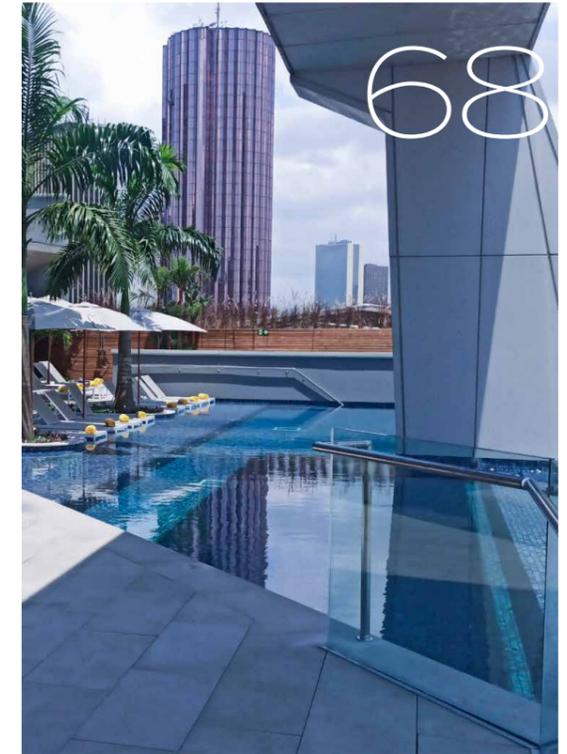
Présentation  
**de TGCC**



Rapport  
**d'activité**



Rapport  
**ESG**



Comptes annuels  
**& rapports**

## Préambule

Les informations contenues dans le Rapport Financier Annuel (RFA) de TGCC regroupent les informations et indicateurs, en réponse aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.

## Entretien avec le Président Directeur Général



**Mohammed Bouzoubâa**  
Président Directeur Général

### Quel regard portez-vous sur l'introduction en bourse de TGCC ?

Dans le cadre de l'introduction de TGCC en bourse, nous avons lancé une campagne de communication, afin de raconter au grand public l'histoire du Groupe et de lui révéler qui nous sommes. Le film institutionnel que nous avons réalisé m'a particulièrement touché, car il a révélé le chemin que TGCC a parcouru depuis sa création pour devenir aujourd'hui un acteur de référence de la construction au Maroc, partenaire du Royaume dans le développement national. A travers cette IPO, qui a été un franc succès, les équipes de TGCC et moi-même sommes particulièrement fiers de partager notre histoire, nos réalisations, et nos ambitions avec nos nouveaux actionnaires et investisseurs.

### Comment voyez-vous l'avenir de TGCC ?

A travers cette nouvelle étape, TGCC se renforce afin de relever de nouveaux défis. Le secteur de la construction au Maroc offre d'innombrables opportunités que nous ne manquerons pas de saisir grâce à notre passion, notre détermination, l'expertise et le savoir-faire de nos équipes.

En Afrique Sub-Saharienne, TGCC s'est imposé depuis quelques années comme un partenaire de confiance auprès de ses clients. Notre volonté aujourd'hui est de consolider notre positionnement dans nos pays de présence et étendre notre empreinte dans de nouveaux pays. La diversification et l'intégration de nos métiers sont également un challenge que nous souhaitons poursuivre. Je suis convaincu qu'en restant fidèles à nos valeurs fondamentales, qui font la réputation de notre Groupe « un constructeur qui délivre des projets de qualité dans les délais et dans les budgets prévus », TGCC ira encore plus loin !

### Quel bilan faites-vous de l'année 2021 ?

En 2021, TGCC a démontré sa capacité à accompagner la reprise des chantiers de ses clients, après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et l'arrêt de plusieurs projets. Le Groupe a également démontré la solidité de son modèle d'affaires, qui lui a permis de faire face aux difficultés rencontrées par l'ensemble du secteur, la pénurie et les tensions sur les prix des matières premières. Grâce à l'implication et à l'énergie de l'ensemble de nos collaborateurs, TGCC a réalisé un excellent exercice. Le produit d'exploitation a marqué une croissance de 50% pour s'établir à 3711 M MAD et l'EBITDA a réalisé une performance supérieure à 100% pour atteindre un niveau de 466M MAD. TGCC a également connu une forte dynamique commerciale en 2021, en témoignent l'accélération de la prise de commande et le lancement de plusieurs projets d'envergure, que ce soit au Maroc ou à l'international. Au 31 décembre 2021, le carnet de commande de TGCC a atteint un niveau historique de 6,8 Md MAD avec notamment la signature de projets importants, tels que le CHU de Rabat, et l'Université UM6P de Benguéir.

### Quel est votre sentiment pour 2022 ?

Il est certain que l'année 2022 sera empreinte de plusieurs difficultés liées à la fois à une conjoncture économique nationale et internationale post crise sanitaire, mais également à un contexte géopolitique international particulièrement instable. Cette année, notre grand défi sera de faire face aux problématiques liées à la chaîne d'approvisionnement et d'atténuer l'impact de la hausse des matières premières sur nos niveaux de rentabilité, tout en maintenant une bonne dynamique de production et un déploiement régulier de nos projets.

“

**Je suis convaincu qu'en restant fidèles à nos valeurs fondamentales, qui font la réputation de notre Groupe « un constructeur qui délivre des projets de qualité dans les délais et dans les budgets prévus », TGCC ira encore plus loin !**

”

Bien entendu, nous maintiendrons les objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre de notre stratégie de développement et notre dynamique de croissance à l'international.

Par ailleurs, nous comptons renforcer nos engagements en matière de développement durable en poursuivant l'amélioration de notre démarche RSE et en consolidant notre rôle d'entreprise responsable et citoyenne. Cela passe nécessairement par la multiplication d'initiatives et actions sur 3 principaux axes, que sont la santé et la sécurité des collaborateurs, la préservation de notre environnement afin de contribuer aux enjeux stratégiques mondiaux liés au climat, et enfin la promotion de notre modèle social afin d'accompagner le développement de TGCC. A ce titre, le Groupe lance TGCC ACADEMY afin d'assurer la formation de ses collaborateurs et leur transmettre le savoir-faire et l'expertise accumulés dans les différents domaines de la construction et du bâtiment.

Enfin, en 2022 la fondation TGCC entre dans sa 5<sup>ème</sup> année d'existence et prévoit de déployer plusieurs projets créateurs de valeur, favorisant la promotion de la culture et de l'art.

# Présentation de TGCC



## Notre raison d'être : « **Construisons ensemble** »

Depuis sa création en 1991, TGCC est avant tout une histoire d'hommes et de femmes animés par l'ambition de contribuer à construire ensemble le Maroc de demain.

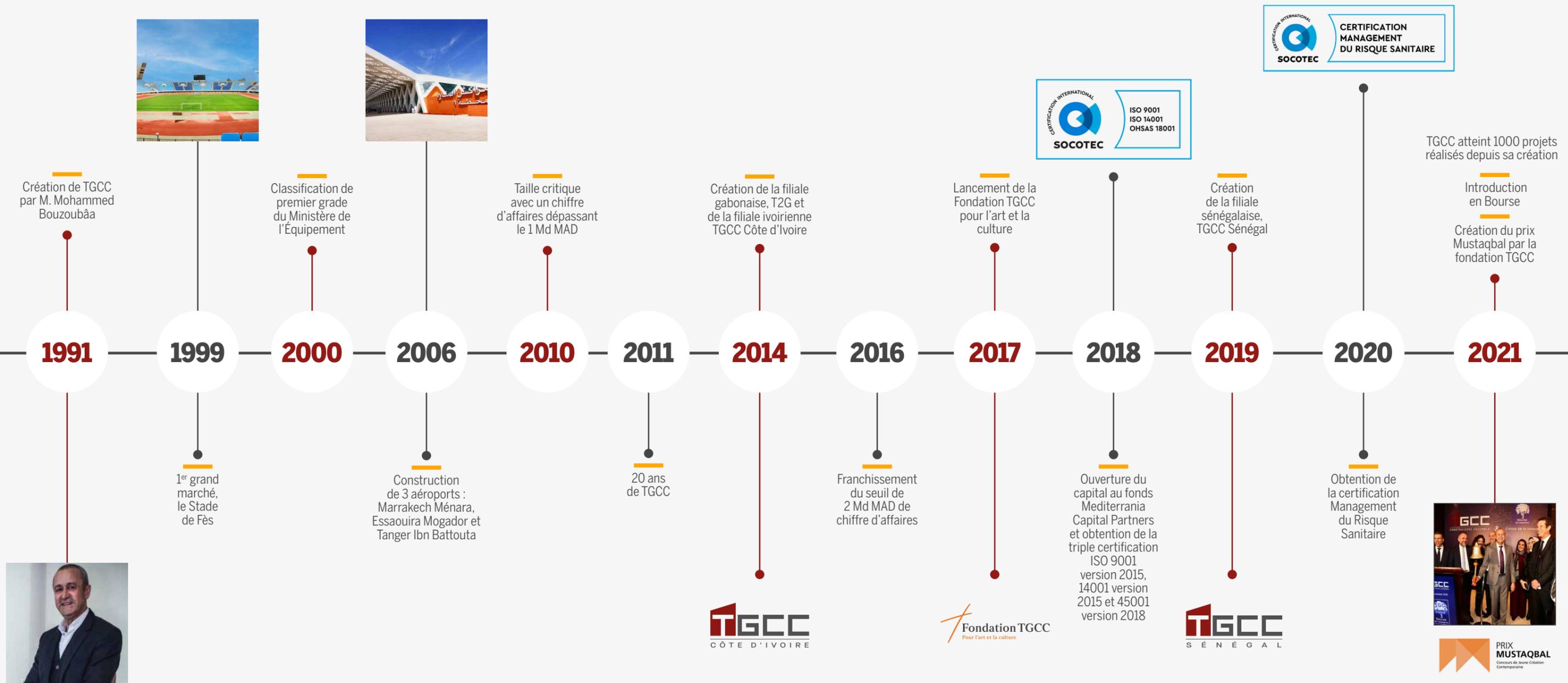
Un Maroc moderne ouvert sur son continent s'érige chaque jour depuis plusieurs décennies à travers des projets structurants pour l'économie nationale et régionale. C'est à cette dynamique de développement que les collaborateurs de TGCC participent pleinement au quotidien, en mettant en œuvre leur savoir-faire et leur expertise dans la construction d'ouvrages d'envergure dans différents secteurs : résidentiel, hôtelier, industriel, commercial ou infrastructure.

Aujourd'hui, forts de 30 ans d'existence, d'une histoire jalonnée de plusieurs succès et des réalisations stratégiques, ainsi que de valeurs fondamentales inscrites dans leurs ADN, les forces vives de TGCC ambitionnent, ensemble, d'aller plus loin et de relever de nouveaux défis.

Leur ambition s'oriente vers un avenir durable et responsable, à travers des engagements forts en faveur de la transmission aux générations futures du savoir-faire et de l'expertise accumulée, de l'innovation et de l'excellence opérationnelle, de la diversification et d'une plus grande ouverture sur le reste du continent africain, ainsi que d'une création de valeur partagée avec l'ensemble des ses parties prenantes.



# TGCC : 30 ans de réussites et de réalisations majeures



## TGCC en chiffres 2021



**1 000**

Projets réalisés à fin 2021  
(depuis la création)



**3 728 MDH**

Produit d'exploitation



**6 878 MDH**

Carnet de commandes



**8 467**

Collaborateurs au  
Maroc et en Afrique  
subsaharienne



**1 661**

Engins



**485 MDH**

EBITDA



**236 MDH**

Résultat net part du groupe

## Un actionnariat solide et diversifié

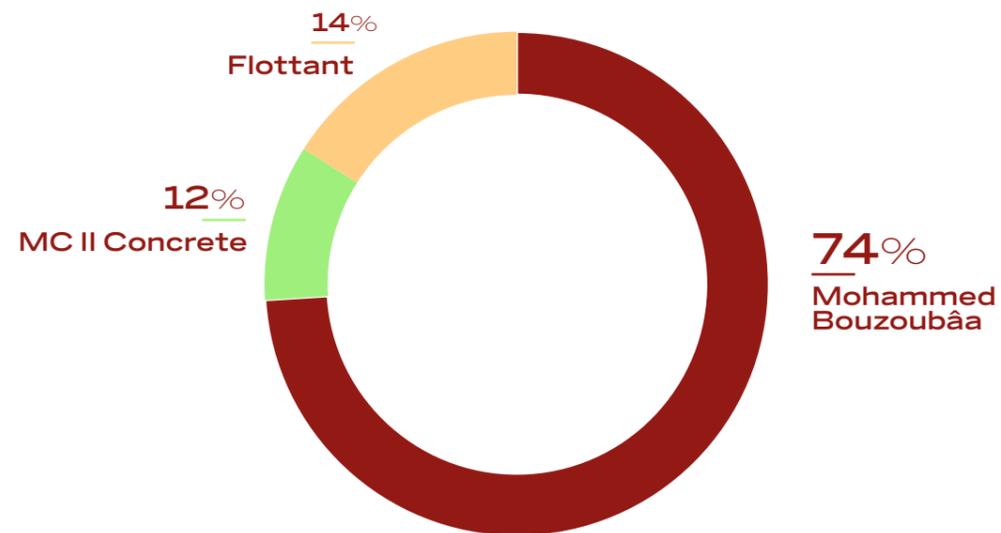


**Mohammed Bouzoubâa**

Fondateur, Directeur Général et Président du son Conseil d'Administration de TGCC

### MC II Concrete

Véhicule dédié à l'investissement dans TGCC, MC II Concrete Ltd est un SPV (Special Purpose Vehicle) basé à Malte et géré par Mediterranean Capital Partners, une société de capital-investissement indépendante gérant actuellement trois fonds d'investissement généralistes.



## Une équipe engagée et des experts de haut niveau



Avec plus de 8 467 collaborateurs au Maroc et en Afrique subsaharienne, les femmes et les hommes de TGCC représentent son capital le plus précieux. Alliant les meilleures qualités de compétence, de professionnalisme, d'innovation et d'engagement, les équipes de TGCC sont mobilisées au quotidien afin de mieux servir les clients du Groupe et de se projeter vers un avenir pérenne.

En outre, depuis sa création le Groupe a fait du développement des compétences son cheval de bataille dans des domaines clés de la construction et de la gestion de projet.

## Un engagement social et environnemental ancré dans les valeurs du Groupe

La stratégie de développement de TGCC s'inscrit dans une démarche de développement durable et responsable et s'inspire des valeurs du Groupe prônant la qualité, l'intégrité et l'excellence. TGCC a défini la santé et la sécurité de ses collaborateurs et la protection de l'environnement comme les piliers de cette démarche.



### La préservation de l'environnement, à chaque étape des projets de TGCC

Tous les projets de TGCC intègrent de manière systématique les aspects environnementaux dans toutes leurs phases de production et de réalisation. TGCC promeut le respect de l'environnement avec des pratiques opérationnelles rigoureuses et des mesures visant à limiter la consommation de l'eau, de l'énergie, des matières premières ainsi qu'une meilleure gestion des déchets. Par ailleurs, TGCC sensibilise ses parties prenantes opérationnelles à adopter ces pratiques en matière de préservation de l'environnement.

Ces efforts ont été traduits par l'obtention de plusieurs certifications, notamment la norme **ISO 14001 V 2015, ISO 9001 V2015 et ISO 45001 V 2018.**

TGCC est l'une des premières entreprises dans le secteur BTP au Maroc à avoir bénéficié de la certification **ISO 45001** nouvelle version, devenant de ce fait, un pionnier en la matière.

### La sécurité, une préoccupation au quotidien

La sécurité au travail est un engagement primordial pour TGCC. Le Groupe y veille à travers un processus bien établi d'identification et de prévention des risques, ainsi qu'un budget formation afin de sensibiliser les collaborateurs et les sous-traitants aux aspects sécurité dans le cadre de leurs activités.

L'identification des risques est une priorité sur tous les chantiers de TGCC. Cette étape indispensable permet d'établir les mesures de sécurité nécessaires et de mettre en place les formations adéquates afin de partager les bonnes pratiques avec tous les collaborateurs.

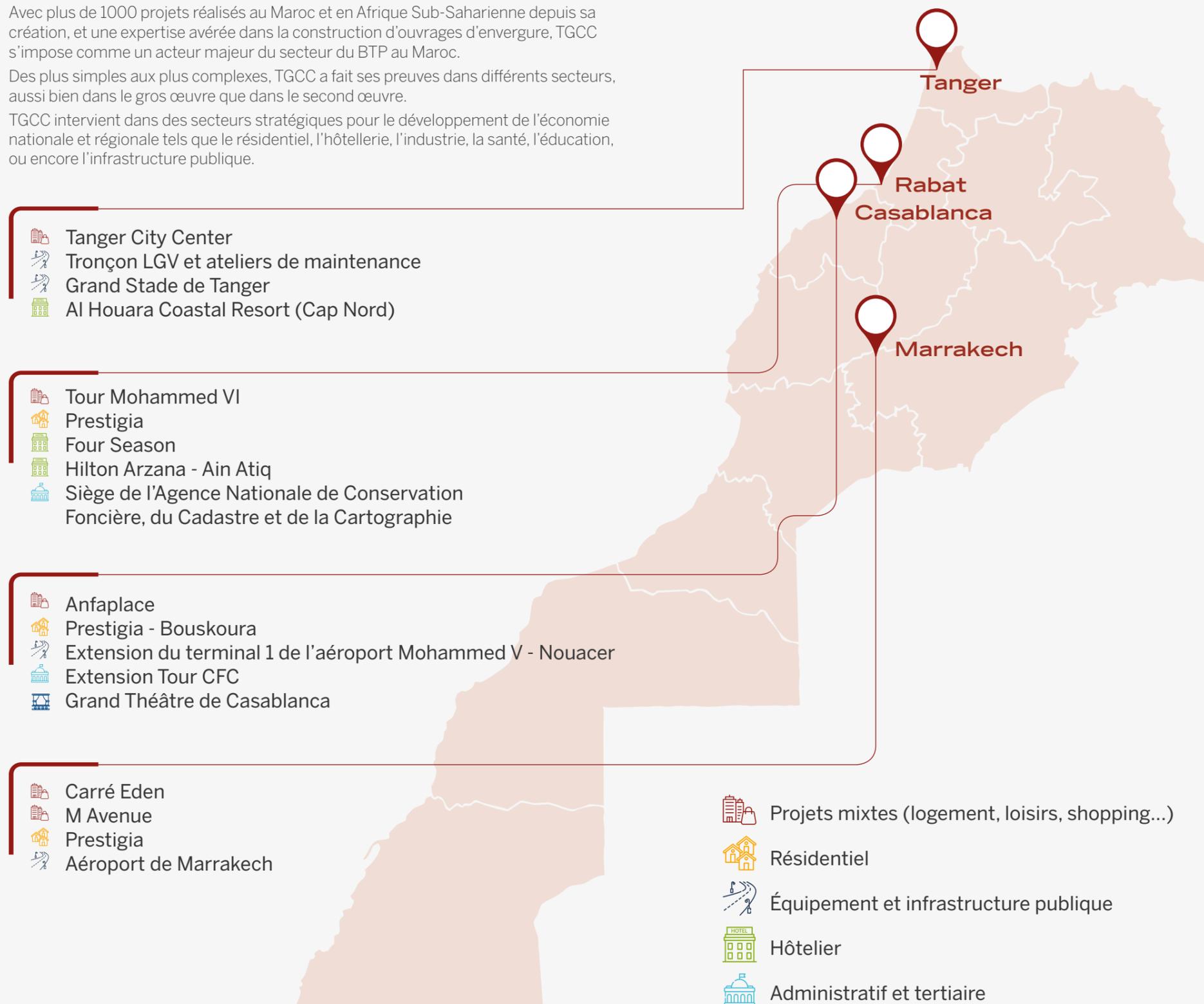
## Un savoir-faire multi-ouvrages ...

Avec plus de 1000 projets réalisés au Maroc et en Afrique Sub-Saharienne depuis sa création, et une expertise avérée dans la construction d'ouvrages d'envergure, TGCC s'impose comme un acteur majeur du secteur du BTP au Maroc.

Des plus simples aux plus complexes, TGCC a fait ses preuves dans différents secteurs, aussi bien dans le gros œuvre que dans le second œuvre.

TGCC intervient dans des secteurs stratégiques pour le développement de l'économie nationale et régionale tels que le résidentiel, l'hôtellerie, l'industrie, la santé, l'éducation, ou encore l'infrastructure publique.

Quelques projets phares réalisés



## ...et des projets structurants sur le continent

Quelques projets phares réalisés

### SÉNÉGAL

Corps d'état secondaire de l'Hôtel Azalai à Dakar

### CÔTE D'IVOIRE

Groupe Scolaire GSMD, un projet résidentiel pour le Groupe Addoha, l'usine LMSI, les moulins de Côte d'Ivoire, l'hôtel Noom

### GABON

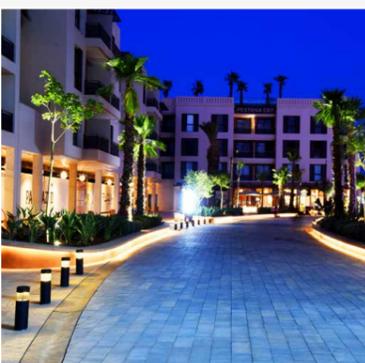
Projet résidentiel et centre de qualification professionnelle à Libreville

## Un opérateur de référence au service du développement économique national et régional

### Développer les villes de demain



Bouskoura Golf City- Casablanca



M Avenue- Marrakech



Anfa Place- Casablanca



Tour Mohammed VI- Rabat



Stade de Tanger



Grand Théâtre de Casablanca



Réaménagement du Stade Mohammed V-Casablanca



Médiathèque OCP- Khouribha

### Valoriser le patrimoine culturel et sportif du Maroc

### Favoriser l'attractivité touristique du Royaume



Al Houara Coastal Resort- Tanger



Four Seasons- Rabat



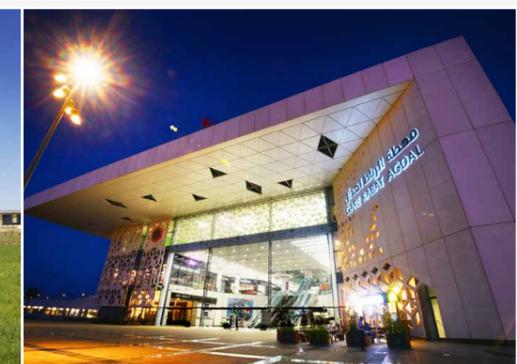
Hilton Arzana - Ain Atiq



Extension du terminal 1 de l'Aéroport Mohammed V- Casablanca



Ligne TGV



Gare TGV Rabat-Agdal

### Renforcer l'infrastructure nationale

## Un opérateur de référence au service du développement économique national et régional

œuvrer  
en faveur de la santé pour tous



CHU d'Agadir



CHU de Fès



Centre d'Oncologie  
Mohammed VI-  
Casablanca



Hôpital international  
Cheikh Zaid- Rabat



Complexe national pour  
handicapés- Salé



Université Euromed- Fès



Cité universitaire Mohammedia

Promouvoir  
l'éducation comme catalyseur du  
développement des compétences de demain

Donner **vie à la stratégie**  
commerciale et industrielle marocaine



Usine Siemens- Tanger



Station de  
désalement OCP-  
Jorf Lsfar



Usine Faurecia- Kenitra



Unité industrielle MBCC-  
Casablanca



Usine Furukawa-  
Tanger



Groupe scolaire  
Abobo- Abidjan



Projet résidentiel Jardin  
d'Angré- Abidjan



Mosquée Mohammed VI-  
Abidjan



Hôtel Noom- Abidjan



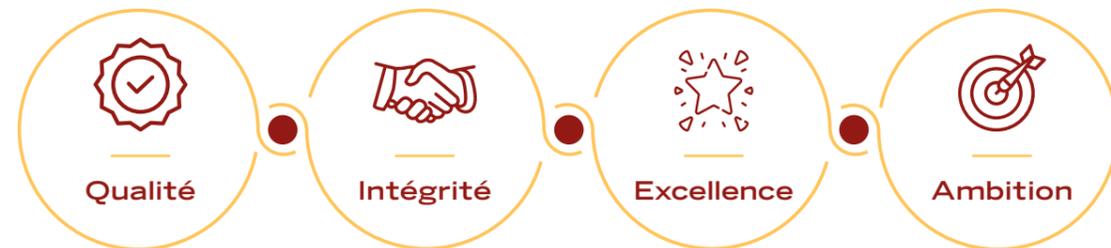
Centre de formation  
professionnelle- Libreville

Contribuer  
au développement régional en marche

## Une expertise et des valeurs d'excellence avérées

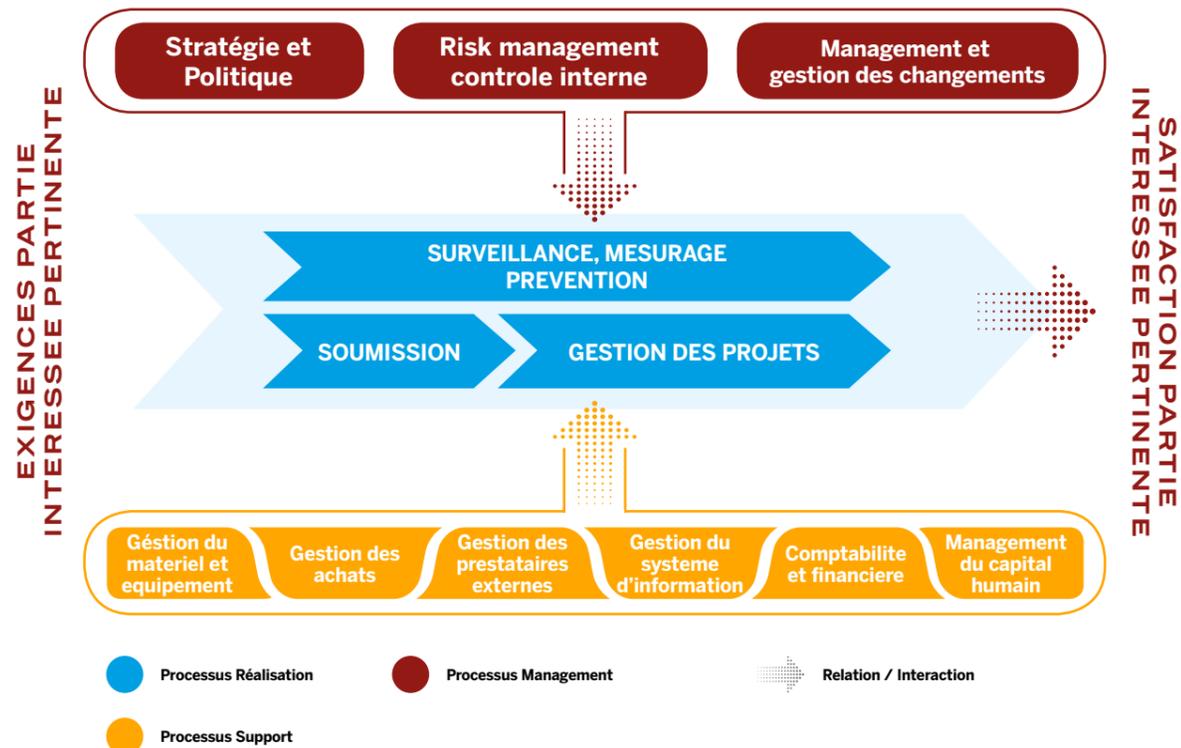
Dans un marché particulièrement concurrentiel, TGCC a su se distinguer par son savoir-faire, son expertise technique, la qualité de ses réalisations ainsi que le respect des délais de livraison. Son ambition de délivrer des projets qui respectent

le triptyque, temps, qualité et budget est un engagement appliqué au quotidien par tous les collaborateurs afin de toujours repousser les limites et relever de nouveaux défis.



Dans le but d'obtenir le meilleur résultat et d'imprégner ses projets d'une signature d'excellence, TGCC s'engage à appliquer des

procédures claires et transparentes ainsi qu'une gestion élaborée et maîtrisée, digne des attentes et de la confiance de ses clients.



## Un dispositif technique aux meilleurs standards

Une des forces majeures qui caractérise le Groupe TGCC c'est sa capacité à se déployer rapidement et massivement sur ses chantiers quelle que soit leur taille. A cet effet, le Groupe investit régulièrement et de manière significative dans le développement et la maintenance de son parc de matériel et engins. Dans un souci

d'efficacité, TGCC emploie et forme plusieurs personnes expérimentées pour la maintenance, le montage, la conduite et la réparation de son matériel et de sa flotte en interne. A ce jour, TGCC détient à son actif une des flottes d'engins des plus modernes au Maroc.



## Un opérateur intégré

Développer des projets tous corps d'état nécessite une maîtrise de toute la chaîne de valeur. Dans le cadre de sa stratégie d'intégration verticale, TGCC a créé des filiales dans différents métiers de la construction. Il s'agit notamment des travaux de pose de revêtement, des travaux de menuiserie bois et aluminium, la production de béton et de produits à base de béton.



**EMENE PREFA**  
fabrication de matériaux de construction

Filiale Béton : Emene Prefa

Créée en 2008 Emene Préfa est une société de production de béton prêt à l'emploi et des matériaux de construction. Grâce à son grand potentiel de développement, Emene Préfa a rapidement renforcé sa position dans le secteur des BTP. Aujourd'hui Emene Préfa dispose de centrales à béton dans les principales villes du Royaume.

L'activité principale de Emene Préfa est la production de :

- ▶ Tous les bétons prêts à l'emploi
- ▶ Tous les types d'agglos
- ▶ Tous les types d'hourdis
- ▶ Tous les types de pavé autobloquant
- ▶ Tous les types de bordures



Filiale Menuiserie bois : Arte'lignum

Créée en 2018, Artelignum met au service de ses clients son expertise dans la menuiserie bois. Artelignum propose la fourniture et la pose d'une large gamme de portes, de placards et de dressing. L'équipe d'Artelignum est composée de collaborateurs passionnés et animés par l'objectif de livrer des projets aux meilleurs standards.

L'intégration verticale ainsi opérée offre à TGCC plus d'autonomie dans la couverture des besoins de ses chantiers, une meilleure compétitivité, une amélioration continue de la qualité et de la rentabilité de ses projets.



Filiale Revêtement : Oxy Revet

Créée en 2019, Oxyrevet propose une large gamme de revêtements en fourniture et met au service des particuliers et des entreprises privées ou publiques, son expertise dans la fourniture et la pose de revêtements de murs et de sol. Soucieuse de la satisfaction de ses clients, Oxyrevet délivre un travail de qualité. La rapidité d'exécution des travaux et les conseils donnés font sa force.



Filiale Menuiserie Aluminium : Infinite Aluminium

Créée en 2020, Infinite met au service de ses clients son savoir-faire dans la menuiserie aluminium et la fourniture ainsi que la pose d'une large gamme de profilés aluminium. Infinite propose la conception de prototypes virtuels avant la fabrication. Infinite propose également en exclusivité au Maroc une gamme de menuiserie minimaliste.

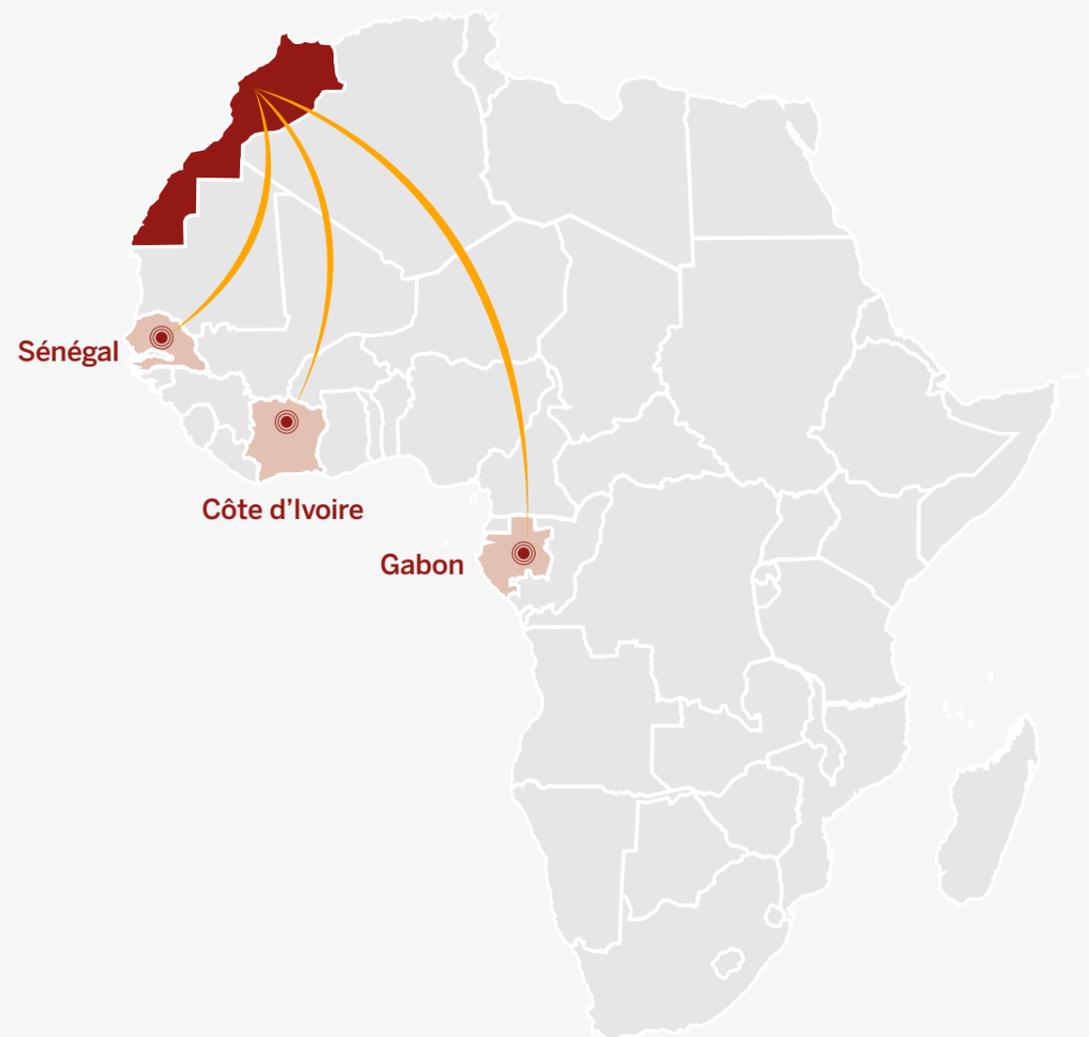


Atelier de maintenance du TGV

## Un plan de développement à la hauteur des enjeux

### Expansion régionale

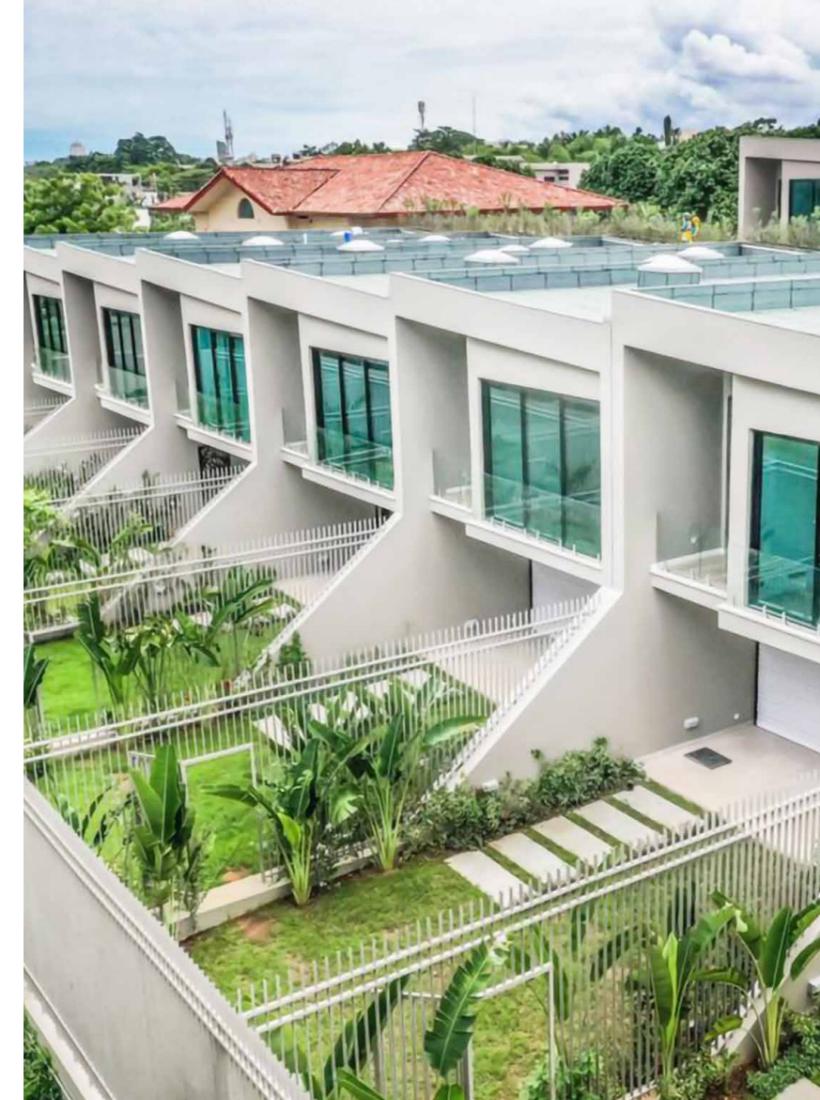
Capitalisant sur son succès national, TGCC déploie son activité sur le reste du continent depuis 2014, avec une 1<sup>ère</sup> implantation au Gabon, suivie par la Côte d'Ivoire et enfin le Sénégal.



### Diversification et développement de relais de croissance

Afin de consolider sa position de leader sur le marché et profiter pleinement des opportunités de croissance qu'offre le secteur du BTP au Maroc et à l'international, TGCC envisage de diversifier ses activités dans l'industrie de la construction.

En 2020, les projets de BTP en Afrique de l'Ouest représentent 83% du marché de la construction, dont 50% qui proviennent des infrastructures de transport (construction des routes et ouvrages d'art, etc.) et 22% de l'énergie (construction des barrages, etc.).



### Poursuite de la stratégie d'intégration verticale

TGCC prévoit de poursuivre sa stratégie de croissance verticale visant d'une part à créer efficacement des synergies entre les filiales et le Groupe et à optimiser la rentabilité globale, et d'autre part à développer de nouveaux métiers.



# Rapport d'activité

## Faits marquants de l'année 2021



### TGCC rejoint la bourse de Casablanca

L'année 2021 a été marquée par l'introduction de TGCC sur le marché des valeurs mobilières de la bourse de Casablanca. Cette opération qui a porté sur un montant de 600 M MAD, dont 300 M MAD sous forme d'augmentation de capital et 300 M MAD sous forme de cession partielle du fonds Mediterrania Capital Partners, permettra à TGCC de concrétiser sa stratégie de croissance et de franchir une nouvelle étape de développement.



### Année record de prise de commandes

Suite à la reprise économique qui a suivi une année 2020 marquée par la crise sanitaire, la prise de commande de TGCC a atteint un niveau historique en 2021. La prise de commandes a bénéficié de contrats significatifs et de projets d'envergure tels que le CHU de Rabat, l'université UM6P de Benguerir.

### Lancement du prix Mustaqbal par la Fondation TGCC

Baptisée le Prix Mustaqbal, la fondation TGCC a lancé en 2021 une compétition qui s'adresse aux jeunes artistes âgés de 20 à 35 ans, marocains ou résidents étrangers au Maroc, formés ou autodidactes, porteurs de créations originales dans les domaines de la peinture et du dessin. A travers cette initiative, la Fondation TGCC confirme son ambition de promouvoir la création contemporaine et d'encourager les jeunes artistes à exprimer leurs talents.



### Renforcement de la position de TGCC à l'international

L'année 2021 a été marquée par une bonne dynamique à l'international, à la fois en termes de production et de succès commerciaux.

Courant 2021, TGCC a procédé d'une part à la livraison de plusieurs ouvrages notamment l'Hôtel Noom d'Abidjan et une usine de pâtes alimentaires pour « Les Moulins de Côte d'Ivoire » et d'autre part à concrétiser de nouvelles prises de commandes notamment un projet portant sur la construction de 5 universités dans plusieurs villes en Côte d'Ivoire, ainsi que divers ouvrages pour le compte du ministère de la défense.

Cette performance témoigne de la capacité de TGCC à consolider sa stratégie de développement internationale en établissant une relation durable avec ses clients et partenaires dans ses nouveaux pays de présence.



### Renouvellement triple ISO

Couronnant l'engagement et les efforts entrepris par l'ensemble des équipes de TGCC en matière d'efficacité et d'amélioration continue de son système de management, TGCC a obtenu en 2021 le renouvellement de sa triple certification ISO selon les normes ISO 9001V2015, ISO 45001V2018 et ISO 14001V2015. Parallèlement, TGCC a réussi l'audit de suivi N°2 du système de management de risque sanitaire. Cette mission a démontré l'efficacité des mesures barrières qui sont déployées au niveau de l'ensemble des chantiers de TGCC.

## Projets phares livrés en 2021

Acteur de référence dans le paysage économique national, TGCC a accompagné le mouvement de relance qu'a connu le Royaume du Maroc en 2021, suite à une année 2020 marquée par la crise sanitaire. Le Groupe a procédé à l'achèvement et à la livraison de plusieurs projets stratégiques dans différents secteurs d'activité, immobilier résidentiel et professionnel, infrastructure, éducation, santé, hôtellerie, et cela tant au niveau national qu'à l'international.



**Parking de Temara**

Le parking de Temara fait partie du vaste projet de réaménagement du boulevard Moulay Abdellah.

Le parking qui présente une capacité de stationnement de 350 véhicules, se situe sous la mythique place Casino de Témara.



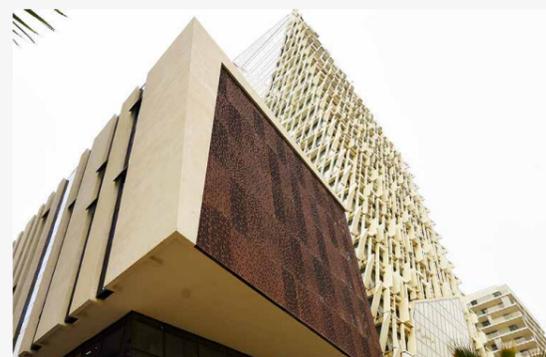
**M Avenue- Marrakech**

Le M Avenue est un projet de 110 000 m<sup>2</sup> avec une avenue de 500 mètres de long, reliant Les Jardins de la Ménara au Palais des Congrès, en longeant le Four Seasons. Le projet est constitué de 96 appartements de luxe, 18 000 m<sup>2</sup> d'espaces commerciaux, un hôtel Pestana, 3000m<sup>2</sup> de bureaux, 10 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts.



**CFC Cube- Casablanca**

Dans le cadre de son développement, Casablanca Finance City accueille le CFC Cube qui est un bâtiment construit sur une surface de 12 990 m<sup>2</sup> et comprend des plateaux de bureaux sur 10 niveaux.



**CFC bridge- Casablanca**

Situé à Casablanca Finance City, CFC bridge est un bâtiment à usage professionnel construit sur une surface de 21 155 m<sup>2</sup>, constitué de 3 socles sur 3 niveaux, ainsi que d'un podium sur 4 niveaux.



**Cité universitaire Mohammed VI**

Située en plein cœur de la ville de Mohammed VI, la nouvelle cité universitaire se trouve à côté des facultés et écoles. Cette résidence universitaire est constituée de 442 chambres avec une capacité de 867 lits, un parking, cuisines, salles de détente, espaces verts etc.



**Noom Hôtel- Abidjan**

Avec sa façade iconique et suspendue à plus de 80 m de haut, l'hôtel NOOM se situe dans la capitale ivoirienne face au pont Felix Houet-Boigny. Conçu essentiellement pour le tourisme d'affaires, l'hôtel Noom présente une capacité de 179 chambres et plusieurs espaces de réunions et de détente.



**Université Euromed- Fès**

L'UEMF est une université multidisciplinaire construite à Fès sur une superficie totale de 40 hectares, avec 4 bâtiments R+3 ainsi qu'un restaurant universitaire et un bâtiment pour la présidence de l'université.

## Performances financières 2021 et perspectives

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire liée au Covid-19 et son impact significatif sur le secteur de la construction, TGCC bénéficie en 2021 d'un contexte conjoncturel plus favorable et accélère son rythme d'activité. L'année a connu la livraison de plusieurs projets aussi bien au Maroc qu'en Afrique Sub-Saharienne et une accélération de la prise de commandes.

Indicateurs consolidés en M MAD	2020	2021	Variation %
Produit d'exploitation	2 471	3 728	+50%
EBITDA	196	485	>100%
Résultat net part du groupe	13	236	>100%
Carnet de commandes	4 849	6 878	+42%

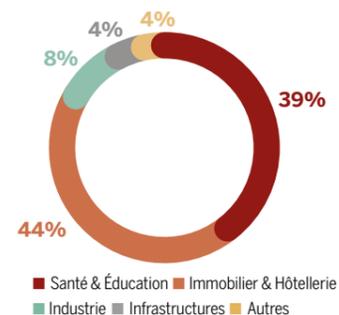
L'effet rattrapage par rapport à 2020, conjugué à une bonne dynamique commerciale et un déploiement régulier des projets, s'est traduit par un produit d'exploitation de **3 728 M MAD**, en hausse de 50%. Cette croissance atténuée par l'augmentation plus importante que prévue du prix de la matière première, notamment sur le dernier trimestre, a permis de réaliser un EBITDA de **485 M MAD**.

Au terme de l'année, TGCC réalise un résultat net consolidé de **236 M MAD**.

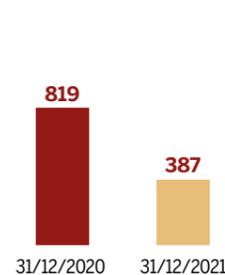
La performance opérationnelle de TGCC en 2021 renforce davantage sa solidité financière. Grâce à une bonne gestion du cycle d'exploitation de ses projets et à l'augmentation de capital réalisée dans le cadre de son introduction en bourse, TGCC réduit significativement son niveau d'endettement qui représente un ratio de **0,8x EBITDA**.

Grâce à son positionnement d'acteur de référence dans son secteur et à sa stratégie de diversification, TGCC profite pleinement de l'élan de reprise économique en 2021 et enregistre un carnet de commandes de **6 878 M MAD** à fin 2021.

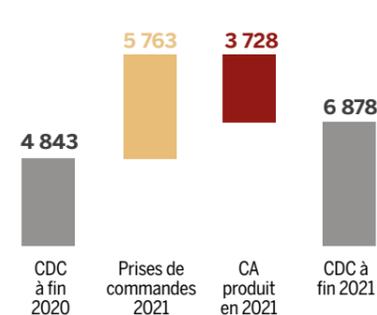
Répartition du carnet de commande de TGCC  
31 décembre 2021



Évolution de l'endettement net  
(en M MAD)



Évolution du carnet de commandes  
(en M MAD)



### Perspectives

Dans une conjoncture marquée par des incertitudes liées au contexte géopolitique mondial, TGCC déploiera tous ses efforts pour continuer à augmenter son niveau de production en faisant face aux difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement et atténuer l'impact de la hausse des matières premières sur ses niveaux de rentabilité. Par ailleurs, TGCC continue sa dynamique de développement en Afrique Sub-Saharienne qui présente des perspectives de développement et de production attractives pour les années à venir.



M Avenue- Marrakech

# Rapport ESG



### Note méthodologique

Conformément aux directives de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, les équipes de TGCC ont œuvré à collecter les informations utiles à la construction de ce rapport extra-financier. L'identification et le suivi des indicateurs s'est fait selon les lignes directrices de la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociale des entreprises.

# Une entreprise citoyenne, engagée dans un développement durable et responsable

Acteur de référence dans le secteur de la construction au Maroc et en Afrique Sub-Saharienne, TGCC est parfaitement consciente de son rôle et de ses responsabilités vis-à-vis de la société et de son environnement, ainsi que du cercle vertueux qu'offre la création de valeur partagée avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Entreprise responsable et engagée, avec des valeurs citoyennes ancrées dans son ADN, TGCC a très rapidement intégré la dimension RSE dans sa stratégie de développement. Ainsi, la sécurité sur les chantiers et l'amélioration continue des conditions de travail des collaborateurs, la préservation de l'environnement et la mise en œuvre d'initiative sociétales fortes, sont des défis que relèvent les équipes de TGCC individuellement et collectivement au quotidien.

## Une démarche RSE structurée autour d'engagements forts

La démarche RSE de TGCC est structurée autour de 3 engagements forts et un système de management social et environnemental basé sur les standards de la Société Financière Internationale (SFI), qu'elle déploie selon 6 objectifs bien définis.



### Engagements sociaux

- ▶ **Assurer** la santé et sécurité des collaborateurs
- ▶ **Encourager** la promotion et l'évolution de carrière
- ▶ **Promouvoir** la diversité et l'égalité des chances



### Engagements environnementaux

- ▶ **Réduire** l'empreinte carbone des activités
- ▶ **Préserver** les ressources naturelles
- ▶ **Assurer** une gestion efficace des déchets
- ▶ **Promouvoir** la construction durable



### Engagements sociétaux

- ▶ **Accompagner** les jeunes vers l'emploi et encourager les talents
- ▶ **Soutenir** des projets d'intérêt général
- ▶ **Maîtriser** l'impact local des activités de l'entreprise

# 6

## Objectifs



L'engagement et les efforts entrepris en matière de RSE ont été couronnés par l'obtention dès 2018 de différentes certifications, ISO 9001 V2015, ISO 14001 V2015, ISO 45001 V2018.



Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, TGCC envisage de se conformer à la norme ISO 26000 en matière de RSE.

Ces certifications visent à apporter une garantie sur la performance globale et durable de l'entreprise et concrétiseront ainsi les efforts entrepris par l'ensemble des collaborateurs pour faire de TGCC un modèle dans le secteur du BTP.

## La santé et sécurité des collaborateurs, pilier de la stratégie RSE



Renforcer notre position parmi les leaders du marché national du BTP dépend aussi de notre capacité à maîtriser les crises exogènes majeures pouvant menacer notre développement nos ressources et nos emplois.

Ces deux dernières années nous avons été confrontés comme toutes les entreprises nationales et internationales à la pandémie du COVID-19, des efforts considérables à tous les niveaux de TGCC ont été déployés afin de mieux gérer cette période de crise et reprendre nos activités tout en répondant aux nouvelles exigences réglementaires et directives applicables.

Afin de poursuivre notre développement, nous avons décidé de consolider un système de management et de prévention contre les risques sanitaires majeurs et de le certifier par rapport à un standard international spécialisé dans ce sens.

Aussi, je suis engagé personnellement à la mise à disposition des ressources nécessaires à la réussite et l'amélioration continue de cette nouvelle composante de notre système de management contribuant ainsi à la protection de l'ensemble du personnel et de toute personne ayant accès à nos sites pour les besoins de notre activité. Ce faisant nous contribuons également à l'effort national mis en œuvre à chaque fois que la situation sanitaire nationale l'exige en limitant la démultiplication des risques sanitaires et en assurant la continuité de la vie publique économique.

**Mohammed Bouzoubaâ,**  
Président Directeur Général de TGCC

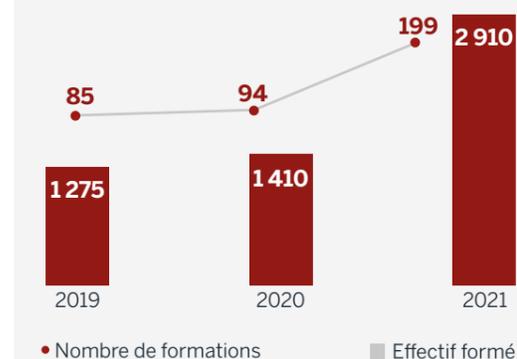
### La sécurité sur les chantiers, une culture partagée et ancrée dans le quotidien

L'ensemble des équipes de TGCC partage une culture commune autour de la sécurité. TGCC est convaincu que la prévention et la prise en compte des enjeux de sécurité en amont du lancement d'un chantier permet de réduire significativement les risques tant humains que matériels. Cette culture bénéficie d'une attention particulière et d'une implication du management au quotidien avec comme objectif prioritaire, de protéger chacun des collaborateurs et sous-traitants de TGCC.

Ainsi, les pratiques de sécurité sont intégrées sur tous les chantiers et à toutes les étapes d'un projet. Une démarche de progrès continu est également déployée afin d'améliorer ces pratiques à travers le renforcement des formations et la sensibilisation des collaborateurs et sous-traitants ainsi que la maîtrise des risques et le retour d'expérience.



Évolution du nombre de formations et de l'effectif formé en HSE



### Santé & Sécurité au travail

	2019	2020	2021
Nombre d'accidents de travail	145	110	131
Taux de fréquence des accidents	8,02	8,1	7,85
Taux de gravité des accidents	0,36	0,49	0,34

### TGCC, 1<sup>ère</sup> entreprise au Maroc à certifier son système de management des risques sanitaires



Dès l'apparition de la pandémie du Covid-19 au Maroc, TGCC a déployé tous ses efforts afin de maîtriser et de limiter la propagation du virus Covid-19 et s'est doté d'un système de management du risque sanitaire. Un programme a été mis en place consistant en plusieurs mesures de prévention et de gestion du risque tel que le dispositif des gestes barrières, le plan de communication et de sensibilisation des collaborateurs, sous-traitants et prestataires. Aussi, divers équipements d'hygiène et de nettoyage ont été placés au niveau des locaux ainsi que des chantiers. Le budget de gestion de la crise sanitaire au sein du Groupe a atteint un montant de 1,5 M MAD.

A l'issue de la mise en place de ce projet, TGCC a été la première entreprise au Maroc à certifier son système de management risque sanitaire selon le référentiel SOCOTEC.

## Les femmes et les hommes de TGCC, 1<sup>ère</sup> richesse du Groupe

Les femmes et les hommes du Groupe se distinguent par leur partage de valeurs fortes, la qualité, l'intégrité, l'ambition et l'excellence, qu'ils mettent au service de leurs clients. Pour cultiver ces valeurs, TGCC s'engage à développer un modèle social et humain exemplaire avec comme socle des principes fondamentaux tels que la prévention et la sécurité, le développement de carrières, la diversité et l'égalité des chances, ainsi que le bien-être au travail.



### Attirer et fidéliser les talents

En matière de recrutement, les équipes RH de TGCC disposent d'un processus bien établi avec différentes étapes allant du 1<sup>er</sup> entretien jusqu'à la prise de fonction. Un tuteur est nommé à chaque recrutement afin d'accompagner le nouveau collaborateur dans toutes les étapes de son intégration.



  
**+216**  
recrutements  
en 2021

#### Pépinière TGCC

TGCC a mis en place un programme dédié exclusivement aux jeunes ingénieurs sortis d'école qui leur propose des programmes spécifiques d'intégration et les accompagne dans leur montée en compétence avec un suivi et une étude de satisfaction.

En 2018, TGCC a mis en place un processus d'évaluations annuelles permettant de mesurer la contribution et la performance des collaborateurs afin de leur permettre de bénéficier d'augmentation éventuelles et de primes.

Aussi afin d'améliorer ce processus, TGCC a lancé en 2021 un système de classification des emplois et la définition d'une politique de rémunération selon un référentiel bien établi. L'implémentation de ce système est prévue en 2022.

#### Évolution de l'emploi

	2019	2020	2021
Nombre de recrutements	189	57	216
Nombre de démissions	63	37	57
Nombre de licenciements	30	79	28



## Promouvoir la formation comme levier de développement

L'identification des besoins en formation est essentiellement issue de la déclinaison des axes stratégiques et de développement émis par la Direction Générale et des évaluations annuelles de performance. TGCC veille à l'accessibilité des formations pour tous ses collaborateurs (toutes catégories confondues). Il existe deux types de formations, d'une part les formations internes dispensées par les collaborateurs « référents » qui excellent dans un domaine précis (technique, sécurité, environnement, etc.), et d'autre part les formations externes dispensées par des prestataires choisis selon des critères bien définis, tels que le domaine d'activité, l'expérience et les références.



1 112

**Heures de formation en 2021**



761 kMAD

**Budget formation en 2021**



840

**Collaborateurs ont bénéficié d'une formation en 2021**

### Formation globale

	2019	2020	2021
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	7,9%	12,5%	9,9%
Budget formation en % de la masse salariale	0,2%	0,1%	0,2%
Nombre de jours de formation / salarié	0,007	0,016	0,016

### TGCC ACADEMY

Afin de constituer une pépinière de talents et une main-d'oeuvre de qualité aux standards internationaux, TGCC a lancé en 2021 un projet ambitieux consistant en la création d'un institut de formation « TGCC ACADEMY ».

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une priorité stratégique du management avec comme objectifs, la transmission des savoir-faire clés entre collaborateurs, l'intégration et la formation

des nouveaux collaborateurs, la valorisation des séniors, la professionnalisation des équipes.

Cet institut entre également dans la stratégie de diversification des activités à travers l'ouverture du catalogue de formation à l'écosystème et au secteur de la construction.

Le démarrage de TGCC ACADEMY est prévu en 2022.

## Accompagner les collaborateurs dans la durée

Convaincu que son développement est dépendant de sa capacité à attirer et fidéliser les talents, TGCC est engagée dans une politique RH qui prône la mobilité et l'évolution pour ses collaborateurs souhaitant une carrière empreinte d'autonomie et de responsabilité. Qu'il s'agisse de sa politique de recrutement, de rémunération ou de gestion de carrières, TGCC déploie une politique RH visant l'égalité des chances et la pratique de la non-discrimination sous toutes ses formes, le respect de la diversité, et la promotion de carrière à travers notamment la formation.

Plus de 80% de l'effectif de TGCC est représenté par des ouvriers. TGCC accorde

une attention particulière à ses collaborateurs sur le chantier. Plusieurs dispositifs sont mis en place afin de leur assurer des conditions de travail optimales, notamment le transport entre

le chantier et les lieux d'habitation. La mise à disposition de logement durant la période de chantier, quand ils s'éloignent de leur ville d'habitation initiale. Afin de les fidéliser et leur assurer une longévité de carrière au sein de l'entreprise, TGCC a déployé un système de reconduction des contrats pour retenir les talents et capitaliser sur l'expertise et l'expérience acquise durant les projets.

Afin de participer au développement local des régions où se situent ses projets, TGCC encourage particulièrement l'emploi des communautés riveraines.



+25%

**des effectifs ont plus de 10 ans d'existence chez TGCC**

### Répartition par ancienneté

	2019	2020	2021
0 >= & < 2 ans	273	149	221
2 >= 1 < 5 ans	241	248	237
5 >= & < 10 ans	287	281	307
10 >= & < 12 ans	74	111	99
12 >= & < 20 ans	92	112	146
20 >= & < 25 ans	10	10	17
25 ans et plus	7	9	9
<b>Total effectif</b>	<b>984</b>	<b>920</b>	<b>1 036</b>





## Assurer l'égalité hommes-femmes

La promotion du statut de la femme dans le secteur du bâtiment reste généralement limitée aux postes de conducteur de travaux et ingénieurs. Ce constat s'applique au Maroc et à l'étranger. Au sein de TGCC, les postes occupés par les femmes sont essentiellement liés aux services supports. Au vu des freins liés au secteur d'activité et à l'environnement social, TGCC œuvre constamment dans le cadre de ses recrutements à privilégier les femmes pour les postes où elles sont rares. TGCC a également prévu de mettre en place une politique d'accompagnement de proximité de la hiérarchie afin de promouvoir le statut de la femme dans le secteur du BTP et plus particulièrement sur les chantiers. De plus, le Groupe s'engage à maintenir l'équité salariale entre les femmes et les hommes, qu'il considère comme un fondement essentiel de l'égalité professionnelle.

### Répartition de l'effectif global par genre

	2019	2020	2021
Femmes	100	118	154
Hommes	7 070	6 078	8 313
<b>Total effectif</b>	<b>7 170</b>	<b>6 196</b>	<b>8 467</b>

### Répartition de l'effectif permanent par catégorie (direction, cadres, employés...) déclinée par genre

	2019	2020	2021
Femmes direction	6	6	6
Femmes cadres	21	24	37
Femmes non cadres	45	41	47
<b>Total femmes</b>	<b>72</b>	<b>71</b>	<b>90</b>
Hommes direction	32	30	33
Hommes cadres	98	77	106
Hommes non cadres	782	742	807
<b>Total hommes</b>	<b>912</b>	<b>849</b>	<b>946</b>



## Valoriser un climat social sain

L'intégrité, l'éthique, le respect et les valeurs humaines font partie de la culture de TGCC, et sont là des principes qui ont bâti la réputation du Groupe au fil des années. C'est dans cet état d'esprit que TGCC veille à maintenir un climat social sain. En 2021, le Groupe a mis en place un Code de Bonne Conduite, regroupant les principes, les engagements ainsi que les comportements à adopter au quotidien par chacun des collaborateurs.

L'engagement des collaborateurs ainsi que leur adhésion aux valeurs de TGCC contribuent considérablement au climat social sain du Groupe, ce qui est également observable lors des évaluations annuelles des collaborateurs.

### Dialogue social

	2019	2020	2021
Nombre de jours de grève	-	-	2
Nombre de représentants du personnel	18	18	18
Nombre de litiges sociaux	136	60	116



## La protection de l'environnement, un enjeu stratégique et une opportunité pour TGCC

La question environnementale est stratégique pour TGCC. La gestion des déchets liés aux chantiers, la préservation des ressources naturelles, la réduction des émissions CO<sub>2</sub>, sont toutes des préoccupations que gère l'entreprise au quotidien et sur chaque phase de production et de réalisation de ses projets. Leur prise en compte est inévitable afin d'assurer la pérennité du Groupe et représente également une opportunité pour contribuer à apporter des solutions constructives durables pour faire face aux défis liés à la raréfaction des ressources et aux changements climatiques.

TGCC promeut le respect de l'environnement avec des pratiques opérationnelles rigoureuses et des mesures visant à limiter la consommation de l'eau, de l'énergie, des matières premières ainsi qu'une meilleure gestion des déchets.

### Engagé dans la préservation des ressources naturelles

Afin de contribuer à la préservation des ressources naturelles, TGCC a mis en place différentes mesures de gestion et de réduction de ses consommations d'eau d'électricité et d'hydrocarbure.

TGCC sensibilise ses collaborateurs et prestataires à l'utilisation rationnelle de l'eau et l'énergie au niveau des chantiers, et ce à travers des campagnes d'affichage et des formations dédiées.



#### Consommation d'eau

En m <sup>3</sup>	2019	2020	2021
Consommation d'eau	57 400	71 454	124 352

#### Consommation d'électricité

En Kwh	2019	2020	2021
Consommation d'électricité	1 361 074	1 809 434	1 699 963

#### Consommation d'hydrocarbure et lubrifiant

	2019	2020	2021
Gasoil (m <sup>3</sup> )	3 956	2 685	3 607
Huiles (L)	108 719	107 090	72 987

### Engagé dans une gestion optimisée des déchets

En matière de gestion des déchets, TGCC applique la règle des trois R dans toutes les phases de réalisation de ses projets. Cette règle permet une meilleure gestion des produits en fin de vie et des déchets qui en découlent, le but étant de minimiser leur apparition à la source et de favoriser leur recyclage.



### Engagé dans la construction durable

La construction de bâtiments économes en énergie, utilisant des matériaux innovants et écologiques, ou encore respectant des principes d'économie circulaire, représente aujourd'hui un des principaux défis auxquels doivent faire face les constructeurs lors des prochaines années.

Face à ces nouveaux enjeux, TGCC a développé l'expertise lui permettant aujourd'hui de répondre aux cahiers de charges les plus exigeants en matière de construction durable.

De nombreux ouvrages réalisés par TGCC ont été certifiés ou en cours de certification LEED « Leadership in Energy and Environmental Design » ou HQE « Haute Qualité Environnementale ».

Il s'agit, d'un système d'évaluation reconnu comme la marque internationale d'excellence pour les bâtiments durables dans plus de 132 pays. Il place la durabilité au cœur des bâtiments : dans leur conception, leur construction et leur exploitation.

Plusieurs ouvrages réalisés par TGCC ont été certifiés LEED et HQE :

**ATTIJARIWafa BANQUE SOUISSI - Hôtel TAGHAZOUT - TOUR MOHAMMED VI  
UM6P BENGUERIR - TOUR 55 - TOUR 54 - LES ARÈNES DE CASABLANCA  
Tour CFC - SEVEN SQUARE - ANP.**

## La culture et la promotion de l'art, un engagement citoyen

**Acteur culturel et dénicheur de talents, la fondation TGCC a réussi à s'imposer comme référence majeure dans la scène culturelle marocaine.**

Après 4 ans d'existence et plusieurs manifestations artistiques ciblées, la Fondation TGCC est reconnue aujourd'hui pour son expertise dans la promotion de l'art et de la culture pour tous, dans la révélation de jeunes talents, et pour sa forte détermination à transmettre la connaissance et le savoir-faire aux nouvelles générations. Depuis sa création, la fondation collabore avec différentes associations, des orphelinats notamment, afin d'offrir aux enfants des ateliers d'art plastique ainsi que des visites et des expositions leur permettant d'être initiés à l'art dès le plus jeune âge. Depuis mars 2020 et malgré les conditions compliquées liées à la pandémie, la fondation a reçu à Artorium, la galerie du Groupe, près de 500 enfants et a organisé près de 25 ateliers d'art plastique.

En 2021, la fondation TGCC a lancé un club de lecture « The Kitab Club » afin d'initier et d'encourager à la lecture. Le club compte aujourd'hui plus de 1600 abonnés sur les réseaux sociaux.

Enfin, différents événements et manifestations culturelles ont été organisés par la fondation en 2021, dont plusieurs signatures de livres et expositions artistiques.

L'une des principales missions de la fondation TGCC consiste en la révélation de jeunes talents. C'est dans cet esprit que la fondation a lancé en 2021 le prix Mustaqbal, un concours de jeune artistes. Lors de la 1<sup>ère</sup> édition consacrée à la peinture et au dessin, 15 artistes ont été sélectionnés sur 175 afin de participer à une exposition collective au sein d'Artorium et de montrer leurs travaux. Au final, 3 artistes ont été retenus afin de participer à une résidence d'artistes à Jardin Rouge à Marrakech et le premier prix se verra offrir une exposition personnelle en 2022 à Artorium.



7

**Expositions**



10

**Signatures de livres**



40

**Ateliers arts plastiques**



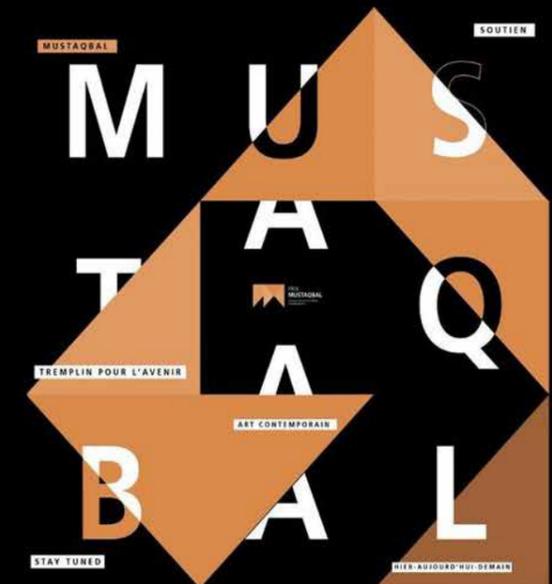
10

**Conférences et workshops**



**PRIX MUSTAQBAL**  
Concours de Jeune Création Contemporaine

Le Prix Mustaqbal est un concours annuel lancé en 2021 pour promouvoir la jeune création. Ce concours, réservé aux artistes marocains ou résidents au Maroc, âgés de 20 à 35 ans, formés ou autodidactes, a pour objectif de mettre en lumière le foisonnement de la jeunesse créative au Maroc.



# Gouvernance TGCC

## Structure de gouvernance

TGCC est une société anonyme à Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration définit les orientations stratégiques de la société et veille à leur mise en œuvre.

Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns et se saisit de toute question relative à la bonne marche de la société.

## Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 10 administrateurs et un Président Directeur Général.

	Nom et prénom	H/F	Date de nomination	Date d'échéance du mandat	Biographie	Nombre de mandats dans d'autres sociétés	Appartenance à des Comités	Fonction au sein des Comités
<b>Président du Conseil d'Administration</b>	Mohammed Bouzoubâa	H	12-Jan-18	2024 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023)	M. Mohammed Bouzoubâa est diplômé de l'École des Ponts et Chaussées, il crée TGCC en 1991, à 31 ans, soit quelques années après un passage au sein d'autres sociétés de construction.	47	Comité Exécutif	Président Directeur Général
<b>Administrateurs exécutifs</b>	Meryem Nazih Cherkaoui	F	12-Jan-18	2024 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023)	Mme Meryem Nazih Cherkaoui est diplômée en finance de l'ESG Paris et en gestion administrative des ressources humaine chez Diorh. Elle intègre TGCC en 2001 en tant que Responsable Ressources Humaines, pour évoluer progressivement et devenir Directrice Ressources Humaines en 2008 puis Directrice des Affaires Générales et Ressources Humaines en 2018. Elle est également Gérante de Artorium et Présidente de la Fondation TGCC.	2	Comité Exécutif et Comité de Nomination et de Rémunération	Directrice des Affaires Générales et des Ressources Humaines
	Fatima Bouzoubâa	F	12-Jan-18	2024 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023)	Mme Fatima Bouzoubâa est diplômée en finance de l'ESG Paris. Elle intègre TGCC en 1995.	-	Comité Exécutif	Directrice Administrative et Financière
<b>Administrateurs non exécutifs</b>	Abla Bouzoubâa	F	27-Oct-21	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2026)	Mme Abla Bouzoubâa est diplômée de l'ECE Paris et de l'ESCP Europe. Elle est consultante en services financiers chez Wavestone.	-	Comité d'Audit	Membre
	Mohamed Saad Berrada	H	12-Jan-18	2024 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023)	M. Mohamed Saad Berrada est diplômé de l'école des Ponts et Chaussés et de la Sorbonne. Il est le Président Directeur Général de Michoc, qu'il a créée en 1997.	16	Comité d'Audit	Membre
	Mohamed Reda Jaafar Senoussi	H	12-Jan-18	2024 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023)	M. Mohamed Reda Jaafar Senoussi est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Génie Civil de l'École Spéciale des Travaux Publics (ESTP). Après 10 d'expérience dans la finance et l'immobilier, il a rejoint TGCC en 2013 en tant que Directeur Général Adjoint. Aujourd'hui, il occupe de nouvelles fonctions au sein d'une société de gestion d'OPCC et il est également trésorier de la Fondation TGCC.	3	Comité de Nomination et de Rémunération	Membre
	Saad Bendidi, représentant de MC II Concrete	H	30-Juin-19	2025 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2024)	M. Saad Bendidi est diplômé de l'École Centrale, HEC et Sciences Po Paris. Il est Associé et Président du Conseil d'Administration de Mediterrania Capital Partners.	19	-	-
	Hatim Ben Ahmed, représentant de MC III	H	30-Juin-19	2025 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2024)	M. Hatim Ben Ahmed est diplômé en ingénierie de l'ESTP puis en Private Equity et Business Administration de Harvard Business School. Il est administrateur associé à Mediterrania Capital Partners. Il a été Auditeur au sein du cabinet EY avant de rejoindre le cabinet Accuracy en 2006 en qualité de Manager en Conseil Financier. En novembre 2008, il rejoint Riva y Garcia en tant que Directeur d'Investissement qui donnera naissance à Mediterrania Capital Partners (MCP).	19	Comité de Nomination et de Rémunération	Membre
<b>Administrateurs indépendants</b>	Khalid Chami	H	10-Nov-2021 avec prise d'effet le premier jour de cotation de la Société	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2026)	M. Khalid Chami est diplômé d'HEC Paris en 1991. Il est Président du Conseil de Surveillance de SGMB. Il a effectué la majeure partie de sa carrière dans le secteur bancaire et notamment auprès de la SGMB, notamment en tant que Directeur du pôle Corporate, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Entreprise et du développement des fonds de commerce de SGMB ou encore membre du comité Exécutif et du Comité Financier.	11	Comité d'Audit	Président
	Mohammed Saad Benjelloun Touimi	H	10-Nov-2021 avec prise d'effet le premier jour de cotation de la Société	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2026)	M. Mohammed Saad Benjelloun Touimi est titulaire d'un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) en banque et finance et d'une maîtrise en sciences économiques et sociales de l'Université Paris X. Il est Associé Gérant de MKN Consulting. Auparavant, il était Directeur Général Adjoint d'Attijariwafa Bank, en charge de la Direction Régionale du Grand Casablanca.	-	Comité d'Audit	Membre

### Indépendance des membres du Conseil d'Administration

2 administrateurs indépendants font partie du Conseil d'Administration de TGCC conformément aux dispositions de l'article 41 bis de la loi n° 20-19, publiée au bulletin officiel en avril 2019, modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, et notamment sur les critères d'indépendance des administrateurs.

### Taux de présence effective aux séances du Conseil

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'Administration a tenu 11 réunions avec une présence de 100% de tous les administrateurs.

### Parité

Le Conseil d'Administration de TGCC est composé à hauteur de 30% de femmes en conformité avec les mesures transitoires prévues dans la loi 17-95. TGCC prévoit de procéder à des nominations ultérieurement, afin d'atteindre le taux de 40% fixé par la loi.

### Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est un organe nécessaire à la bonne gouvernance d'entreprise. Il a pour mission d'assurer le suivi de l'information financière, la fiabilité du dispositif de contrôle interne et la mise en œuvre d'une gestion des risques adaptée à l'entreprise.

Le Comité d'Audit est chargé du contrôle légal des comptes annuels et de l'indépendance des commissaires aux comptes. Le Comité se réunit deux fois par an, sur convocation par le Président du Comité par tous moyens écrits (y compris par courrier électronique et par télécopie), moyennant un préavis d'au moins dix jours.

### Composition du Comité d'Audit

Khalid Chami	Président du Comité d'Audit
Mohammed Saad Benjelloun Touimi	Membre
Abla Bouzoubâa	Membre
Hatim Ben Ahmed	Membre

### Comité de Nomination et de Rémunération

Le Comité de Nomination et de Rémunération est chargé de présenter des recommandations au Conseil d'Administration relatives à la nomination et à la politique de rémunération globale des dirigeants et/ou salariés de la société, au type et mode de nomination et de calcul des rémunérations. Ce comité se réunit au moins une fois par an.

### Composition du Comité de Nomination et de Rémunération

Meryem Nazih Cherkaoui	Président du Comité de Nomination et de Rémunération
Mohammed Reda Jaafar Senoussi	Membre
Hatim Ben Ahmed	Membre

### Mandats des administrateurs dans d'autres Conseils d'Administration

#### M. Mohammed Bouzoubâa

Société	Mandat
Agaly Promo	Co gérant
Abline	Gérant
Akdital immo	Administrateur
Albo Promotion	Co gérant
Artorium	Co gérant
B Distrib	Gérant
B. Invest Holding	Gérant
Bfo Office	Gérant
Bfo Partners	PDG
Bfo Sante	Gérant
Bh Développement	Co gérant
Bina Bayti	Co gérant
Bina Développement	Gérant
Bina Développement Immobilier	Co gérant
Bina Invest	Gérant
Bina Logistics	Administrateur
Bina Premium	Co gérant
Bouskoura Immobilier	Co gérant
Bouskoura Immobilier 2	Co gérant
Carlton Immobilier	Co gérant
Casa Anfa Développement	Gérant
Chellalate Promo	Co gérant
Crea Immo	Co gérant
Espacio 2005 Maroc	Gérant
Galy Immo	Co gérant
Gidm Promo	Co gérant
Groupe Alj & Bouzoubâa	Co gérant
Groupe Arabe de Réalisation d'Afrique du Nord	Administrateur / DG
Groupe International De Management Des Etablissements De Soins	PDG
Groupe Soukkania	Co gérant
Hdyat Errahma	Co gérant
Immobilie Forrest	Gérant
Immobilie Soukkania	Co gérant
Immoxy	Co gérant
Kenz Tamaris	Co gérant
Lead Premium	Co gérant
Linab	Co gérant
Mbo Développement	Co gérant
Midp Hôtel	Gérant
Mme Trading Agency	PDG
Nec Immo	Gérant
Promo 611	Co gérant
TGCC Développement Immobilier	Gérant
TGCC Immobilier	Co gérant
TGCC Réalisations Immobilières	Gérant
Tmlog	Co gérant
Villa Van Gogh	Gérant
Yas Développement	Co gérant

**Mme Meryem Nazih Cherkaoui**

Société	Mandat
Artorium	Gérante
Fondation TGCC	Présidente

**M. Saâd Berrada**

Société	Mandat
Berch	Gérant Associé
C.C Outtour	Gérant Associé
Chocosweet	Gérant Associé
Habitation Modernes	Gérant Associé
Hamd	Gérant Associé
Michoc	Président Associé
MP2C	Gérant Associé
MC Sweet	Gérant Associé
Santraco	Gérant Associé
Societe Immo Outtour	Gérant Associé
Mipar	Gérant Associé
Yas Immobilier	Associé
Bousoukoura Immobilier	Associé
Tmlog	Associé
Pres du Service	Associé
Afriquia Gaz	Administrateur

**M. Med Reda Jaafar Senoussi**

Société	Mandat
Mediterrania Capital Partners gestion	Administrateur Directeur Général
Sininvest	Gérant
Fondation TGCC	Trésorier

**M. Saâd Bendi**

Société	Mandat
Akdital Holding	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
MEDTECH	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Centrale d'équipements et de Carrosserie Industrielles	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
DISLOG Industries	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
AZIZA	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Forafric	Président du Conseil d'Administration
Les Eaux Minérales d'Oulmès	Membre du Conseil d'Administration
MC II Pasta	Membre du Conseil d'Administration
MC III Meso	Membre du Conseil d'Administration
MC II Concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC III concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC II Smart	Membre du Conseil d'Administration
MC II Trailers	Membre du Conseil d'Administration
MC III AI Razi	Membre du Conseil d'Administration
MC III Indus	Membre du Conseil d'Administration
MC III Clean	Membre du Conseil d'Administration
MC Holding	Membre du Conseil d'Administration
MCIII Scan I	Membre du Conseil d'Administration
RAYLAB	Membre du Conseil d'Administration

**M. Saâd Benjelloun**

Société	Mandat
MKN Consulting	Associé Gérant

**M. Hatim Ben Ahmed**

Société	Mandat
Mediterrania Capital Gestion	Directeur Général Délégué et Membre du Conseil d'Administration
Mediterrania Capital Partners Maroc	Gérant
MC Team Maroc	Gérant
MC II Pasta	Membre du Conseil d'Administration
MC III Meso	Membre du Conseil d'Administration
MC II Concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC III concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC II Smart	Membre du Conseil d'Administration
MC II Trailers	Membre du Conseil d'Administration
MC III Al Razi	Membre du Conseil d'Administration
MC III Indus	Membre du Conseil d'Administration
MC III Clean	Membre du Conseil d'Administration
MC Holding	Membre du Conseil d'Administration
Akdital Holding	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
MEDTECH	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Centrale d'équipements et de Carrosserie Industrielles	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
DISLOG Industries	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
CTI	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Société Meunière Tunisienne	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale

**M. Khalid Chami**

Société	Mandat
EQDOM	Président du Conseil d'Administration
La Marocaine Vie	Administrateur
ALD Automotive	Administrateur
Investima	Administrateur
Sogelease Maroc	Administrateur
Marbar SA	Administrateur
Marbar Chimie SA	Administrateur
Gemarfin Sarl	Gérant
Union Maritime Minière SA	Président du Conseil d'Administration
SGMB	Président du Conseil de Surveillance
Administration de Transports Marocains	Président du Conseil d'Administration

## Comité Exécutif

Le Comité Exécutif est une instance de partage de l'information, de débat stratégique et de prise de décision opérationnelle qui se réunit 2 fois par mois. Le Comité Exécutif examine et approuve les questions et les décisions relatives à la stratégie et à l'organisation du Groupe TGCC et se penche notamment sur les sujets suivants :

- ▶ Revue des recouvrements clients et de la performance globale de la Société et de ses filiales ;
- ▶ Évolution du portefeuille d'affaires et du niveau à date du carnet de commande ;
- ▶ Suivi de la production de chiffre d'affaires et son évolution comparativement au budget des projets ;
- ▶ Discussion de sujets opérationnels relatifs aux enjeux et problématiques liés à la coordination entre les fonctions support et production ;
- ▶ Redéploiement des ressources humaines à la survenance des pics de production ;
- ▶ Partage et débats autour de sujets conjoncturels importants.

## Composition du Comité Exécutif



**Mohammed Bouzoubâa**  
Président Directeur Général



**Asmaa Abaragh**  
Directrice générale adjointe-  
Support



**Meryem Nazih Cherkaoui**  
Directrice des Affaires  
Générales et des  
Ressources Humaines



**Fatima Bouzoubâa**  
Directrice Administrative  
et Financière



**Bouchra Bouzoubâa**  
Directrice Achat et  
Approvisionnement



**Moulay Ahmed Iraqui**  
Directeur Général  
Adjoint – production



**Mohamed Fennan**  
Directeur Technique



**Rida Benabdeljalil**  
Directeur Zone Rabat



**Mounir Moustar**  
Directeur à l'International



**Ayoub Abchir**  
Directeur Contrôle de Gestion

## Biographie des membres du Comité Exécutif

### **Mohammed Bouzoubâa,**

#### **Président directeur général et fondateur de TGCC**

Mohammed Bouzoubâa est le Directeur Général de TGCC et le Président de son Conseil d'Administration. Après des études à l'école des Ponts et Chaussées et quelques années passées au sein d'autres sociétés de construction, il décide à 31 ans, de créer TGCC en 1991. Quelques années après le lancement de ses activités et après la livraison des premiers chantiers, TGCC décroche son premier grand chantier en 1999, le stade de Fès. Suite à cela, TGCC renforce son carnet de commandes de différents projets d'envergure (stades, gares, hôtels, aéroports, projets résidentiels divers, etc.) et franchit le cap du milliard de dirhams de chiffre d'affaires en 2010. En 2013, M. Mohammed Bouzoubâa accompagne TGCC dans le lancement de son activité à l'international et développe ainsi des activités au Gabon, puis en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

### **Asmaa Abaragh,**

#### **Directrice générale adjointe – Support**

Asmaa Abaragh est diplômée de l'ESSEC. Après une expérience en audit financier à Paris, elle intègre en 1997 le groupe ONA en étant directrice financière de Marjane. A partir de 2003 elle rejoint le groupe Saham jusqu'en 2015 en participant notamment au développement du pôle offshoring en tant que Secrétaire Général. De 2016 à 2021, c'est au sein de Webhelp Maroc qu'Asmaa Abaragh a occupé la fonction de Directeur de la région Rabat Kénitra Salé avant de rejoindre TGCC en tant que DGA Support en décembre 2021.

### **Meryem Nazih Cherkaoui,**

#### **Directrice des Affaires Générales et des Ressources Humaines**

Meryem Nazih Cherkaoui a suivi des études en finance à l'ESG Paris ainsi qu'une formation en gestion administrative des ressources humaine chez Diorh. Elle intègre TGCC en 2001 en tant que Responsable Ressources Humaines, pour évoluer progressivement et devenir Directrice Ressources Humaines en 2008 puis Directrice des Affaires Générales et Ressources Humaines en 2018. Outre le Groupe TGCC, Meryem Nazih Cherkaoui est également Gérante de Artorium et Présidente de la Fondation TGCC.

### **Fatima Bouzoubâa,**

#### **Directrice Administrative et Financière**

Fatima Bouzoubâa a poursuivi des études en finance à l'ESG Paris. Après l'obtention de son diplôme en 1995, Fatima Bouzoubâa intègre TGCC. Elle occupe aujourd'hui le poste de Directeur Administratif et Financier de TGCC.

### **Bouchra Bouzoubâa,**

#### **Directrice Achat et Approvisionnement**

Bouchra Bouzoubâa est lauréate de l'IGA et titulaire d'un diplôme en Gestion et Finance. Après l'obtention de son diplôme, Bouchra Bouzoubâa rejoint TGCC en 1992, où elle occupe aujourd'hui le poste de Directrice Achat et Approvisionnement.

### **Moulay Ahmed Iraqui,**

#### **Directeur Général Adjoint – Production**

Ahmed Iraqui est ingénieur en Génie Civil diplômé de l'Académie des travaux publics de Kharkov en 1998. En 1999, il rejoint TGCC en qualité de Directeur Général Adjoint. Parmi les principales références d'Ahmed Iraqui : le complexe touristique Bouznika Bay, Prestigia Marrakech Golf, Aéroport Mohammed V, Aéroport Marrakech Menara, Casa Anfa City, CHU Agadir, etc.

**Mohamed Fennan,**

**Directeur Technique**

Ingénieur d'état en Génie Civil de l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs, Fennan Mohamed a rejoint TGCC en 2002. Il y occupe le poste de Directeur de Projet. M. Fennan a dirigé de nombreux projets d'envergure, notamment le Grand Théâtre de Casablanca, l'atelier de maintenance de la LGV à Tanger et la station de dessalement à Jorf.

**Benabdeljalil Rida,**

**Directeur Zone de Rabat**

Ingénieur d'état en Génie Civil, lauréat de l'Ecole Hassania des Travaux Publics, Benabdeljalil Rida commence sa carrière en 1991 au sein du Ministère de l'équipement en tant qu'Ingénieur d'Etudes. En 1993, il rejoint la Direction du Patrimoine pour la mise en place de la division des études et des interventions. Il réintègre par la suite le Ministère de l'équipement en tant qu'Ingénieur d'Etudes chargé de grands projets pendant 4 ans. Il rejoint TGCC en 2000 et y occupe actuellement le poste de Directeur de Zone.

**Mounir Moustar,**

**Directeur à l'International**

Diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et de l'Ecole Hassania des Travaux Publics, Moustar Mounir commence sa carrière en 2000 au sein de BMCI en tant que Chargé d'Affaires pour les entreprises opérant dans le BTP. Il rejoint Thales Engineering en 2003 comme Chef de Projet. En 2007, il intègre Terrell SAS en qualité de Directeur Adjoint de filiale et Directeur de projet à Dubai. Il est nommé par la suite Directeur de filiale au Maroc par Terrell SAS. En 2012, il rejoint Artellia Ville et Transport en tant que Responsable de Missions et Directeur Grands Projets où il chapeaute notamment le projet de la ligne 15 sud du métro du Grand Paris . Depuis 2017, il occupe le poste de Directeur International au sein de TGCC.

**Ayoub Abchir,**

**Directeur Contrôle de Gestion**

Après l'obtention de son diplôme à l'ESTP en ingénierie génie civil, Abchir Ayoub rejoint Vinci Construction en 2007 en qualité d'Ingénieur Travaux pendant 4 ans. En 2011, il rejoint TGCC où il occupe actuellement le poste de Directeur Contrôle de Gestion. Ayoub Abchir dispose de 14 ans d'expérience dans le secteur du BTP.

**Rémunération des administrateurs**

Au titre de l'exercice 2021, les administrateurs n'ont pas perçu de jetons de présence.

**Rémunération des dirigeants**

La rémunération versée aux dirigeants de l'entreprise au titre de l'année 2021 s'est élevée à 17MDH.

**Relations avec les actionnaires**

Conformément aux exigences réglementaires, TGCC informe, depuis son introduction en bourse en décembre 2021, régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet où sont répertoriés l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Au cours de l'année 2021, TGCC a publié ses informations financières selon le calendrier suivant :

Prospectus relatif à l'introduction en bourse	19/11/2021
Communiqué de presse relatif à la clôture de l'IPO	21/12/2021
Activité du 4 <sup>e</sup> trimestre 2021	23/02/2022
Résultats annuels au 31 décembre 2021	30/03/2022

L'ensemble des communiqués listés ci-dessus sont disponibles sur le site internet de TGCC :

<https://tgcc.ma/informations-financieres/>

# Comptes & rapports

- | Rapport de Gestion
- | Comptes sociaux
- | Comptes consolidés
- | Rapports des Commissaires aux Comptes

## Rapport de **Gestion**

# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EXERCICE 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire annuelle conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Ce rapport expose :

1. L'activité de la société au cours de l'exercice 2021, les opérations réalisées et les résultats obtenus ;
2. La situation financière de la société;
3. La présentation des comptes annuels;
4. La proposition d'affectation du résultat;
5. L'état des filiales et participations et des sociétés contrôlées;
6. L'état de décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs ;
7. Les difficultés rencontrées au cours de l'exercice;
8. L'évolution prévisible et les perspectives d'avenir;
9. La situation du mandat des administrateurs;
10. La liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance ;
11. La situation du mandat des commissaires aux comptes;
12. Les investissements entrepris par l'entreprise
13. Les conventions réglementées.

Les convocations prescrites ont été régulièrement faites et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

## **1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2021**

L'exercice 2021 a été marquée par l'introduction de TGCC à la bourse de Casablanca.

L'exercice 2021 a connu la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 3 202 775 KMAD contre 2 111 560 KMAD pour l'exercice précédent ; soit une augmentation d'environ 52%.

## 2. SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 3 179 445 KMAD contre 2 291 093 KMAD au titre de l'exercice précédent ; soit une hausse de plus de 39%.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2 902 728 KMAD contre 2 196 089 KMAD au titre de l'exercice précédent ; soit une hausse d'environ de 32%.

Le résultat d'exploitation s'élève à 276 717 KMAD contre à 95 003 KMAD au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de 32 401 KMAD, le résultat courant avant impôt est de 244 315 KMAD contre 70 288 KMAD au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat non courant de 26 845 KMAD et après déduction de l'impôt sur les sociétés d'un montant de 85 901 KMAD, l'exercice 2021 se traduit par un bénéfice net de 185 260 KMAD contre un bénéfice net de 42 429 KMAD pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la société s'élevait à 4 119 795 KMAD contre 3 268 985 KMAD au titre de l'exercice précédent ; soit une hausse de 26 %.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 185 260 KMAD

## 3. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, la société a réalisé :

- Un total produit d'exploitation consolidé de 3 728 MMAD contre 2 472 MMAD au titre de l'exercice précédent ;
- Un résultat d'exploitation courant consolidé de 364 MMAD contre 63 MMAD en 2020 ;
- Un résultat net consolidé de 236 MMAD contre 13 MMAD au titre de l'exercice précédent.

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes.

### 1) Bilan

Les principaux postes du bilan figurent ci-après en annexe.

### 2) Compte de produits et charges et ESG

Ces états sont reproduits ci-après en annexe.

## 3) Tableau de financement

Le tableau de financement figure en annexe

## 4) État des informations complémentaires

Les états d'information complémentaires prévus par la réglementation comptable sont également joints aux états cités ci-dessus.

## 4. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 185 259 581,62 dirhams comme suit :

<b>Report à nouveau</b>	98 340 455,24 MAD
<b>Résultat net de l'exercice</b>	185 259 581,62 MAD
<b>Dotation réserve légale</b>	3 473 190,00 MAD
<b>Résultat distribuable</b>	280 126 846,86 MAD
<b>Dividendes bruts</b>	174 019 175,00 MAD
<b>Report à nouveau 2021</b>	106 107 671,86 MAD

## 5. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les résultats des filiales de la Société au 31 décembre 2021.

							Extrait des derniers états de synthèse de la société	
Raison sociale	Secteur d'activité	Capital social	Participation	Prix d'acquisition	Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
BESIX TGCC SAS	Travaux de construction	1.000.000,00	45%	450.000,00	12/31/2021	49.050.686,62	25.292.450,84	
ARTE LIGNIUM	Menuiserie Bois	100.000,00	90%	90.000,00	12/31/2021	4.879.381,64	1.418.378,28	
PLATINUM POWER	Travaux de construction	26.264.000,00	5%	50.000.000,00	-	-	-	
T2G GABON	Travaux de construction	214.300,00	80%	171.474,64	12/31/2021	-9.530.700,89	-724.317,95	
TGCC COTE D'IVOIRE	Travaux de construction	215.000,00	75%	784.772,70	12/31/2021	36.645.599,98	4.496.618,76	
EMENE PREFEA	Fabrication de matériaux de construction	21.000.000,00	100%	41.750.000,00	12/31/2021	55.760.714,41	18.146.387,23	
TGCI	Société à statut CFC	300.000,00	100%	300.000,00	12/31/2021	-165.184,60	-156.780,42	
TGC SENEGAL	Promotion immobilière	168.717,50	100%	168.717,50	12/31/2021	-3.063.000,29	532.977,12	
OXY REVET	Revêtement	100.000,00	100%	18.470.589,00	12/31/2021	11.480.053,76	3.343.691,80	
INFINITE	Menuiserie	100.000,00	80%	80.000,00	12/31/2021	8.030.030,81	7.901.177,92	

## 6. DÉCOMPOSITION PAR ÉCHEANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS

Date de clôture exercice N	(A)	(B)	Montant des dettes échues			(F)
	Montant de dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	Montant des dettes non échues	(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
	1 442 257 844,49	822 199 014,55	75 714 997,29	95 433 223,92	54 378 142,75	394 532 465,98

## 7. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

## 8. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le niveau et la qualité du carnet de commandes au 31 décembre 2021 permettra à TGCC de maintenir sa dynamique de croissance ainsi que sa rentabilité et ce malgré un contexte de hausse des prix des matières premières qui exercent une pression sur les taux de marge.

## 9. SITUATION DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'Administration examine la situation du mandat des administrateurs, et constate que ces derniers n'arriveront à échéance qu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui sera tenue pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, 31 décembre 2024 et 31 décembre 2026, selon le cas.

## 10. LA LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION AINSI QUE LEURS EMPLOIS

Cf. Annexe 1

## 11. SITUATION DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Conseil d'Administration examine la situation des mandats des commissaires aux comptes. Le Conseil d'Administration constate que le mandat du commissaire aux comptes Audicis représenté par M. BOUMESMAR Mohamed arrive à échéance à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui sera tenue pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et propose à l'assemblée générale de le renouveler pour une durée de 3 ans.

Le Conseil d'Administration constate également que le mandat du commissaire aux comptes Fidaroc Grant Thornton représenté par M. MAAROUF Tarik n'arrive à échéance qu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui sera tenue pour statuer sur les comptes de

l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## 12. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS PAR LA SOCIÉTÉ

Les dépenses en investissements nets consolidés se sont élevées à 150 M MAD au 31 décembre 2021 contre 49 MMAD en 2020. Ces investissements accompagnent le déploiement de la production et portent principalement sur des installations techniques, des équipements d'échafaudage et du matériel de transport.

## 13. CONVENTIONS REGLEMENTÉES.

Nous vous soumettons le rapport général du commissaire aux comptes de la Société ainsi que le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Casablanca, le 29 mars 2022.

**Le conseil d'administration**



## LA LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION AINSI QUE LEURS EMPLOIS

Les mandats de M. Mohammed Bouzoubaa, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

### M. Mohammed **Bouzoubaa**

<b>Société</b>	<b>Mandat</b>
Agaly Promo	Co gérant
Abline	Gérant
Akdital Immo	Administrateur
Albo Promotion	Co gérant
Artorium	Co gérant
B Distrib	Gérant
B. Invest Holding	Gérant
Bfo Office	Gérant
Bfo Partners	PDG
Bfo Sante	Gérant
Bh Développement	Co gérant
Bina Bayti	Co gérant
Bina Développement	Gérant
Bina Développement Immobilier	Co gérant
Bina Invest	Gérant
Bina Logistics	Administrateur
Bina Premium	Co gérant
Bouskoura Immobilier	Co gérant
Bouskoura Immobilier 2	Co gérant
Carlton Immobilier	Co gérant
Casa Anfa Développement	Gérant
Chellalate Promo	Co gérant
Crea Immo	Co gérant
Espacio 2005 Maroc	Gérant
Galy Immo	Co gérant
Gidm Promo	Co gérant
Groupe Alj & Bouzoubaa	Co gérant
Groupe Arabe de Réalisation d'Afrique du Nord	Administrateur / DG
Groupe International De Management Des Etablissements De Soins	PDG
Groupe Soukkania	Co gérant
Hdyat Errahma	Co gérant
Immobiliere Forrest	Gérant
Immobiliere Soukania	Co gérant
Immoxy	Co gérant
Kenz Tamaris	Co gérant
Lead Premium	Co gérant
Linab	Co gérant
Mbo Développement	Co gérant
Midp Hôtel	Gérant
Mme Trading Agency	PDG
Nec Immo	Gérant
Promo 611	Co gérant
TGCC Développement Immobilier	Gérant
TGCC Immobilier	Co gérant
TGCC Réalisations Immobilières	Gérant
Tmlog	Co gérant
Villa Van Gogh	Gérant
Yas Développement	Co gérant

Les mandats de Madame Meryem Bouzoubaa, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

#### Mme Meryem **Bouzoubaa**

Société	Mandat
Artorium	Gérante
Fondation TGCC	Présidente

Les mandats de Monsieur Saad Bendidi, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

#### M. Saad **Bendidi**

Société	Mandat
Akdital Holding	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
MEDTECH	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Centrale d'équipements et de Carrosserie Industrielles	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
DISLOG Industries	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
AZIZA	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Forafric	Président du Conseil d'Administration
Les Eaux Minérales d'Oulmès	Membre du Conseil d'Administration
MC II Pasta	Membre du Conseil d'Administration
MC III Meso	Membre du Conseil d'Administration
MC II Concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC III concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC II Smart	Membre du Conseil d'Administration
MC II Trailers	Membre du Conseil d'Administration
MC III Al Razi	Membre du Conseil d'Administration
MC III Indus	Membre du Conseil d'Administration
MC III Clean	Membre du Conseil d'Administration
MC Holding	Membre du Conseil d'Administration
MCIII Scan I	Membre du Conseil d'Administration
RAYLAB	Membre du Conseil d'Administration

Les mandats de Monsieur Saad Berrada, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

#### M. Saad **Berrada**

Société	Mandat
Berch	Gérant Associé
C.C Outtour	Gérant Associé
Chocosweet	Gérant Associé
Habitation Modernes	Gérant Associé
Hamd	Gérant Associé
Michoc	Président Associé
MP2C	Gérant Associé
MC Sweet	Gérant Associé
Santraco	Gérant Associé
Societe Immo Outtour	Gérant Associé
Mipar	Gérant Associé
Yas Immobilier	Associé
Bousoukoura Immobilier	Associé
Tmlog	Associé
Pres du Service	Associé
Afriquia Gaz	Administrateur

Les mandats de Monsieur Med Reda Jaafar Senoussi, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

#### M. Med Reda **Jaafar Senoussi**

Société	Mandat
Mediterrania Capital Partners gestion	Administrateur Directeur Général
Sininvest	Gérant
Fondation TGCC	Trésorier

Les mandats de Monsieur Saad Benjelloun, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

#### M. Saad **Benjelloun**

Société	Mandat
MKN Consulting	Associé Gérant

Les mandats de Monsieur Hatim Ben Ahmed, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

#### M. Hatim **Ben Ahmed**

Société	Mandat
Mediterrania Capital Gestion	Directeur Général Délégué et Membre du Conseil d'Administration
Mediterrania Capital Partners Maroc	Gérant
MC Team Maroc	Gérant
MC II Pasta	Membre du Conseil d'Administration
MC III Meso	Membre du Conseil d'Administration
MC II Concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC III Concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC II Smart	Membre du Conseil d'Administration
MC II Trailers	Membre du Conseil d'Administration
MC III Al Razi	Membre du Conseil d'Administration
MC III Indus	Membre du Conseil d'Administration
MC III Clean	Membre du Conseil d'Administration
MC Holding	Membre du Conseil d'Administration
Akdital Holding	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
MEDTECH	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Centrale d'équipements et de Carrosserie Industrielles	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
DISLOG Industries	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
CTI	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Société Meunière Tunisienne	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale

Les mandats de Monsieur Khalid Chami, autres que ceux concernant le Groupe TGCC se présentent comme suit :

#### M. Khalid **Chami**

Société	Mandat
EQDOM	Président du Conseil d'Administration
La Marocaine Vie	Administrateur
ALD Automotive	Administrateur
Investima	Administrateur
Sogelease Maroc	Administrateur
Marbar SA	Administrateur
Marbar Chimie SA	Administrateur
Gemarfin Sarl	Gérant
Union Maritime Minière SA	Président du Conseil d'Administration
SGMB	Président du Conseil de Surveillance
Administration de Transports Marocains	Président du Conseil d'Administration

# Comptes sociaux

## Bilan Actif

	(En dirhams)	31-déc-21			31-déc-20
		Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations en non valeur (A)</b>	<b>86 732 726,52</b>	<b>34 807 565,01</b>	<b>51 925 161,51</b>	<b>69 271 706,81</b>
	Frais préliminaires	272 072,00	163 243,21	108 828,79	163 243,19
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	86 460 654,52	34 644 321,80	51 816 332,72	69 108 463,62
	Primes de remboursement des obligations				
	<b>Immobilisations incorporelles (B)</b>	<b>6 900 682,96</b>	<b>6 198 268,62</b>	<b>702 414,34</b>	<b>1 102 649,33</b>
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 900 682,96	6 198 268,62	702 414,34	1 102 649,33
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	<b>Immobilisations corporelles (C)</b>	<b>378 485 922,08</b>	<b>248 562 755,20</b>	<b>129 923 166,88</b>	<b>105 648 428,13</b>
	Terrains				
	Constructions	2 405 000,00	80 166,67	2 324 833,33	
	Installations techniques, matériel et outillage	346 010 973,82	226 732 907,19	119 278 066,63	96 801 338,12
	Matériel de transport	4 606 935,70	4 286 664,73	320 270,97	277 856,66
	Mobilier de bureau, aménagements divers	25 463 012,56	17 463 016,61	7 999 995,95	8 569 233,35
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	<b>Immobilisations financières (D)</b>	<b>131 959 150,30</b>	<b>52 800 000,00</b>	<b>79 159 150,30</b>	<b>202 452 488,78</b>
	Prêts immobilisés	254 943,96		254 943,96	39 431,42
	Autres créances financières	19 438 652,50		19 438 652,50	142 666 503,52
	Titres de participation	112 265 553,84	52 800 000,00	59 465 553,84	59 746 553,84
	Autres titres immobilisés				
<b>Ecart de conversion - Actif (E)</b>					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentation des dettes financières					
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>604 078 481,86</b>	<b>342 368 588,83</b>	<b>261 709 893,03</b>	<b>378 475 273,05</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks (F)</b>	<b>580 663 170,64</b>		<b>580 663 170,64</b>	<b>514 969 062,88</b>
	Marchandises				
	Matières et fournitures consommables	78 825 397,89		78 825 397,89	78 047 207,31
	Produits en cours	501 837 772,75		501 837 772,75	436 921 855,57
	Produits intermédiaires et résiduels				
	Produits finis				
	<b>Créances de l'actif circulant (G)</b>	<b>3 161 183 343,37</b>	<b>87 424 985,59</b>	<b>3 073 758 357,78</b>	<b>2 374 681 710,41</b>
	Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	258 431 330,95		258 431 330,95	94 771 184,91
	Clients et comptes rattachés	2 518 604 221,47	87 424 985,59	2 431 179 235,88	1 832 788 702,46
	Personnel	263 763,72		263 763,72	202 168,94
	État	322 959 599,31		322 959 599,31	296 880 837,91
	Compte d'associés				
	Autres débiteurs	39 042 844,71		39 042 844,71	129 586 857,47
	Comptes de régularisation actif	21 881 583,21		21 881 583,21	20 451 958,72
	<b>Titres et valeurs de placement (H)</b>				
Ecart de conversion actif [I]   Eléments circulants	260 206,94		260 206,94	223 670,50	
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>3 742 106 720,95</b>	<b>87 424 985,59</b>	<b>3 654 681 735,36</b>	<b>2 889 874 443,79</b>	
TRESORERIE	<b>Trésorerie-Actif</b>	<b>203 402 926,31</b>		<b>203 402 926,31</b>	<b>635 232,16</b>
	Chèques et valeurs à encaisser				
	Banques, T G et C C P	203 114 219,20		203 114 219,20	336 841,50
	Caisses, Régies d'avances et accreditifs	288 707,11		288 707,11	298 390,66
	<b>TOTAL III</b>	<b>203 402 926,31</b>		<b>203 402 926,31</b>	<b>635 232,16</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 549 588 129,12</b>	<b>429 793 574,42</b>	<b>4 119 794 554,70</b>	<b>3 268 984 949,00</b>	

## Bilan Passif

	(En dirhams)	31-déc-21	31-déc-20
		<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 110 279 706,18</b>
Capital social ou personnel ( 1)	316 398 500,00	281 666 600,00	
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé	316 398 500,00	281 666 600,00	
dont versé	316 398 500,00	281 666 600,00	
Primes d'émission, de fusion , d'apport	481 717 109,19	208 333 270,00	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	28 166 660,00	28 166 660,00	
Autres réserves	397 400,13	397 400,13	
Report à nouveau ( 2)	98 340 455,24	287 883 194,94	
Résultats nets en instance d'affectation ( 2)			
Résultat net de l'exercice ( 2)	185 259 581,62	42 429 196,19	
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>1 110 279 706,18</b>	<b>848 876 321,26</b>	
<b>Capitaux propres assimilés (B)</b>			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Dettes de financement (C)</b>	<b>85 214 917,46</b>	<b>210 524 645,52</b>	
Emprunts obligataires		20 000 000,02	
Autres dettes de financement	85 214 917,46	190 524 645,50	
<b>Provisions durables pour risques et charges (D)</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>Ecart de conversion - Passif (E)</b>			
Augmentation de créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
<b>TOTAL I ( A + B + C + D + E )</b>	<b>1 195 494 623,64</b>	<b>1 059 400 966,78</b>	
PASSIF CIRCULANT	<b>Dettes du passif circulant (F)</b>	<b>2 386 322 991,32</b>	<b>1 573 313 727,24</b>
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 442 257 844,49	1 020 917 106,30
	Clients créditeurs , avances et acomptes	620 089 043,07	210 232 979,64
	Personnel	7 634 440,82	4 861 481,23
	Organismes sociaux	13 431 819,51	10 301 230,06
	État	296 299 595,38	252 741 885,13
	Comptes d'associés		20 161 392,21
	Autres créanciers	505 986,71	48 787 269,47
	Comptes de régularisation - passif	6 104 261,34	5 310 383,20
	<b>Autres provisions pour risques et charges (G)</b>	<b>3 315 656,12</b>	<b>1 933 174,50</b>
	<b>Écarts de conversion Passif ( éléments circulants ) (H)</b>		<b>61 271,68</b>
	<b>TOTAL II ( F + G + H )</b>	<b>2 389 638 647,44</b>	<b>1 575 308 173,42</b>
TRESORERIE	<b>Trésorerie passif</b>	<b>534 661 283,62</b>	<b>634 275 808,80</b>
	Crédits d'escompte	70 917 735,66	106 890 372,67
	Crédits de trésorerie	135 471 000,00	196 225 700,00
	Banques (Soldes créditeurs)	328 272 547,96	331 159 736,13
	<b>TOTAL III</b>	<b>534 661 283,62</b>	<b>634 275 808,80</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL ( I + II + III )</b>	<b>4 119 794 554,70</b>	<b>3 268 984 949,00</b>	

## Compte de produits et charges (hors taxes)

	(En dirhams)	Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021			
		NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
			Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)	
<b>EXPLOITATION</b>	<b>I Produits d'exploitation</b>	<b>3 179 444 520,73</b>		<b>3 179 444 520,73</b>	<b>2 291 092 730,54</b>
	Ventes de marchandises (en l'état)				
	Ventes de biens et services produits	3 202 774 941,47		3 202 774 941,47	2 111 559 715,19
	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 202 774 941,47</b>		<b>3 202 774 941,47</b>	<b>2 111 559 715,19</b>
	Variation de stocks de produits ( + ou - ) (1)	-46 996 538,32		-46 996 538,32	76 102 798,30
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	23 666 117,58		23 666 117,58	103 430 217,05
	<b>TOTAL I</b>	<b>3 179 444 520,73</b>		<b>3 179 444 520,73</b>	<b>2 291 092 730,54</b>
<b>EXPLOITATION</b>	<b>II Charges d'exploitation</b>	<b>2 902 458 879,61</b>	<b>268 938,20</b>	<b>2 902 727 817,81</b>	<b>2 196 089 299,52</b>
	Achats revendus (2) de marchandises				
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	2 257 480 640,90		2 257 480 640,90	1 613 084 910,04
	Autres charges externes	109 330 136,23	268 938,20	109 599 074,43	115 330 922,29
	Impôts et taxes	3 368 377,59		3 368 377,59	3 716 649,39
	Charges de personnel	456 528 796,64		456 528 796,64	370 978 543,96
	Autres charges d'exploitation	857 142,86		857 142,86	1 244 598,06
	Dotations d'exploitation	74 893 785,39		74 893 785,39	91 733 675,78
	<b>TOTAL II</b>	<b>2 902 458 879,61</b>	<b>268 938,20</b>	<b>2 902 727 817,81</b>	<b>2 196 089 299,52</b>
	<b>III RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>276 985 641,12</b>	<b>-268 938,20</b>	<b>276 716 702,92</b>	<b>95 003 431,02</b>
<b>FINANCIER</b>	<b>IV Produits financiers</b>	<b>5 942 041,40</b>		<b>5 942 041,40</b>	<b>7 958 453,54</b>
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
	Gains de change	50 590,68		50 590,68	434 116,53
	Intérêts et autres produits financiers	5 667 780,22		5 667 780,22	7 518 692,00
	Reprises financières : transferts de charges	223 670,50		223 670,50	5 645,01
	<b>TOTAL IV</b>	<b>5 942 041,40</b>		<b>5 942 041,40</b>	<b>7 958 453,54</b>
	<b>V Charges financières</b>	<b>38 343 522,81</b>		<b>38 343 522,81</b>	<b>32 673 368,88</b>
	Charges d'intérêts	37 847 327,29		37 847 327,29	32 303 644,41
	Pertes de change	235 988,58		235 988,58	146 053,97
	Autres charges financières				
Dotations financières	260 206,94		260 206,94	223 670,50	
<b>TOTAL V</b>	<b>38 343 522,81</b>		<b>38 343 522,81</b>	<b>32 673 368,88</b>	
<b>VI RÉSULTAT FINANCIER ( IV - V )</b>	<b>-32 401 481,41</b>		<b>-32 401 481,41</b>	<b>-24 714 915,34</b>	
<b>VII RÉSULTAT COURANT ( III + VI )</b>	<b>244 584 159,71</b>	<b>-268 938,20</b>	<b>244 315 221,51</b>	<b>70 288 515,68</b>	

## Compte de produits et charges (hors taxes) suite

	(En dirhams)	Exercice du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021			
		NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
			Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)	
<b>NON COURANT</b>	<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>51 566 801,29</b>		<b>51 566 801,29</b>	<b>21 358 266,64</b>
	Produits de cessions d'immobilisations	22 742 943,63		22 742 943,63	3 953 047,45
	Subvention d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	28 823 857,66		28 823 857,66	5 405 219,19
	Reprises non courantes : transferts de charges				12 000 000,00
	<b>TOTAL VIII</b>	<b>51 566 801,29</b>		<b>51 566 801,29</b>	<b>21 358 266,64</b>
	<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>	<b>24 721 519,18</b>		<b>24 721 519,18</b>	<b>22 717 628,13</b>
	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	20 757 724,00		20 757 724,00	1 361 269,94
	Subventions accordées				
Autres charges non courantes	3 963 795,18		3 963 795,18	21 356 358,19	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions					
<b>TOTAL IX</b>	<b>24 721 519,18</b>		<b>24 721 519,18</b>	<b>22 717 628,13</b>	
<b>X RÉSULTAT NON COURANT ( VIII - IX )</b>	<b>26 845 282,11</b>		<b>26 845 282,11</b>	<b>-1 359 361,49</b>	
<b>XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ( VII+ ou - X )</b>	<b>271 429 441,82</b>	<b>-268 938,20</b>	<b>271 160 503,62</b>	<b>68 929 154,19</b>	
<b>XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>85 900 922,00</b>		<b>85 900 922,00</b>	<b>26 499 958,00</b>	
<b>XIII RÉSULTAT NET ( XI - XII )</b>	<b>185 528 519,82</b>	<b>-268 938,20</b>	<b>185 259 581,62</b>	<b>42 429 196,19</b>	
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS ( I + IV + VIII )</b>	<b>3 236 953 363,42</b>		<b>3 236 953 363,42</b>	<b>2 320 409 450,72</b>	
<b>XV TOTAL DES CHARGES ( II + V + IX + XII )</b>	<b>3 051 424 843,60</b>	<b>268 938,20</b>	<b>3 051 693 781,80</b>	<b>2 277 980 254,53</b>	
<b>XVI RÉSULTAT NET ( total produits - total charges )</b>	<b>185 528 519,82</b>	<b>-268 938,20</b>	<b>185 259 581,62</b>	<b>42 429 196,19</b>	

## Passage du Résultat Net Comptable au Résultat Fiscal

01/01/2021 au 31/12/2021

INTITULÉS	MONTANT (+)	MONTANT (-)
<b>I. RÉSULTAT NET COMPTABLE</b>		
Bénéfice net	185 259 581,62	
Perte nette		
<b>II. REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>94 041 502,61</b>	
<b>REINTEGRATIONS FISCALES COURANTES</b>	<b>3 907 781,80</b>	
Excédent leasing	1 394 380,00	
Cadeaux clients	196 157,64	
Provisions clients douteux	2 317 244,16	
<b>REINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES</b>	<b>90 133 720,81</b>	
Pénalités et amendes	66 575,61	
Charges non courantes	3 897 285,00	
Charges sur exercice antérieure	268 938,20	
Impôts sur les bénéfices	85 900 922,00	
<b>III. DÉDUCTIONS FISCALES</b>		<b>1 749 720,43</b>
<b>DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES</b>		<b>1 749 720,43</b>
DIVIDENDES RECUS		1 749 720,43
<b>DÉDUCTIONS FISCALES NON COURANTES</b>		
<b>Total</b>	<b>279 301 084,23</b>	<b>1 749 720,43</b>
<b>IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL</b>		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	277 551 363,80	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
<b>V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)</b>		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
<b>VI - RÉSULTAT NET FISCAL</b>		
<b>. Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)</b>	<b>277 551 363,80</b>	
<b>. Déficit net fiscal (B)</b>		
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS</b>		
<b>VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER</b>		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

## État des Soldes de Gestion (E.S.G)

01/01/2021 au 31/12/2021

	DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)		
2	- Achats revendus de marchandises		
<b>I</b>	<b>= MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT</b>		
	<b>+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>3 155 778 403,15</b>	<b>2 187 662 513,49</b>
<b>II</b>	3 Ventes de biens et services produits	3 202 774 941,47	2 111 559 715,19
	4 Variation stocks produits	-46 996 538,32	76 102 798,30
	5 Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	<b>- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)</b>	<b>2 367 079 763,35</b>	<b>1 728 415 832,33</b>
<b>III</b>	6 Achats consommés de matières et fournitures	2 257 480 640,90	1 613 084 910,04
	7 Autres charges externes	109 599 122,45	115 330 922,29
	<b>= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)</b>	<b>788 698 639,80</b>	<b>459 246 681,16</b>
<b>IV</b>	8 + Subventions d'exploitation		
	9 - Impôts et taxes	3 368 377,59	3 716 649,39
	10 - Charges de personnel	456 528 796,64	370 978 543,96
	<b>= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)  OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>328 801 465,57</b>	<b>84 551 487,81</b>
<b>V</b>	11 + Autres produits d'exploitation		
	12 - Autres charges d'exploitation	857 142,86	1 244 598,06
	13 + Reprises d'exploitation, transferts de charges	23 666 117,58	103 430 217,05
	14 - Dotations d'exploitation	74 893 737,37	91 733 675,78
<b>VI</b>	<b>= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ou-)</b>	<b>276 716 702,92</b>	<b>95 003 431,02</b>
<b>VII</b>	<b>+ RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-32 401 481,41</b>	<b>-24 714 915,34</b>
<b>VIII</b>	<b>= RÉSULTAT COURANT (+ou-)</b>	<b>244 315 221,51</b>	<b>70 288 515,68</b>
	<b>+ RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>26 845 282,11</b>	<b>-1 359 361,49</b>
<b>IX</b>	15 - Impôts sur les résultats	85 900 922,00	26 499 958,00
<b>X</b>	<b>= RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>185 259 581,62</b>	<b>42 429 196,19</b>
<b>- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)</b>			
<b>1</b>	<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>185 259 581,62</b>	<b>42 429 196,19</b>
	Bénéfice +	185 259 581,62	42 429 196,19
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	50 336 741,26	48 624 450,56
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2)		
8	- Produits des cessions d'immobilisation	22 742 943,63	3 953 047,45
9	+ Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées	20 757 724,00	1 361 269,94
	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>233 611 103,25</b>	<b>88 461 869,24</b>
<b>I</b>	<b>10 - Distributions de bénéfices</b>	<b>231 971 935,89</b>	
<b>II</b>	<b>= AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 639 167,36</b>	<b>88 461 869,24</b>

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passif circulants et à la trésorerie.  
(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.  
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

## Détail des Postes du C.P.C.

01/01/2021 au 31/12/2021

	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
	<b>611 - Achats revendus de marchandises</b>		
611	* Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises (±)		
	<b>Total</b>		
	<b>612 - Achats consommés de matières et fournitures</b>	<b>2 257 480 640,90</b>	<b>1 613 084 910,04</b>
	* Achat de matières premières	676 618 482,85	479 472 194,50
	* Variation des stocks de matières premières (+/-)	-778 190,58	-14 508 629,47
612	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	180 428 542,35	89 919 835,51
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)		46 996 807,64
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	53 885 134,56	38 867 691,70
	* Achats de travaux, études et prestations de services	1 347 326 671,72	972 337 010,16
	<b>Total</b>	<b>2 257 480 640,90</b>	<b>1 613 084 910,04</b>
	<b>613/614 - Autres charges externes</b>	<b>109 599 122,45</b>	<b>115 330 922,29</b>
	* Locations et charges locatives	19 152 197,89	16 182 720,99
	* Redevances de crédit-bail	37 834 519,47	42 731 195,44
	* Entretien et réparations	16 151 323,98	15 955 411,08
	* Primes d'assurances	11 804 961,32	11 562 571,52
613/614	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise		27 495,02
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	8 756 383,29	9 629 101,07
	* Redevances pour brevets, marques, droits.....	1 206 614,99	96 000,00
	* Transports	2 944 457,07	2 821 695,23
	* Déplacements, missions et réceptions	1 778 920,52	2 307 676,35
	* Reste du poste des autres charges externes	9 969 743,92	14 017 055,59
	<b>Total</b>	<b>109 599 122,45</b>	<b>115 330 922,29</b>
	<b>617 - * Charges de personnel</b>	<b>456 528 796,64</b>	<b>370 978 543,96</b>
617	* Rémunération du personnel	362 252 208,58	295 644 557,58
	* Charges sociales	86 272 637,32	69 859 751,99
	* Reste du poste des charges de personnel	8 003 950,74	5 474 234,39
	<b>Total</b>	<b>456 528 796,64</b>	<b>370 978 543,96</b>
	<b>618 - Autres charges d'exploitation</b>	<b>857 142,86</b>	<b>1 244 598,06</b>
618	* Jetons de présence	857 142,86	
	* Pertes sur créances irrécouvrables		1 244 598,06
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	<b>Total</b>	<b>857 142,86</b>	<b>1 244 598,06</b>
	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
638	638 *Autres charges financières		
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste des autres charges financières		
	<b>Total</b>		
	<b>CHARGES NON COURANTES</b>	<b>3 963 795,18</b>	<b>21 356 358,19</b>
	<b>658 - Autres charges non courantes</b>	<b>3 963 795,18</b>	<b>21 356 358,19</b>
658	* Pénalités sur marchés et dédits		
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
	* Pénalités et amendes fiscales et pénales	66 575,61	7 466 494,75
	* Créances devenues irrécouvrables	3 897 219,57	1 889 863,44
	* Reste du poste des autres charges non courantes		12 000 000,00
	<b>Total</b>	<b>3 963 795,18</b>	<b>21 356 358,19</b>

## Détail des Postes du C.P.C. (Suite)

01/01/2021 au 31/12/2021

	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
	<b>Ventes de marchandises</b>		
	Ventes de marchandises au Maroc		
711	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	<b>Total</b>		
	<b>Ventes de biens et services produits</b>	<b>3 202 774 941,47</b>	<b>2 111 559 715,19</b>
	Ventes de biens au Maroc	67 682 926,65	28 051 122,25
	Ventes de biens à l'étranger		
712	Ventes des services au Maroc	3 082 038 677,96	2 045 953 862,71
	Ventes des services à l'étranger	13 221 135,40	9 353 021,18
	Redevances pour brevets, marques, droits..		
	Reste du poste des ventes et services produits	39 832 201,46	28 201 709,05
	<b>Total</b>	<b>3 202 774 941,47</b>	<b>2 111 559 715,19</b>
	<b>Variation des stocks de produits</b>	<b>-46 996 538,32</b>	<b>76 102 798,30</b>
	Variation des stocks des biens produits (+/-)		
713	Variation des stocks des services produits (+/-)	-46 996 538,32	76 102 798,30
	Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
	<b>Total</b>	<b>-46 996 538,32</b>	<b>76 102 798,30</b>
	<b>Autres produits d'exploitation</b>		
718	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste des produits divers		
	<b>Total</b>		
	<b>Reprises d'exploitation transferts de charges</b>	<b>23 666 117,58</b>	<b>103 430 217,05</b>
719	Reprises	16 219 132,29	1 885 104,91
	Transferts de charges	7 446 985,29	101 545 112,14
	<b>Total</b>	<b>23 666 117,58</b>	<b>103 430 217,05</b>
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
	<b>Intérêts et autres produits financiers</b>	<b>5 667 780,22</b>	<b>7 518 692,00</b>
	Intérêts et produits assimilés	3 918 059,79	7 518 692,00
738	Revenus des créances rattachées à des participations		
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers	1 749 720,43	
	<b>Total</b>	<b>5 667 780,22</b>	<b>7 518 692,00</b>

## Tableau des Immobilisations autres que Financières

01/01/2021 au 31/12/2021

N A T U R E	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>87 333 726,52</b>						<b>601 000,00</b>	<b>86 732 726,52</b>
* Frais préliminaires	873 072,00						601 000,00	272 072,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	86 460 654,52							86 460 654,52
* Primes de remboursement obligations								
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>6 592 601,96</b>	<b>308 081,00</b>						<b>6 900 682,96</b>
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 592 601,96	308 081,00						6 900 682,96
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>325 174 678,59</b>	<b>77 033 342,64</b>			<b>23 722 099,15</b>			<b>378 485 922,08</b>
* Terrains								
* Constructions		2 405 000,00						2 405 000,00
* Installat. techniques, matériel et outillage	296 988 935,82	72 483 155,98			23 461 117,98			346 010 973,82
* Matériel de transport	4 544 859,39	323 057,48			260 981,17			4 606 935,70
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	23 640 883,38	1 822 129,18						25 463 012,56
* Autres immobilisations corporelles								
* Immobilisations corporelles en cours								
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>419 101 007,07</b>	<b>77 341 423,64</b>			<b>23 722 099,15</b>		<b>601 000,00</b>	<b>472 119 331,56</b>

## Tableau des Amortissements

01/01/2021 au 31/12/2021

N A T U R E	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>18 062 019,71</b>	<b>17 346 545,30</b>	<b>601 000,00</b>	<b>34 807 565,01</b>
* Frais préliminaires	709 828,81	54 414,40	601 000,00	163 243,21
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	17 352 190,90	17 292 130,90		34 644 321,80
* Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 489 952,63</b>	<b>708 315,99</b>		<b>6 198 268,62</b>
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	5 489 952,63	708 315,99		6 198 268,62
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>219 526 250,46</b>	<b>32 281 879,89</b>	<b>3 245 375,15</b>	<b>248 562 755,20</b>
* Terrains				
* Constructions		80 166,67		80 166,67
* Installations techniques; matériel et outillage	200 187 597,70	29 567 405,41	3 022 095,92	226 732 907,19
* Matériel de transport	4 267 002,73	242 941,23	223 279,23	4 286 664,73
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	15 071 650,03	2 391 366,58		17 463 016,61
* Autres immobilisations corporelles				
* Immobilisations corporelles en cours				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>243 078 222,80</b>	<b>50 336 741,18</b>	<b>3 846 375,15</b>	<b>289 568 588,83</b>

## Tableau des Provisions

01/01/2021 au 31/12/2021

N A T U R E	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	52 800 000,00							52 800 000,00
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>52 800 000,00</b>							<b>52 800 000,00</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	80 433 066,95	21 501 546,93			14 509 628,29			87 424 985,59
5. Autres Provisions pour risques et charge	1 933 174,50	3 055 449,18	260 206,94		1 709 504,00	223 670,50		3 315 656,12
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>82 366 241,45</b>	<b>24 556 996,11</b>	<b>260 206,94</b>		<b>16 219 132,29</b>	<b>223 670,50</b>		<b>90 740 641,71</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>135 166 241,45</b>	<b>24 556 996,11</b>	<b>260 206,94</b>		<b>16 219 132,29</b>	<b>223 670,50</b>		<b>143 540 641,71</b>

## Tableau des Titres de Participation

01/01/2021 au 31/12/2021

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
							1	2	3	
PLATINIUM POWER	0	PROMOTION	26 264 000,00	5,00	50 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
T2G GABON	0	PROMOTION	214 300,00	80,00	171 474,64	0,00		0,00	0,00	0,00
TGCC COTE D'IVOIRE	0	PROMOTION	215 000,00	75,00	784 772,70	0,00		0,00	0,00	0,00
EMENE PREFA	0	MATERIEUX DE CONSTRUCTION	21 000 000,00	76,00	41 750 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
TGCI	0	PROMOTION	300 000,00	100,00	300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
ARTE LIGNIUM	0	MENUISERIE BOIS	100 000,00	90,00	90 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
BESIX-TGCC	0	CONSTRUCTION	1 000 000,00	45,00	450 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
TGCC SENEGALE	0	CONSTRUCTION	168 717,50	100,00	168 717,50	0,00		0,00	0,00	0,00
OXY REVET	0	REVETEMENT	100 000,00	100,00	18 470 589,00	0,00		0,00	0,00	0,00
INFINITE	0	MENUISERIE ALU	100 000,00	80,00	80 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>T o t a l</b>			<b>49 462 017,50</b>	<b>--</b>	<b>112 265 553,84</b>	<b>0,00</b>	<b>--</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Détail de La Taxe sur La Valeur Ajoutée

01/01/2021 au 31/12/2021

N A T U R E	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin d'exercice
	(1)	(2)	(3)	(1+2-3=4)
<b>A. T.V.A. Facturée</b>	<b>224.085.506,82</b>	<b>436.202.657,42</b>	<b>411.776.134,64</b>	<b>248.512.029,60</b>
<b>B. T.V.A. Récupérable</b>	<b>212.238.976,16</b>	<b>518.016.208,93</b>	<b>435.831.386,93</b>	<b>294.423.798,16</b>
sur charges	212.238.976,16	512.635.784,93	430.699.950,93	294.174.810,16
sur immobilisations		5.380.424,00	5.131.436,00	248.988,00
<b>C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A = (A - B)</b>	<b>11.846.530,66</b>	<b>-81.813.551,51</b>	<b>-24.055.252,29</b>	<b>-45.911.768,56</b>

## État de Répartition du Capital Social

01/01/2021 au 31/12/2021

Principaux associés		Ident. Fiscal	N° C.N.I.	N° C.E.	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nomin. de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
Nom, prénom	Associés					Ex. N - 1	Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
Mme BOUZOUBAA Fatima			BE563380		22 Rue Sompy, Oasis, Casablanca	1	10	10	100,00	100,00	100,00
Mme NAZIH CHERKAOUI Meryem			BE601881		LOT FLORIDA RUE N°2 CALIFORNIE -CASABLANCA	1	10	10	100,00	100,00	100,00
Mlle BOUZOUBAA Abla			BK612045		LOT FLORIDA RUE N°2 CALIFORNIE -CASABLANCA	1	10	10	100,00	100,00	100,00
Mr Mohamed Saad berrada			A144946		Route de Mekka, Californie-Casablanca	1	10	10	100,00	100,00	100,00
Mr Mohamed Réda Jaafar senoussi			BE743530		Rés Ghandi, Hay Essalam-Casablanca	1	10	10	100,00	100,00	100,00
	MC III Concrete	151290			5th Floor Barkly, Le Caudan Waterfront, Port Louis-Maurice	1	10	10	100,00	100,00	100,00
MOHAMMED BOUZOUBAA			B136114		LOT FLORIDA RUE N°2 CALIFORNIE -CASABLANCA	2339996	23399950	10	233 999 500,00	233 999 500,00	233 999 500,00
	MC II Concrete	C80030			B2 industry street Qormi, QRM 3000-Malte	476664	3208060	10	32 080 600,00	32 080 600,00	32 080 600,00
Divers			111111			0	5031780	10	50 317 800,00	50 317 800,00	50 317 800,00
<b>Total</b>						<b>2816666</b>	<b>31639850</b>	<b>--</b>	<b>316 398 500,00</b>	<b>316 398 500,00</b>	<b>316 398 500,00</b>

(1) Quand le nombre des associés est inférieur à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital.

Dans les autres cas, il ya lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

## Tableau d'Affectation des Résultats Intervenu au cours de L'Exercice

01/01/2021 au 31/12/2021

A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		MONTANT	B. AFFECTATION DES RESULTATS		MONTANT
Décision du	30/06/2021		Réserve légale		
Report à nouveau		287 883 194,94	Autres réserves		
Résultats nets en instance d'affectation			Tantièmes		
Résultat net de l'exercice		42 429 196,19	Dividendes		231 971 935,89
Prélèvements sur les réserves			Autres affectations		
Autres prélèvements			Report à nouveau		98 340 455,24
<b>TOTAL A</b>		<b>330 312 391,13</b>	<b>TOTAL B</b>		<b>330 312 391,13</b>

## État pour le calcul de l'impôt sur les sociétés

01/01/2021 au 31/12/2021

NATURE DES PRODUITS	MONTANT
<b>CA Global</b>	<b>3 202 774 941,47</b>
CA Taxable	3 202 774 941,47
CA exonéré à 100 %	
CA soumis au taux réduit de 8,75%	
CA soumis au taux réduit de 10%	
CA soumis au barème plafonné de 17,5%	
<b>Autres produits taxables</b>	<b>34 542 228,56</b>
Autres produits d'exploitation	
Produits financiers	5 718 370,90
Subventions	
Profit net de cession d'immobilisations	
Autres produits non courants	28 823 857,66
<b>Dénominateur</b>	<b>3 237 317 170,03</b>
<b>Montant de l'impôt sur les sociétés (IS) dû</b>	<b>85 900 923,00</b>



## État Détaillé des Stocks

01/01/2021 au 31/12/2021

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ ou -) 7 = 6 - 3
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	
	1	2	3	4	5	6	
<b>I. Stocks Approvisionnement</b>							
<b>1- Biens et produits destinés à la revente en l'état</b>							
* Biens immeubles							
* Biens meubles							
<b>2- Biens et Matières Premières destinés aux activités de production et de transformation</b>	<b>78 825 397,89</b>		<b>78 825 397,89</b>	<b>78 047 207,31</b>		<b>78 047 207,31</b>	<b>-778 190,58</b>
3- Matières premières	78 788 936,79		78 788 936,79	76 759 583,44		76 759 583,44	-2 029 353,35
4- Matières consommables	36 461,10		36 461,10	1 287 623,87		1 287 623,87	1 251 162,77
5 - Pièces détachées							
6- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport							
- Emballage							
7 * récupérables							
8 * vendus							
9 * perdus							
<b>10- Total stocks approvisionnement</b>	<b>78 825 397,89</b>		<b>78 825 397,89</b>	<b>78 047 207,31</b>		<b>78 047 207,31</b>	<b>-778 190,58</b>
<b>II. Stock en cours Production de biens et service</b>	<b>501 837 772,75</b>		<b>501 837 772,75</b>	<b>436 921 855,57</b>		<b>436 921 855,57</b>	<b>-64 915 917,18</b>
11- Produits en cours							
12- Etudes en cours	3 357 483,33		3 357 483,33				-3 357 483,33
13- Travaux en cours	498 480 289,42		498 480 289,42	436 921 855,57		436 921 855,57	-61 558 433,85
14- Services en cours							
<b>15- Total Stocks des en cours</b>	<b>501 837 772,75</b>		<b>501 837 772,75</b>	<b>436 921 855,57</b>		<b>436 921 855,57</b>	<b>-64 915 917,18</b>
<b>III. Stock Produits finis</b>							
16- Produits finis							
17- Biens finis							
<b>18- Total Stocks Produits et Biens finis</b>							
<b>IV. Stock Produits résiduels</b>							
19- Déchets							
20- Rebuts							
21- Matières de récupération							
<b>22- Total Stocks Produits résiduels</b>							
<b>23- TOTAL GENERAL (ligne 10+15+18+22)</b>	<b>580 663 170,64</b>		<b>580 663 170,64</b>	<b>514 969 062,88</b>		<b>514 969 062,88</b>	<b>-65 694 107,76</b>

## Tableau des Créances

01/01/2021 au 31/12/2021

Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>19 693 596,46</b>		<b>19 693 596,46</b>				<b>19 363 315,22</b>	
- Prêts immobilisés	254 943,96		254 943,96					
- Autres créances financières	19 438 652,50		19 438 652,50				19 363 315,22	
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 161 183 343,37</b>	<b>446 399 401,75</b>	<b>2 714 783 941,62</b>			<b>322 959 599,31</b>	<b>544 950 505,79</b>	<b>70 917 735,66</b>
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	258 431 330,95		258 431 330,95					
- Clients et comptes rattachés	2 518 604 221,47	446 399 401,75	2 072 204 819,72				538 594 725,79	70 917 735,66
- Personnel	263 763,72		263 763,72					
- Etat	322 959 599,31		322 959 599,31			322 959 599,31		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	39 042 844,71		39 042 844,71				6 355 780,00	
- Compte de régularisation actif	21 881 583,21		21 881 583,21					
<b>T O T A U X</b>	<b>3 180 876 939,83</b>	<b>446 399 401,75</b>	<b>2 734 477 538,08</b>			<b>322 959 599,31</b>	<b>564 313 821,01</b>	<b>70 917 735,66</b>

## Tableau des Dettes

01/01/2021 au 31/12/2021

Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>85 214 917,46</b>	<b>69 087 097,46</b>	<b>16 127 820,00</b>					
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	85 214 917,46	69 087 097,46	16 127 820,00					
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>2 386 322 991,32</b>	<b>242 110 202,80</b>	<b>2 144 212 788,52</b>		<b>14 484 915,69</b>	<b>309 731 414,89</b>	<b>153 584 379,00</b>	<b>181 055 394,43</b>
- Fournisseurs et comptes rattachés	1 442 257 844,49	242 110 202,80	1 200 147 641,69		14 484 915,69		153 584 379,00	181 055 394,43
- Clients créditeurs, avances et acomptes	620 089 043,07		620 089 043,07					
- Personnel	7 634 440,82		7 634 440,82					
- Organismes sociaux	13 431 819,51		13 431 819,51			13 431 819,51		
- Etat	296 299 595,38		296 299 595,38			296 299 595,38		
- Comptes d'associés								
- Autres créanciers	505 986,71		505 986,71					
- Comptes de régularisation - Passif	6 104 261,34		6 104 261,34					
<b>T O T A U X</b>	<b>2 471 537 908,78</b>	<b>311 197 300,26</b>	<b>2 160 340 608,52</b>		<b>14 484 915,69</b>	<b>309 731 414,89</b>	<b>153 584 379,00</b>	<b>181 055 394,43</b>

**Engagements Financiers Reçus ou Donnés Hors Opérations de Crédit-Bail**

01/01/2021 au 31/12/2021

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
<b>Engagement donné</b>		
<b>Engagement reçu</b>		
M. Mohamed BOUZOUBAA (SGMB)	31 000 000,00	31 000 000,00
M. Mohamed BOUZOUBAA (CDM)	10 000 000,00	10 000 000,00
M. Mohamed BOUZOUBAA (BMCE)	25 000 000,00	25 000 000,00
M. Mohamed BOUZOUBAA (AWB)	461 061 219,10	222 556 185,00
Garantie bancaires/AWB	715 471 713,30	653 104 933,00
Garantie bancaires/BP	222 370 780,84	249 503 756,00
Garantie bancaires/BMCE	330 048 210,76	65 277 096,00
Garantie bancaires/BMCI	170 423 102,99	152 382 062,00
Garantie bancaires/CIH	118 490 405,66	72 344 998,00
Garantie bancaires/CA	227 446 651,79	26 562 774,00
Garantie bancaires/CDM	18 293 211,00	12 024 791,00
Garantie bancaires/SGMB	200 908 278,91	139 840 885,00
Garantie bancaires/FINEA	668 230,00	

**Tableau des Suretés Réelles Données ou Reçues**

01/01/2021 au 31/12/2021

Tiers Débiteurs ou Tiers Crédeurs	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V.N.C. de la sureté donnée
<b>Sureté donnée</b>					
SG	10 500 000,00	Nantissement	31/01/2017 Casa	Fonds de Commerce et Matériel	
BMCE	1 000 000,00	Nantissement	03/02/2020 Casa	Fonds de Commerce	
AWB	1 000 000,00	Nantissement	03/12/2018 Casa	Fonds de Commerce	
AWB	10 000 000,00	Nantissement	28/09/2016 Casa	Fonds de Commerce	
AWB	15 000 000,00	Nantissement	09/08/2017 Casa	Fonds de Commerce	
CIH	40 000 000,00	Nantissement	07/06/2018 Casa	Fonds de Commerce	
CA	40 000 000,00	Nantissement	03/05/2019 Casa	Fonds de Commerce	
CIH	20 000 000,00	Nantissement	10/05/2019 Casa	Fonds de Commerce	
<b>Sureté reçue</b>					

## Détail des Non-Valeurs

01/01/2021 au 31/12/2021

Compte Principal	Intitulé	Montant
<b>211</b>	<b>FRAIS PRELIMINAIRES</b>	<b>272 072,00</b>
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	272 072,00
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
<b>212</b>	<b>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>	<b>86 460 654,52</b>
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	300 300,00
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	86 160 354,52
<b>213</b>	<b>PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS</b>	
2130	Primes de remboursements des obligations	
<b>TOTAL</b>		<b>86 732 726,52</b>

## Tableau des Titres de Participation

01/01/2021 au 31/12/2021

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
PLATINUIM POWER		PROMOTION	26 264 000,00	5,00	50 000 000,00					
T2G GABON		PROMOTION	214 300,00	80,00	171 474,64					
TGCC COTE D IVOIRE		PROMOTION	215 000,00	75,00	784 772,70					
EMENE PREFA		MATERIEUX DE CONSTRUCTION	21 000 000,00	76,00	41 750 000,00					
TGCI		PROMOTION	300 000,00	100,00	300 000,00					
ARTE LIGNIUM		MENUISERIE BOIS	100 000,00	90,00	90 000,00					
BESIX-TGCC		CONSTRUCTION	1 000 000,00	45,00	450 000,00					
TGCC SENEGALE		CONSTRUCTION	168 717,50	100,00	168 717,50					
OXY REVET		REVETEMENT	100 000,00	100,00	18 470 589,00					
INFINITE		MENUISERIE ALU	100 000,00	80,00	80 000,00					
<b>Total</b>			<b>49 462 017,50</b>	<b>--</b>	<b>112 265 553,84</b>					

## Tableau des Biens en Crédit-Bail

01/01/2021 au 31/12/2021

RUBRIQUES	Date de la première échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amort° du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin du contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
BUREAU	2016	60	1 261 350,00	10	1 428 062,50	145 877,34	0,00	0,00	12 613,50	
MATERIEL DE TRANSPORT	2017	48	10 867 626,76	5	10 547 932,45	1 514 170,61	99 563,87	0,00	108 676,27	
MATERIEL DE TRANSPORT	2017	48	1 562 438,33	10	1 421 679,59	272 113,86	21 907,35	0,00	15 624,38	
MO	2017	48	12 410 026,56	10	11 365 935,60	2 179 245,37	59 479,21	0,00	124 100,27	
MATERIEL DE TRANSPORT	2018	48	11 851 941,44	5	8 118 575,52	3 312 221,03	2 047 067,77	0,00	118 519,41	
MATERIEL DE TRANSPORT	2018	48	4 250 000,00	10	2 899 191,24	1 166 722,56	600 976,60	0,00	42 500,00	
MO	2018	48	29 704 773,34	10	19 243 266,41	8 154 558,95	5 220 409,44	0,00	297 047,73	
MATERIEL DE TRANSPORT	2019	48	9 789 698,96	5	4 597 773,96	2 735 578,00	2 765 675,79	963 675,56	97 896,99	
MATERIEL DE TRANSPORT	2019	48	1 520 000,00	10	730 230,90	417 274,80	417 274,80	104 318,70	15 200,00	
MO	2019	48	33 843 875,18	10	14 877 776,80	9 290 919,73	9 290 919,90	3 704 063,17	338 438,75	
MATERIEL DE TRANSPORT	2020	48	1 509 069,01	5	471 652,28	574 959,96	528 565,58	75 043,40	11 034,65	
MO	2020	48	11 119 128,77	5	1 976 735,16	3 052 455,72	3 052 455,78	4 128 176,46	111 191,99	
MO	2020	48	1 384 714,12	10	381 836,71	638 736,36	638 736,36	895 636,01	13 847,14	
MATERIEL DE TRANSPORT	2021	48	7 818 190,65	5	0,00	1 107 176,86	2 204 427,60	5 506 105,94	71 325,17	
MO	2021	48	50 722 154,70	10	0,00	3 272 508,31	13 656 234,80	37 696 196,09	498 277,09	
<b>Total général</b>			<b>189 614 987,82</b>		<b>78 060 649,13</b>	<b>37 834 519,47</b>	<b>40 603 694,86</b>	<b>53 073 215,14</b>	<b>1 876 293,35</b>	

## Tableau des Plus ou Moins Values sur Cessions ou Retraits d'Immobilisations

01/01/2021 au 31/12/2021

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur net d'amortissements	Prix de cession	Plus Values	Moins values
01/01/2021	2510000	281 000,00	0,00	281 000,00	131 000,00	0,00	150 000,00
13/01/2021	23403000	1 498,08	1 498,08	0,00	102 425,00	102 425,00	0,00
16/02/2021	23403000	2 833,33	2 833,33	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
25/02/2021	23403000	174 713,00	174 713,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
28/02/2021	23403000	2 931,32	2 931,32	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
01/03/2021	23403000	1 719,36	1 719,36	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
18/03/2021	23403000	2 128,54	2 128,54	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
22/03/2021	23403002	1 757,59	1 757,59	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
29/03/2021	23403000	2 391,98	2 391,98	0,00	42 857,14	42 857,14	0,00
29/03/2021	23403000	2 391,98	2 391,98	0,00	42 857,14	42 857,14	0,00
29/03/2021	23403000	3 649,97	3 649,97	0,00	64 285,72	64 285,72	0,00
25/06/2021	23403000	4 147,70	4 147,70	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
06/07/2021	23403000	2 580,10	2 580,10	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
06/07/2021	23403000	2 165,63	2 165,63	0,00	93 650,00	93 650,00	0,00
13/07/2021	23321000	587 564,60	14 689,12	572 875,48	591 539,88	18 664,40	0,00
13/07/2021	23321000	683 458,54	11 390,98	672 067,56	683 914,51	11 846,95	0,00
13/07/2021	23403001	2 417,02	2 417,02	0,00	88 000,00	88 000,00	0,00
14/07/2021	23403000	38 340,96	639,02	37 701,94	266 650,00	228 948,06	0,00
15/08/2021	23403000	4 967,54	4 967,54	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
07/09/2021	23403000	2 695,21	2 695,21	0,00	98 000,00	98 000,00	0,00
17/09/2021	23403000	3 468,82	3 468,82	0,00	126 000,00	126 000,00	0,00
27/09/2021	23321000	1 045 824,21	17 430,40	1 028 393,81	1 059 489,24	31 095,43	0,00
27/09/2021	23321000	420 968,93	7 016,15	413 952,78	423 578,17	9 625,39	0,00
27/09/2021	23321000	386 775,70	6 446,26	380 329,44	388 616,38	8 286,94	0,00
03/11/2021	23321000	1 864 398,48	31 073,31	1 833 325,17	1 872 651,89	39 326,72	0,00
03/11/2021	23321000	1 758 827,44	29 313,79	1 729 513,65	1 771 244,26	41 730,61	0,00
17/11/2021	23321000	1 020 273,65	8 502,28	1 011 771,37	1 019 085,58	7 314,21	0,00
25/11/2021	23321000	2 602 718,33	21 689,32	2 581 029,01	2 614 195,49	33 166,48	0,00
25/11/2021	23321000	2 429 981,04	20 249,84	2 409 731,20	2 455 675,96	45 944,76	0,00
30/11/2021	23321000	4 000 165,01	33 334,71	3 966 830,30	4 003 308,80	36 478,50	0,00
06/12/2021	23321000	1 151 067,13	19 184,45	1 131 882,68	1 147 024,47	15 141,79	0,00
06/12/2021	23321000	1 455 163,11	24 252,72	1 430 910,39	1 448 344,55	17 434,16	0,00
20/12/2021	23403000	1 584,25	1 584,25	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
20/12/2021	23403000	2 598,79	2 598,79	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
24/12/2021	23321000	544 733,52	4 539,45	540 194,07	542 833,16	2 639,09	0,00
24/12/2021	23321000	742 401,83	6 186,68	736 215,15	745 716,29	9 501,14	0,00
31/12/2021	23321000	237 514,20	237 514,20	0,00	21 500,00	21 500,00	0,00
31/12/2021	23321000	110 000,00	110 000,00	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00
31/12/2021	23321000	300 000,00	300 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00
31/12/2021	23321000	767 118,16	767 118,16	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
31/12/2021	23321000	137 163,99	137 163,99	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
31/12/2021	23321000	12 442,40	12 442,40	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00
31/12/2021	23321000	350 000,00	350 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00
31/12/2021	23321000	253 660,00	253 660,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00
31/12/2021	23321000	16 583,29	16 583,29	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
31/12/2021	23321000	2 314,42	2 314,42	0,00	800,00	800,00	0,00
31/12/2021	23321000	580 000,00	580 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	0,00
<b>Total</b>		<b>24 003 099,15</b>	<b>3 245 375,15</b>	<b>20 757 724,00</b>	<b>22 742 943,63</b>	<b>2 135 219,63</b>	<b>150 000,00</b>

## Tableau des Opérations en Devises Comptabilisées pendant l'Exercice

01/01/2021 au 31/12/2021

Nature	Entrée Contre Valeur en Dirhams	Sortie Contre Valeur en Dirhams
- Financement permanent		
- Immobilisations brutes		22546944
- Rentrées sur immobilisations		
- Remboursement des dettes de financement		
<b>Produits</b>	<b>12372619</b>	
Assistance technique	12372619	
<b>Charges</b>		<b>71677951</b>
Achat de matière première		71677951
<b>TOTAL DES ENTREES</b>	<b>12372619</b>	
<b>TOTAL DES SORTIES</b>		<b>94224895</b>
<b>BALANCE DEVICES</b>	<b>81852276</b>	
<b>TOTAL ( EGALITE )</b>	<b>94224895</b>	<b>94224895</b>

## État des Changements de Méthodes

01/01/2021 au 31/12/2021

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
<b>I CHANGEMENT AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION</b>		
	NÉANT	NÉANT
<b>II CHANGEMENT AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION</b>		
	NÉANT	NÉANT

## État des Dérogations

01/01/2021 au 31/12/2021

Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
<b>INDICATION DES DEROGATIONS</b>		
<b>I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux</b>		
<b>II- Dérogations aux méthodes d'évaluation</b>	NÉANT	NÉANT
<b>III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse</b>		

## Tableau de Financement

01/01/2021 au 31/12/2021

I. SYNTHÈSES DES MASSES DU BILAN	Exercice b	Exercice précédent a	Exercice a - b	
			Emplois c	Ressources d
Financement permanent	1 195 494 623,64	1 059 400 966,78		136 093 656,86
Moins actif immobilisé	261 709 893,03	378 475 273,05		116 765 380,02
<b>= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)</b>	<b>933 784 730,61</b>	<b>680 925 693,73</b>		<b>252 859 036,88</b>
Actif circulant	3 654 681 735,36	2 889 874 443,79	764 807 291,57	
Moins Passif circulant	2 389 638 647,44	1 575 308 173,42		814 330 474,02
<b>= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)</b>	<b>1 265 043 087,92</b>	<b>1 314 566 270,37</b>		<b>49 523 182,45</b>
<b>TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B</b>	<b>-331 258 357,31</b>	<b>-633 640 576,64</b>	<b>302 382 219,33</b>	
II. EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>1 639 167,36</b>		<b>88 461 869,24</b>
+ Capacité d'autofinancement		233 611 103,25		88 461 869,24
- Distributions de bénéfices		231 971 935,89		
<b>CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>145 755 282,11</b>		<b>3 953 047,45</b>
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		22 611 943,63		3 953 047,45
+ Cessions d'immobilisations financières		131 000,00		
+ Récupérations sur créances immobilisées		123 012 338,48		
<b>AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)</b>		<b>288 115 739,19</b>		
+ Augmentations de capital, apports		288 115 739,19		
+ Subvention d'investissement				
<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)</b>				<b>97 998 408,16</b>
<b>TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>				
<b>II.EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>77 341 423,64</b>		<b>177 736 453,18</b>	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	308 081,00		86 160 354,52	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	77 033 342,64		31 720 397,19	
+ Acquisitions d'immobilisations financières			59 855 701,47	
+ Augmentation des créances immobilisées				
<b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
<b>REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	<b>105 309 728,06</b>			
<b>EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>				
<b>TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>182 651 151,70</b>		<b>177 736 453,18</b>	
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)</b>		<b>49 523 182,45</b>	<b>9 339 479,14</b>	
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>302 382 219,33</b>		<b>3 337 392,53</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>485 033 371,03</b>	<b>485 033 371,11</b>	<b>190 413 324,85</b>	<b>190 413 324,85</b>

## Principales Méthodes d'Evaluation Spécifiques à l'Entreprise

01/01/2021 au 31/12/2021

### I- ACTIF IMMOBILISE

#### A- Evaluation à l'entrée

1- Immobilisations en non valeurs

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

2- Immobilisations incorporelles

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

3- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

4- Immobilisations financières

Sont portées dans ce poste de bilan, les sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements.

#### B- Création des valeurs

1- Méthodes d'amortissements

Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation.

2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

### II- ACTIF CIRCULANT

#### A- Evaluation à l'entrée

1- Stocks

La méthode d'évaluation du Stock à la fin d'exercice est la méthode du premier entrée, premier sorti (CMUP).

2- Créances

Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

3- Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice.

#### B- Création des valeurs

1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

### III- FINANCEMENT PERMANENT

#### 1- Méthodes de réévaluation

Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrites à leur valeur nominale.

#### 2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Dettes de financement permanent

Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

### IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1- Dettes du passif circulant

Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.

2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

### V- TRESORERIE

1- Trésorerie - Actif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

2- Trésorerie - Passif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Détermination du Résultat Courant Après Impôts

01/01/2021 au 31/12/2021

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
<b>Résultat courant d'après C.P.C (+/-)</b>	<b>244 315 221,51</b>
Réintégrations fiscales sur opérations courantes ( + )	3 907 781,80
Déductions fiscales sur opérations courantes ( - )	1 749 720,43
<b>Résultat courant théoriquement imposable ( = )</b>	<b>246 473 282,88</b>
Impôt théorique sur résultat courant ( - )	76 266 720,00
<b>Résultat courant après impôts ( = )</b>	<b>168 048 501,51</b>

## Passif éventuel

01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF EVENTUEL

# Rapports des commissaires aux comptes



Aux Actionnaires de la société  
**Travaux Généraux de Construction de Casablanca S.A**  
 4, Rue de L'Imam Mouslim,  
 Oasis, Casablanca 20100.

## Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021

### Audit des états de synthèse

#### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société TAVAUX GENEREAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.110.279.706,18 dont un bénéfice net de MAD 185.259.581,62.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TAVAUX GENEREAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risques identifiés	Nos réponses
<p><b>Stocks de travaux en cours :</b>                      Au 31 décembre 2021, le solde des stocks de travaux en cours s'élève à KMAD 501.838.                      Ces stocks sont évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge.                      La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles.                      Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.</p>	<p>Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la direction pour l'évaluation des stock travaux au 31 décembre ;</li> <li>- Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ;</li> <li>- Tests, par sondages, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.</li> </ul>
<p><b>Dépréciation des créances-clients :</b>                      Au 31 décembre 2021, les créances clients dégagent une valeur nette de KMAD 2.431.179.                      La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évaluation du montant des provisions à comptabiliser.                      Les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;</li> <li>- La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ;</li> <li>- La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ;</li> <li>- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues.</li> </ul>

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 21 avril 2022

### Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**

FIDAROC GRANT THORNTON  
 Réseau Grant Thornton  
 International  
 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
 Tel : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

**Faiçal MEKOUAR**  
 Associé

**AUDICIS**

Audicis sarl  
 158 Bd. d'Anfa  
 Casablanca  
 Tél : 05 22 94 71 71  
 05 22 94 71 71  
 et Conseil des Structures

**Mohamed BOUMESMAR**  
 Associé

# Comptes consolidés

## Bilan Actif

(En kdh)	31/12/2021	31/12/2020
Ecart d'acquisition	23 084	26 497
Immobilisations en non-valeur	0	0
Immobilisations incorporelles	875	1 416
Immobilisations corporelles	422 388	360 846
Immobilisations financières	10 925	133 701
Titres mis en équivalence	0	0
Impôt différés Actif	0	0
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>457 272</b>	<b>522 460</b>
Stocks	793 725	564 005
Clients et comptes rattachés	2 655 842	2 019 178
Autres débiteurs	758 696	603 553
Autres comptes d'actifs et de régularisation	28 843	23 252
Titres de placement	63 000	72 000
<b>ACTIF D'EXPLOITATION</b>	<b>4 300 106</b>	<b>3 281 988</b>
Trésorerie	303 589	83 027
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>303 589</b>	<b>83 027</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>5 060 967</b>	<b>3 887 476</b>

## Bilan Passif

(En kdh)	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	316 399	281 667
Primes liées au capital	481 717	208 333
Réserves consolidées	199 390	419 525
Résultat consolidé	236 004	13 098
<b>Capitaux Propres Part Groupe</b>	<b>1 233 510</b>	<b>922 623</b>
Réserves minoritaires	6 906	6 749
Résultat minoritaires	2 536	772
<b>Parts minoritaires</b>	<b>9 442</b>	<b>7 521</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 242 951</b>	<b>930 144</b>
Provisions pour risques et charges durables	16 741	17 262
Dettes et emprunts	223 344	320 290
<b>DETTES ET EMPRUNTS</b>	<b>240 085</b>	<b>337 552</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	1 558 309	1 065 560
Autres créanciers	1 457 957	878 388
Autres dettes du passif circulant	11 518	7 366
Impôt différés	20 236	14 935
<b>PASSIF CIRCULANT</b>	<b>3 048 019</b>	<b>1 966 249</b>
Trésorerie	529 911	653 530
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>529 911</b>	<b>653 530</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 060 967</b>	<b>3 887 476</b>

## Compte de Produits et Charges (hors taxes)

(En kdh)	31/12/2021	31/12/2020
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>3 625 503</b>	<b>2 278 206</b>
Autres produits	102 110	193 526
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 727 613</b>	<b>2 471 732</b>
Coût des biens et services vendus	2 558 463	1 658 764
Autres charges externes	125 263	99 429
Charges de personnel	556 329	429 815
Autres charges d'exploitation	2 243	87 420
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 242 299</b>	<b>2 275 427</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT</b>	<b>485 314</b>	<b>196 304</b>
DOTATION D'EXPLOITATION	121 148	133 045
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>364 166</b>	<b>63 259</b>
Produit financiers	7 585	11 792
CHARGES FINANCIERS	44 379	43 136
Autres charges et produit non courants	21 391	-2 031
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>348 763</b>	<b>29 884</b>
QP RÉSULTAT SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	0	0
Impôt sur les résultats	-105 651	-35 016
Impôt différés	-4 572	19 003
<b>Résultat Net</b>	<b>238 540</b>	<b>13 871</b>
<b>Dont part du groupe</b>	<b>236 004</b>	<b>13 098</b>
Dont part minoritaire	2 536	772
<b>Résultat par action</b>	<b>7.5</b>	<b>5</b>

## Tableau de Variation des Capitaux Propres Consolidés

01/01/2021 au 31/12/2021

( en milliers de Dirhams )	Capital	Primes	Réserves groupe	Résultat	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres - part revenant aux intérêts non contrôlés	Total Capitaux propres
<b>au 31/12/2020</b>	<b>281 667</b>	<b>208 333</b>	<b>419 525</b>	<b>13 098</b>	<b>922 623</b>	<b>7 521</b>	<b>930 144</b>
Résultat de l'exercice	0	0	0	236 004	236 004	2 536	238 540
Autres éléments du résultat global					0		0
<b>Résultat global</b>			<b>419 525</b>	<b>249 102</b>	<b>1 158 627</b>	<b>10 057</b>	<b>1 168 684</b>
Distribution			-233 784	0	-233 784	-604	-234 388
Affectation du résultat de l'exercice			13 098	-13 098	0	0	0
Entrée périmètre			0	0	0	0	0
Changement de méthode comp-table					0	0	0
Augmentation de capital	34 732	273 384	0	0	308 116	0	308 116
Autres variations (1)			585	0	585	0	585
Ecart de conversion			-34	0	-34	-11	-45
<b>au 31/12/2021</b>	<b>316 399</b>	<b>481 717</b>	<b>199 390</b>	<b>236 004</b>	<b>1 233 510</b>	<b>9 442</b>	<b>1 242 951</b>

## État du Résultat Global Consolidé

01/01/2021 au 31/12/2021

	Exercice 2021.12	Exercice 2020.12
<b>Résultat net consolidé de l'exercice</b>	<b>238 539 954</b>	<b>13 870 537</b>
Autres éléments du résultat global		
Réévaluation des immobilisations incorporelles et corporelles		
Actifs financiers disponibles à la vente		
Couverture de flux de trésorerie		
Gains et pertes actuariels (paragraphe 93a ias 19)		
Impôts reconnus directement en capitaux propres		
Réserves de conversion	-45 120	370 367
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-45 120	370 367
<b>Résultat global consolidé de l'exercice</b>	<b>238 494 834</b>	<b>14 240 905</b>
Résultat global attribuable :		
<b>Part du groupe</b>	<b>235 970 018</b>	<b>13 351 168</b>
<b>Part des intérêts minoritaires</b>	<b>2 524 817</b>	<b>889 736</b>

**Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé**

<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES ( en milliers de Dirhams )</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
Résultat net des sociétés intégrées	238 540	13 871
Dotations Nettes aux Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	98 140	89 763
Dotations Nettes aux provisions durables pour risques et charges	888	-85
Variation des impôts différés	4 870	-19 461
VNC des éléments d'actifs cédés	28 337	1 847
Prix de cession des immobilisations	-31 270	-3 969
<b>Bénéfice opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>339 505</b>	<b>81 966</b>
Variation des créances de l'actif circulant	-797 254	148 971
Variation des stocks nets	-229 720	-57 038
Variation des dettes du passif circulant	1 066 649	-112 981
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>39 675</b>	<b>-21 049</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>	<b>379 179</b>	<b>60 917</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-320	-263
Acquisition d'immobilisations corporelles	-116 588	-48 078
Acquisition d'immobilisations financières	0	0
Cession d'immobilisations financières	122 495	-15 842
Prix de cession des immobilisations	31 270	3 969
Incidence des variations de périmètre	0	-35 592
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSE-MENT</b>	<b>36 857</b>	<b>-95 806</b>
Augmentation de capital	0	0
Souscription/Remboursement d'emprunts	141 980	-50 845
Dividendes versés	-231 927	0
Augmentation des dettes de financement	2 996	108 158
Variation des concours bancaires	-114 737	32 491
<b>FLUX DE TRESORERIE NET UTILISES DANS LES ACTIVITES DE FI-NANCEMENT</b>	<b>-201 687</b>	<b>89 805</b>
<b>VARIATION NETTE DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRE-SORERIE</b>	<b>214 349</b>	<b>54 915</b>
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>-177 377</b>	<b>-231 794</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>36 927</b>	<b>-177 377</b>
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DES MONNAIES ETRANGERES</b>	<b>-45</b>	<b>-498</b>

**Note 1. Description de l'Activité**

Acteur global dans les travaux industriels publics et du bâtiment, la société TGCC (Travaux Généraux de Construction de Casablanca) construit depuis plus de 30 ans des ouvrages dans plusieurs secteurs: résidentiel, hôtelier, commercial, culturel, sportif, industriel ou encore administratif.

La société a pour activité :

- ▶ La conception et la réalisation de tous travaux de bâtiment et de génie civil ainsi que de toute activité annexe ;
- ▶ L'exécution soit directement soit indirectement de tous travaux relevant du domaine de la construction et de l'aménagement mobilier ;
- ▶ L'acquisition, la vente de biens immeubles ainsi que de toute opération entrant dans le cadre de la promotion immobilière ;
- ▶ La prise de participation par voie de droit dans des sociétés existantes ou en formation ayant un objet similaire ou connexe ;
- ▶ Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

**Note 2. Évènements Significatifs Intervenus au cours de l'exercice 2021**

L'exercice 2021 a été marqué par l'introduction de TGCC SA à la bourse de Casablanca.

Après une année 2020 marquée par la pandémie Covid 19 et son impact sur le secteur de la construction, TGCC a bénéficiée, durant l'année 2021, d'un contexte conjoncturel plus favorable et a enregistré une reprise de son activité qui s'est traduite par :

- ▶ La réalisation d'un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de KMAD 3 625 502 contre KMAD 2 278 206 pour l'exercice précédent, soit une augmentation d'environ 59 % ;
- ▶ Le résultat consolidé du groupe a connu une augmentation importante pour passer de 13 098 KMAD en 2020 à 236 004 KMAD en 2021

**Note 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation****3.1. Référentiel comptable**

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2021 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc présentés au niveau de la Méthodologie Relative aux Comptes Consolidés établis par le par le conseil National de la Comptabilité en se référant à l'avis N°5.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont décrites ci-après :

### 3.2. Modalités de consolidation

#### 3.2.1 Filiales & Participations

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- ▶ soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise;
- ▶ soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entreprise ; l'entreprise consolidante est présumée avoir effectué cette désignation lorsqu'elle a disposé, au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à quarante pourcent des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait directement ou indirectement, une fraction supérieure à la sienne ;
- ▶ soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que l'entreprise dominante est actionnaire ou associée de cette entreprise.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

#### 3.2.2 Exclusions du périmètre de consolidation

Les participations dont l'importance rapportée aux comptes consolidés n'est pas significative, ne sont pas consolidées et sont comptabilisées selon la méthode du coût historique. C'est le cas en l'occurrence de la sociétés, PLATINUIM POWER.

#### 3.2.3 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées.

S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Provision sur écarts d'acquisition » et repris en résultat sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

#### 3.2.4 Retraitements de consolidation

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés, dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale, et dans la limite du pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement entre une société consolidée par intégration globale et une société consolidée par intégration proportionnelle.

Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats internes provenant d'opérations réalisées avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage de participation détenu par le Groupe dans le capital de ces entreprises.

#### 3.2.5 Date de clôture

Le Groupe TGCC ainsi que ses filiales et participations clôturent au 31 décembre.

### 3.3. Méthodes et règles d'évaluation

#### (a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans.

#### (b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées.

L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les principales catégories d'immobilisations sont amorties selon les durées de vie suivantes :

Nature des immobilisations	Durée de vie	Taux de l'amortissement
Construction	20 ans	5%
Mobilier de bureau	10 ans	10%
Matériel de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	5 ans	20%
Matériel et outillage	10 ans	10%
Agencement et installation	10 ans	10%
Matériel de transport	5 ans	20%

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives. Les plus-values de cession intragroupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

#### (c) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

**(d) Stocks**

Les stocks sont enregistrés à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux, et à leur coût de production pour les biens produits par l'entreprise.

Ils se composent principalement de matières et fournitures consommables, généralement évaluées au CMUP et de produits en cours et finis évalués au coût de production.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

**(e) Créances et dettes**

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances ainsi que les dettes libellées en monnaies étrangères sont enregistrées au courant de l'exercice sur la base du cours de change à la date de transaction.

A la clôture de l'exercice, elles sont réévaluées dans les comptes sociaux sur la base du cours de change à cette date, les pertes de change latentes donnent lieu à constatation d'une provision. Les gains latents de change sont constatés en écart de conversion passif.

Les écarts de conversion actifs et passifs sont constatés au compte de produits et charges dans les comptes consolidés.

Une provision pour dépréciation des créances est constatée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

**(f) Retraitement des impôts**

Le Groupe TGCC comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan.

Les taux d'impôt et les règles fiscales retenus pour l'évaluation des impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera.

Les actifs nets d'impôts relatifs aux différences temporaires et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs suffisants pour absorber ces actifs d'impôts.

**Note 4. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2021**

Le Groupe compte au 31 décembre 2021, huit sociétés ayant fait l'objet d'une intégration globale et une société une intégration partielle.

La liste de ces sociétés est donnée ci-après:

Société	31-déc-21			31-déc-20		
	% Intérêt	% Con-trôle	Méthode de consolidation	% Intérêt	% Con-trôle	Méthode de consolidation
TGCC	100	100	Mère	100	100	Mère
TGCI	100	100	Globale	100	100	Globale
T2G GABON	80	80	Globale	80	80	Globale
EMENE PREFA	76	76	Globale	100	100	Globale
TGCC COTE D'IVOIRE	75	75	Globale	75	75	Globale
ARTE LIGNUM	90	90	Globale	90	90	Globale
TGCC SENEGAL	100	100	Globale	100	100	Globale
BESIX-TGCC	45	45	Proportionnelle	45	45	Proportionnelle
OXY REVET	100	100	Globale	100	100	Globale
INFINITE	80	80	Globale	80	80	Globale
PLATINIUM POWER	5	5	Non Consolidée	5	5	Non Consolidée

Le périmètre de l'exercice 2021 n'a connu aucun changement par rapport à 2020.

Les cas d'exclusion du périmètre sont indiqués dans le paragraphe 3.2 « Modalités de Consolidation » de la Note 3.

**Note 5. Comparabilité des comptes**

L'exercice 2021 n'a pas connu de changement de méthodes comptables ou de méthodes de consolidation susceptibles d'altérer la comparabilité des comptes par rapport à l'exercice précédent.

**Note 6. Informations sectorielles**

Le premier niveau d'information sectorielle retenu par le Groupe TGCC est le secteur d'activité. Le second est le secteur géographique.

**6.1. Premier niveau d'information sectorielle : Secteurs d'activités**

- Activité 1 : Travaux publics et du bâtiment
- Activité 2 : Fabrication de matériaux de construction
- Activité 3 : Sous-Traitance des lots SO

**6.2. Deuxième niveau d'information sectorielle : Secteurs géographiques**

- Secteur géographique 1 : Maroc
- Secteur géographique 2 : Côte d'ivoire
- Secteur géographique 3 : Gabon
- Secteur géographique 4 : Sénégal

Les produits des activités ordinaires du Groupe TGCC se décomposent de la manière suivante :

En millier de dirhams	Chiffre d'affaires			
	31-déc-21		31-déc-20	
	Montant	%	Montant	%
Travaux publics et du bâtiment	3 581 051	98,77%	2 254 865	98,98%
Fabrication de matériaux de construction	5 788	0,16%	5 365	0,24%
Sous-Traitance des lots SO	38 665	1,07%	17 976	0,79%
<b>Total</b>	<b>3 625 503</b>	<b>100%</b>	<b>2 278 206</b>	<b>100%</b>

Les produits par zone géographique du Groupe TGCC se décomposent de la manière suivante :

En millier de dirhams	Chiffre d'affaires			
	31-déc-21		31-déc-20	
	Montant	%	Montant	%
Maroc	3 367 134	92,87%	2 184 413	95,88%
Côte d'Ivoire	236 889	6,53%	74 364	3,26%
Sénégal	21 425	0,59%	19 327	0,85%
Gabon	54	0,00%	102	0,00%
<b>Total</b>	<b>3 625 503</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 278 206</b>	<b>100,00%</b>

## Note 7. Achats & Autres Charges d'Exploitation

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
<b>Marchandises et matières consommées</b>	<b>2 558 463</b>	<b>1 658 764</b>	<b>899 699</b>
Achat de matières premières	890 458	471 953	418 505
Variation des stocks de matières premières	-28 822	27 743	-56 565
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	190 495	119 973	70 522
Achats non stockés de matières et de fournitures	72 401	46 720	25 681
Achats de travaux, études et prestations de services	1 433 931	992 375	441 556
Reste du poste	0	0	0
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>125 263</b>	<b>99 429</b>	<b>25 834</b>
Locations et charges locatives	34 758	21 757	13 001
Entretien et réparations	19 229	17 571	1 658
Primes d'assurances	13 753	12 968	785
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	14 541	12 891	1 651
Redevances pour brevets, marques, droits.....	629	382	247
Transports	12 338	8 331	4 007
Déplacements, missions et réceptions	6 752	3 424	3 328
Reste du poste des autres charges externes	23 263	22 105	1 158
<b>Achats &amp; Autres charges d'exploitation</b>	<b>2 683 726</b>	<b>1 758 193</b>	<b>925 534</b>

## Note 8. Charges du personnel

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Rémunération du personnel	446 186	344 523	101 662
Charges sociales	101 158	79 817	21 341
Charges sociales diverses	8 985	5 474	3 511
<b>Charges du personnel</b>	<b>556 329</b>	<b>429 815</b>	<b>126 514</b>

## Note 9. Dotations d'Exploitation

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	861	1 070	-209
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles	95 307	84 930	10 377
Dotations aux provisions : actif circulant et Risques & charges	21 567	43 631	-22 065
<b>Dotations d'exploitation aux provisions pour Risques &amp; charges</b>	<b>65</b>	<b>2 133</b>	<b>-2 068</b>
<b>Dotations d'exploitation pour dépréciation de l'actif circulant étatique</b>	<b>21 502</b>	<b>41 498</b>	<b>-19 996</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	3 414	3 414	0
<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>121 148</b>	<b>133 045</b>	<b>-11 897</b>

**Note 10. Résultat Financier**

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
<b>Produits Financiers</b>	<b>7 585</b>	<b>11 792</b>	<b>-4 207</b>
Gains de change	201	892	-691
Autres produits financiers	7 080	7 944	-864
Reprises financières	303	2 956	-2 652
<b>Charges Financières</b>	<b>44 379</b>	<b>43 136</b>	<b>1 243</b>
Charges d'intérêts	44 231	42 124	2 107
Pertes de change	136	987	-850
DAP pour dépréciation des immobilisations financières	13	26	-13
<b>Résultat financier</b>	<b>-36 795</b>	<b>-31 345</b>	<b>-5 450</b>

**Note 11. Résultat Non Courant**

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
<b>Produits non courants</b>	<b>60 091</b>	<b>21 572</b>	<b>38 519</b>
Produits des cessions d'immobilisations	31 139	3 969	27 170
Autres produits non courants	28 953	17 604	11 349
<b>Charges non courantes</b>	<b>38 550</b>	<b>23 604</b>	<b>14 946</b>
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	28 516	1 420	27 096
Autres charges non courantes	10 034	22 184	-12 150
<b>Résultat non courant</b>	<b>21 541</b>	<b>-2 031</b>	<b>23 572</b>

**Note 12. Impôts****12.1. Charge d'impôt reconnue en compte de résultat**

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Charge d'impôt Courant	105 651	35 016
Charge/produit d'Impôts différés	4 572	-19 003
<b>Total</b>	<b>110 223</b>	<b>16 013</b>

**12.2. Impôts différés comptabilisés au bilan**

Les impôts différés au bilan se décomposent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Charge d'impôt Courant	0	0
Charge/produit d'Impôts différés	20 236	14 935
<b>Total</b>	<b>20 236</b>	<b>14 935</b>

**Note 13. Résultat par action**

Le calcul du résultat par action est obtenu à partir des données suivantes :

	31/12/2021	31/12/2020
Nombre total d'actions	31 639 850	2 816 666
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action</b>	<b>31 639 850</b>	<b>2 816 666</b>
Résultat net part Groupe en KMAD	236 004	13 098
<b>Résultat par action</b>	<b>7,5</b>	<b>4,7</b>

**Note 14. Immobilisations Incorporelles****14.1. Immobilisations incorporelles nettes d'amortissements**

Libellé	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7 469</b>	<b>6 594</b>	<b>875</b>	<b>7 149</b>	<b>5 733</b>	<b>1 416</b>
Brevets, marques, droits & valeurs semi-laires	7 469	6 594	875	7 149	5 733	1 416
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0

**14.2. Variation des immobilisations incorporelles (valeurs brutes)**

Libellé	Solde au 31/12/2020	Augmentation	Diminution	Transfert	Solde au 31/12/2021
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7 149</b>	<b>320</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 469</b>
Brevets, marques, droits & va-leurs similaires	7 149	320	0	0	7 469
Fonds commercial	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0

**Note 15. Immobilisations corporelles****15.1. Immobilisations corporelles nettes d'amortissements**

Libellé	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>965 191</b>	<b>542 802</b>	<b>422 388</b>	<b>814 720</b>	<b>453 874</b>	<b>360 846</b>
<b>Immo. corp. en pleine propriété</b>	<b>478 919</b>	<b>295 779</b>	<b>183 140</b>	<b>394 348</b>	<b>250 492</b>	<b>143 856</b>
Terrains	1 690	0	1 690	0	0	0
Constructions	12 852	4 042	8 810	8 964	2 938	6 026
Install. techniques, matériels et outillages	412 982	256 517	156 465	339 899	218 205	121 694
Autres immobilisations corporelles	51 043	35 220	15 823	44 852	29 349	15 503
Immobilisations corporelles en cours	352	0	352	634	0	634
<b>Immo. corp. en crédit bail</b>	<b>486 271</b>	<b>247 023</b>	<b>239 248</b>	<b>420 372</b>	<b>203 382</b>	<b>216 990</b>
Terrains Crédit bail	21 239	0	21 239	21 239	0	21 239
Constructions crédit bail	24 738	11 147	13 590	24 738	9 911	14 827
Install. techniques, mat. et outillages	328 528	129 483	199 044	276 259	129 483	146 776
Autres immobilisations corporelles	111 768	106 393	5 375	98 137	63 989	34 148

**15.2. Variation des immobilisations corporelles (valeurs brutes)**

Libellé	Solde au 31/12/2020	Augmentation	Diminution	Entrée du péri-mètre	Mouvmt de cpte à cpte	Solde au 31/12/2021
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>814 720</b>	<b>182 537</b>	<b>32 067</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>965 191</b>
<b>Immo. corp. en pleine propriété</b>	<b>394 348</b>	<b>116 638</b>	<b>32 067</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>478 919</b>
Terrains	0	1 690	0	0	0	1 690
Constructions	8 964	4 420	532	0	0	12 852
Install. techniques, matériels et outillages	339 899	102 964	30 162	0	282	412 982
Autres immobilisations corporelles	44 852	7 564	1 373	0	0	51 043
Immobilisations corporelles en cours	634	0	0	0	-282	352
<b>Immo. corp. crédit bail</b>	<b>420 372</b>	<b>65 899</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>486 271</b>
Terrains Crédit bail	21 239	0	0	0	0	21 239
Constructions crédit bail	24 738	0	0	0	0	24 738
Install. techniques, mat. et outillages	276 259	52 268	0	0	0	328 528
Autres immobilisations corporelles	98 137	13 631	0	0	0	111 768

**Note 16. Immobilisations financières**

Libellé	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
<b>Immobilisations financières</b>	<b>63 725</b>	<b>52 800</b>	<b>10 925</b>	<b>186 501</b>	<b>52 800</b>	<b>133 701</b>
Prêts immobilisés	324	0	324	153	0	153
Autres créances financières	13 401	2 800	10 601	136 068	2 800	133 268
Titres de participation	50 000	50 000	0	50 281	50 000	281
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0

**Note 17. Stocks**

Libellé	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
<b>Stocks bruts</b>	<b>793 725</b>	<b>0</b>	<b>793 725</b>	<b>564 372</b>	<b>367</b>	<b>564 005</b>
Matières et fournitures consom-mables	128 729	0	128 729	95 530	367	95 163
Produits en cours	664 004	0	664 004	468 008	0	468 008
Produits finis	992	0	992	834	0	834

**Note 18. Créances de l'actif circulant**

Libellé	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
<b>Créances d'exploitation brutes</b>	<b>3 533 370</b>	<b>90 162</b>	<b>3 443 208</b>	<b>2 728 910</b>	<b>82 927</b>	<b>2 645 984</b>
Fournisseurs débiteurs	342 699	0	342 699	136 960	0	136 960
Clients et comptes rattachés	2 746 004	90 162	2 655 842	2 102 105	82 927	2 019 178
Personnel : autres	672	0	672	656	0	656
Etat	371 220	0	371 220	325 084	0	325 084
Autres débiteurs	44 005	0	44 005	140 853	0	140 853
Comptes de régularisation actif	28 770	0	28 770	23 252	0	23 252

**Note 19. Emprunts et dettes financières**

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
<b>Total dettes financières</b>	<b>223 344</b>	<b>320 290</b>
Emprunts obligataires	0	20 000
Dettes liées aux contrats de crédit-bail	128 401	94 631
Compte Courant Associé Bloqué	0	92 526
Emprunts auprès des établissements de crédit	94 943	113 133

**Note 20. Dettes du passif circulant**

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
<b>Dettes du passif circulant</b>	<b>3 048 019</b>	<b>1 966 249</b>	<b>1 081 770</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	1 558 309	1 065 560	492 750
Clients Crédeurs avances et acomptes	1 039 983	470 879	569 104
Personnel crédeur	10 483	6 181	4 302
Organismes sociaux	16 405	12 401	4 004
Etat	394 421	318 268	76 152
Comptes d'associés - crédeurs	2 604	21 641	-19 037
Autres créanciers	14 297	63 952	-49 655
Comptes de régularisation Passif	8 319	5 326	2 993
Autres provisions pour risques et charges	3 198	2 040	1 159

**Note 21. Évènements postérieurs à la clôture**

A la date de clôture dudit exercice, les prix de la matière première ont connus une augmentation considérable, malgré cette situation TGCC déploiera tous ses efforts afin de maintenir une bonne dynamique d'activité et de contenir l'impact de cette hausse des matières premières sur ses niveaux de rentabilité.



Aux Actionnaires de la société  
**Travaux Généraux de Construction de Casablanca S.A**  
 4, Rue De L'Imam Mouslim,  
 Oasis, Casablanca 20100.

**Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du Groupe TGCC Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021**

**Audit des états financiers**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe TGCC, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.242.951 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 238.540.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe TGCC au 31 décembre 2021, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Question clé de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risques identifiés	Nos réponses
<p><b>Stocks de travaux en cours :</b>                      Les stocks de travaux en cours sont évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.</p>	<p>Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la direction pour l'évaluation des stock travaux au 31 décembre ;</li> <li>- Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ;</li> <li>- Tests, par sondages, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.</li> </ul>
<p><b>Dépréciation des créances-clients :</b>                      La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évaluation du montant des provisions à comptabiliser. Les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;</li> <li>- La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ;</li> <li>- La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ;</li> <li>- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues.</li> </ul>

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 21 avril 2022

#### Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**

FIDAROC GRANT THORNTON  
 Membre Réseau Grant Thornton  
 International (S3)  
 7 Bd. Ouss Slaoui - Casablanca  
 Tél: 05 22 34 48 00 - Fax: 05 22 29 66 70

**Faïçal MEKOUAR**  
 Associé

**AUDICIS**

Audicis sarl  
 158, Bd. d'Anfa  
 Casablanca  
 Tél: 05 22 84 74 74  
 Fax: 05 22 84 74 77

**Mohamed BOUMESMAR**  
 Associé



Aux Actionnaires de la société  
**Travaux Généraux de Construction de Casablanca S.A**  
 4, Rue de L'Imam Mouslim,  
 Oasis, Casablanca 20100.

## Rapport Spécial des commissaires aux comptes Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021

A Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles de conventions dont nous avons été avisées par le président du conseil d'administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### 1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Il est à rappeler que les conventions listées ci-après ont été préalablement autorisées par votre conseil d'administration

#### 1.1. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société CREA IMMO SARL dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 63%.

- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CREA IMMO SARL dans le cadre du projet OCEAN BAY-2 GHR2.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CREA IMMO SARL par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société CREA IMMO SARL des opérations dont les flux financiers sont les suivants :

Rubriques	Montant en MAD TTC			
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties
Solde initial au 01/01/2021	-	-	-	-
Montant facturé par TGCC à CREA IMMO durant l'exercice	37.470.261,73	-	5.141.249,39	2.242.711,12
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	- 17.957.352,61	- 5.023.329,71	-	-
Reclassement compte «Clients, effets à recevoir »	- 5.023.329,71	5.023.329,71	-	-
Reclassement inter client	247.623,34	-	-	-
Annulation des créances	4.705,84	-	-	-
Encours au 31/12/2021	14.741.908,59	-	5.141.249,39	2.242.711,12
Encours global au 31/12/2021	22.125.869,10			

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

#### 1.2. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société AGADIR SANTE, filiale à 100% d'AKDITAL IMMO détenue à 35 % par BFO Foncière dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC détient le mandat d'administrateur PDG.

- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société AGADIR SANTE dans le cadre du projet CENTRE HOSPITALIER PRIVE AGADIR.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société AGADIR SANTE par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société AGADIR SANTE des opérations dont es flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montant en MAD TTC			
	Clients collectif	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2021	-	-	-	-
Avance démarrage	-	-	-	- 9.010.500,00
Montant facturé par TGCC à AGADIR SANTE durant l'exercice	27.013.239,28	23.834.945,99	2.991.069,72	5.982.139,44
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	- 12.755.610,00	-	-	-
Encours au 31/12/2021	14.257.629,28	23.834.945,99	2.991.069,72	- 3.028.360,56
Encours global au 31/12/2021	38.055.284,43			

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

### 1.3. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société KAZAK, filiale à 100% d'AKDITAL IMMO détenue à 35 % par BFO Foncière dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC détient le mandat d'administrateur PDG.

- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société KAZAK dans le cadre du projet CENTRE POLYCLINIQUE MEDICALE TANGER.

- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société KAZAK par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de cette convention, la société TGCC SA a facturé à la société KAZAK des opérations dont es flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montant en MAD				
	Clients collectif	Clients effet recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2021	-	-	-	-	-
Avance démarrage	-	-	-	-	- 8.162.230,70
Montant facturé par TGCC à KAZAK durant l'exercice	3.750.555,81	-	30.295.074,87	2.002.684,15	4.005.368,31
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir »	- 12.000.000,00	12.000.000	-	-	-
Encours au 31/12/2021	- 8.249.444,19	12.000.000	30.295.074,87	2.002.684,15	- 4.156.862,39
Encours global au 31/12/2021	31.891.452,44				

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

### 1.4. Convention de refacturation (convention non écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société YAS DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé directement et indirectement à hauteur de 43,90%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société YAS DEVELOPPEMENT.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	-
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	293 129,36
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	293 129,36

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**1.5. Convention de refacturation (convention non écrite) :**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société CARLTON IMMOBILIER dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé indirectement à hauteur de 42%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société CARLTON IMMOBILIER.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CARLTON IMMOBILIER par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	-
Montant facturé par TGCC à CARLTON IMMOBILIER durant l'exercice	293 129,36
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	293 129,36

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**1.6. Convention de refacturation (convention non écrite) :**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé directement et indirectement à hauteur de 44,38%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	-
Montant facturé par TGCC à CASA ANFA DEVELOPPEMENT durant l'exercice	293 129,36
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	293 129,36

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**1.7. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société ASFI INVEST, filiale à 100% d'AKDITAL IMMO détenue à 35 % par BFO Foncière dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC détient le mandat d'administrateur PDG.

- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société ASFI INVEST dans le cadre du projet CLINIQUE SAFI.

- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société ASFI INVEST par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de cette convention, la société TGCC SA a facturé à la société ASFI INVEST des opérations dont es flux financiers sont les suivants :

Rubriques	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	-
Montant facturé par TGCC à ASFI INVEST durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir »	-
Encours au 31/12/2021	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**1.8. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société SALE INVEST, filiale à 100% d'AKDITAL IMMO détenue à 35 % par BFO Foncière dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC détient le mandat d'administrateur PDG.

- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société SALE INVEST dans le cadre du projet CLINIQUE SALE.

- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société SALE INVEST par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de cette convention, la société TGCC SA a facturé à la société SALE INVEST des opérations dont es flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	-
Montant facturé par TGCC à SALE INVEST durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir »	-
Encours au 31/12/2021	-

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 1.9. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société YAS DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 43.9%.

- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet DOMAINES DE BOUSKOURA 6.

- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de cette convention, la société TGCC SA a facturé à la société YAS DEVELOPPEMENT des opérations dont es flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	-
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir »	-
Encours au 31/12/2021	-

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 1.10. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société YAS DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé directement et indirectement à hauteur de 43.9%.

- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet VETIVER T3.

- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de cette convention, la société TGCC SA a facturé à la société YAS DEVELOPPEMENT des opérations dont es flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Clients, facture à établir Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	-
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	3 698 711,59
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir »	-

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 1.11. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société YAS DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé directement et indirectement à hauteur de 43.9%.

- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet ARDEN EXTENSION BOUSKOURA.

- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de cette convention, la société TGCC SA a facturé à la société YAS DEVELOPPEMENT des opérations dont es flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Clients, facture à établir Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	-
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	6 481 787,12
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir »	-
Encours au 31/12/2021	6 481 787,12

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 1.12. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé indirectement à hauteur de 33%.

- **Nature et objet des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet TEMARA CITY CENTER (TCC TEMARA) 2 tranches.

- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de cette convention, la société TGCC SA a facturé à la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT des opérations dont es flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Clients, facture à établir Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	-
Montant facturé par TGCC à CASA TEMARA DEVELOPPEMENT durant l'exercice	1852 200
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	1 852 200

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 1.13. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société NEC IMMO dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 24%.

- **Nature et objet de des conventions** : Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société NEC IMMO dans le cadre du projet CLINIQUE BOUSKOURA.

- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société NEC IMMO par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de cette convention, la société TGCC SA a facturé à la société NEC IMMO des opérations dont es flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Clients, facture à établir Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	-
Montant facturé par TGCC à NEC IMMO durant l'exercice	29 455 573,2
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Reclassement du compte «Clients, effets à recevoir »	-
Encours au 31/12/2021	29 455 573,2

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

## 2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Il est à rappeler que les conventions listées ci-après ont été préalablement autorisées par votre conseil d'administration

### 2.1. Convention de travaux de construction (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société CARLTON IMMOBILIER dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé indirectement à hauteur de 42%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de CARLTON IMMOBILIER dans le cadre du projet DOMAINE AZUR T3.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CARLTON IMMOBILIER par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubriques	Montant en MAD TTC		
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir
Solde initial au 01/01/2021	14.617.864,60	-	-
Montant facturé par TGCC à CARLTON IMMOBILIER durant l'exercice	51.076.079,80	-	5.723.756,56
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	10.092.541,47	-30153055,27	-
Reclassement compte «Clients, effets à recevoir »	- 30.153.055,27	30.153.055,27	-
Encours au 31/12/2021	45.633.430,60	-	5.723.756,56
Encours global au 31/12/2021	51 357 187,16		

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2.2. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :**

- **Personnes concernées :** TGCC SA et PLATINUM POWER SA filiale de TGCC SA à hauteur de 5%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de PLATINUM POWER SA. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2021	2 800 000,00
Montant versé par TGCC à PLATINUM POWER durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	2 800 000,00

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** La société TGCC SA n'a facturé aucun intérêt sur avances de trésorerie octroyées à PLATINUM POWER SA au titre de l'exercice 2021. Il convient de signaler que le montant des avances de trésorerie de 2 800 000 MAD a été provisionné en totalité.

**2.3. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :**

- **Personnes concernées :** TGCC SA et TGCC SENEGAL filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC SENEGAL. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6,5%.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2021	2 002 188,78
Montant versé par TGCC à TGCC SENEGAL durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	2 002 188,78

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** La société TGCC SA a constaté en produit dudit exercice des intérêts sur avances de trésorerie octroyées à TGCC SENEGAL pour un montant de 146 348,55MAD.

**2.4. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :**

- **Personnes concernées :** TGCC SA et ACE INVEST SARL filiale de TGCC SA à hauteur de 50%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société ACE INVEST SARL. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2021	6 050 000,00
Montant versé par TGCC à ACE INVEST SARL durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(*)3 000 000,00
Encours au 31/12/2021	3 050 000,00

(\*)Encaissement par compensation des créances et dettes réciproque.

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** La société TGCC SA n'a facturé aucun intérêt sur avances de trésorerie octroyées à ACE INVEST SARL au titre de l'exercice 2021.

**2.5. Convention d'avance de trésorerie (convention écrite):**

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société TGCC IMMOBILIER dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et associé à hauteur de 50%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société TGCC IMMOBILIER.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements adressés à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux de 5%.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2021	25 902 296,93
Montant des intérêts sur avances de trésorerie facturée par TGCC à TGCC IMMOBILIER	708 355,87
Montant versé par TGCC à TGCC IMMOBILIER durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	26 610 652,80
Encours au 31/12/2021	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant

#### 2.6. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société MIDP HOTEL SARL filiale à hauteur de 100% de la société B. INVEST HOLDING Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 99%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société MIDP HOTEL Sarl.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances versées à la société MIDP HOTEL Sarl par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2021	-
Montant versé par TGCC à MDIP HOTEL durant l'exercice	150 000,00
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	150 000,00

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : La société TGCC SA n'a facturé aucun intérêt sur les avances de trésorerie octroyées à MIDP HOTEL au titre de l'exercice 2021.

#### 2.7. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et TGCC Réalisations Immobilières dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 99%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société TGCC Réalisations Immobilières.

- **Modalités essentielles** :

- ✓ Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements adressés à la société TGCC Réalisations Immobilières par la société TGCC SA.
- ✓ Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2021	84 012 090,00
Montant versé par TGCC à TGCC Réalisations	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	84 012 090,00
Encours au 31/12/2021	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : La société TGCC SA n'a facturé aucun intérêt sur les avances de trésorerie octroyées à TGCC Réalisations Immobilières au titre de l'exercice 2021.

#### 2.8. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et BINA INVEST Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 67%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société BINA INVEST Sarl.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances versées à la société BINA INVEST Sarl par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de BAM au moment du décompte majoré de 2,5%.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2021	14 460 000,00
Montant versé par TGCC à BINA INVEST durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	14 400 000,00
Encours au 31/12/2021	60 000,00

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : La société TGCC SA n'a facturé aucun intérêt sur les avances de trésorerie octroyées à BINA INVEST au titre de l'exercice 2021.

#### 2.9. Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et T2G filiale de TGCC SA à hauteur de 80% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est administrateur général.

- **Nature et objet de la convention** :

- ✓ Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de T2G.
- ✓ Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de 5%

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2021	3 907 222,97
Montant versé par TGCC à T2G Développement durant l'exercice	(*) 250 000,00
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	4 157 222,97

(\*Il s'agit d'une cession d'un matériel facturé par la société TGCC à T2G

**Toutes autres indications essentielles de la convention :** La société TGCC SA n'a facturé aucun intérêt sur les avances de trésorerie octroyées à T2G au titre de l'exercice 2021.

#### 2.10. Convention d'avance de trésorerie (convention écrite):

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société BINA Développement Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est gérant et associé à hauteur de 50%.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société BINA Développement Sarl.

##### - Modalités essentielles :

Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements adressés à la société BINA Développement Sarl par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de BAM le plus récent majoré de 2,5%.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2021	55 289 130,58
Montant des intérêts sur avances de trésorerie facturée par TGCC à BINA Développement	1 512 004,14
Montant versé par TGCC à BINA Développement durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	56 801 134,72
Encours au 31/12/2021	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant

#### 2.11. Convention d'avance de trésorerie (convention écrite):

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société TGCC DEVELOPPEMENT IMMOBILIER Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 99%.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société TGCC DEVELOPPEMENT IMMOBILIER Sarl.

##### - Modalités essentielles :

Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements adressés à la société TGCC DEVELOPPEMENT IMMOBILIER Sarl par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie seront productives d'un intérêt annuel de 5%.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2021	38 215 481,45
Montant des intérêts sur avances de trésorerie facturée par TGCC à TGCC DEVELOPPEMENT IMMOBILIER Sarl	-
Montant versé par TGCC à TGCC DEVELOPPEMENT IMMOBILIER Sarl durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	38 215 481,45
Encours au 31/12/2021	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

#### 2.12. Convention d'avance de trésorerie (convention écrite):

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société ACHOROUK dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé indirectement à hauteur de 45%.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société ACHOROUK.

##### - Modalités essentielles :

Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements adressés à la société ACHOROUK par la société TGCC SA.

Ces avances de trésorerie sont rémunérées par un taux de 5%.

- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2021	3.432.331,09
Montant des intérêts sur avances de trésorerie facturée par TGCC à ACHOROUK	66 517,50
Montant versé par TGCC à ACHOROUK durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	3 498 848,59
Encours au 31/12/2021	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

**2.13. Convention d'avance de trésorerie (convention écrite) :**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et TGCC CI SA filiale de TGCC SA à hauteur de 75% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est directeur général.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC COTE D'IVOIRE. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2021	5 604 183,04
Montant versé par TGCC à TGCC COTE D'IVOIRE durant l'exercice	-
Montant relatif aux dividendes versé par TGCC COTE D'IVOIRE à TGCC	1 749 720,43
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	7 353 903,47

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : La société TGCC SA n'a pas constaté en produit dudit exercice d'intérêts sur avances de trésorerie octroyées à TGCC COTE D'IVOIRE.

**2.14. Convention de prestations de service (convention écrite) :**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société SYN INGENIERIE Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 70%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société SYN INGENIERIE Sarl procède à la vente des prestations de services liées à des études techniques et architecturales réalisées au profit de la TGCC SA.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes de prestations ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société SYN INGENIERIE Sarl à la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	2 702 400,00
Montant facturé par la société SYN INGENIERIE Sarl à la société TGCC SA durant l'exercice	220 800,00
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	(*) 2 923 200,00
Encours au 31/12/2021	-

(\*) Le montant comprend 2 700 968,85 MAD de paiements par compensation des créances et dettes réciproques.

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant

**2.15. Convention de travaux de construction (convention écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société BESIX-TGCC filiale de TGCC SA à hauteur de 45%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société BESIX- TGCC dans le cadre du projet TOUR BMCE.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BESIX TGCC par la société TGCC SA dans le cadre du projet TOUR BMCE.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)	
	Clients collectif	Clients factures à établir
Solde initial au 01/01/2021	1.682.852,04	18.390.463,72
Montant facturé par TGCC à BESIX TGCC durant l'exercice	72.808.220,18	6.645.162,18
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	- 90.830.101,42	-
Reclassement 3427 "Clients, factures à établir"	18.390.463,72	- 18.390.463,72
Annulation de créances	- 0,08	-
Encours au 31/12/2021	2.051.434,44	6.645.162,18
Encours global au 31/12/2021	8 696 596,62	

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**2.16. Conventions de travaux de construction (convention écrite) :**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société GARAN SA dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est directeur général.

- **Nature et objet des conventions** : Conventions en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société GARAN SA dans le cadre du projet GARAN RCE6.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société GARAN SA par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société GARAN SA et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2021	35 467 539,28
Montant Travaux facturé par TGCC à GARAN durant l'exercice	
Montant intérêt facturé par TGCC à GARAN durant l'exercice	2 022 988,26
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	
Encours au 31/12/2021	37 490 527,54

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**2.17. Convention de sous-traitance (convention écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société ARTE LIGNUM SARL filiale à hauteur de 80%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société ARTE LIGNUM SARL procède à des travaux de menuiserie des différents projets à la charge de la société TGCC SA.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société ARTE LIGNUM SARL à la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2021	3.202.131,86
Montant facturé par ARTE LIGNUM durant l'exercice 2021	13.697.964,61
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	(*) 12.022.263,67
Reclassement des retenues de garanties durant l'exercice	529 147,32
Encours au 31/12/2021	5 406 980,12

(\*) Dont un montant décaissé de 374 000,00 MAD qui concerne un paiement par compensation des créances et dettes réciproque.

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant

**2.18. Convention de travaux de construction (convention écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société BINA Développement Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est gérant et associé à hauteur de 50%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction de la MOSQUEE MENZAH DEROUA au profit de la société BINA Développement Sarl.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BINA Développement Sarl par la société TGCC SA dans le cadre de la construction de la MOSQUEE MENZAH DEROUA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	14 819 572,83
Montant facturé par TGCC à BINA Développement Sarl durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	14 819 572,83

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**2.19. Convention de travaux de construction (convention écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA filiale à hauteur de 24% de la société B. INVEST HOLDING Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 99%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA dans le cadre du projet HOTEL M-AVENUE.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA par la société TGCC SA dans le cadre du projet HOTEL M-AVENUE.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)				
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2021	7.844.365,09	-	22.276.292,78	- 221.476,10	-
Montant facturé par TGCC à DOWTOWN HOTEL	59.610.187,22	-	6.368.248,83	-	1.785.279,24
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	61.253.174,35	- 100.898.073,81	-	-	-
Reclassement compte « clients effets à recevoir »	100.898.073,81	100.898.073,81	-	-	-
Reclassement compte « clients, factures à »	22.276.292,78	-	- 22.276.292,78	-	-
Reclassement compte « clients, avances et acomptes »	1.977.170,99	-	-	-	- 1.977.170,99
Encours au 31/12/2021	52.063.116,62	-	6.368.248,83	- 221.476,10	- 191.891,75
Encours global au 31/12/2021	58 017 997,6				

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 2.20. Convention de sous-traitance (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société OXY REVET SARLAU filiale à hauteur de 100% de la société B. INVEST HOLDING Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 99%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société OXY REVET SARLAU procède à des travaux de revêtement des différents projets à la charge de la société TGCC SA.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société OXY REVET SARLAU à la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2021	2.369.909,08
Montant facturé par OXY REVET durant l'exercice	71.640.784,79
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	(*) 59.953.598,78
Reclassement des retenues de garanties et finition	387.151,52
Encours au 31/12/2021	14.444.246,61

(\*) Dont un montant de 2 272 917,21 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant

#### 2.21. Convention de vente de matières premières (convention non écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société OXY REVET SARLAU filiale à hauteur de 100% de la société B. INVEST HOLDING Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 99%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières à la société OXY REVET SARLAU.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société OXY REVET SARLAU.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	1 144 126,11
Montant facturé par TGCC à la société OXY REVET durant l'exercice	3 620 874,51
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(*) 2 272 917,21
Encours au 31/12/2021	2 492 083,41

(\*) Le montant de 2 272 917,21 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant

#### 2.22. Conventions de travaux de construction (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société YAS DEVELOPPEMENT Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 43.9%.

- **Nature et objet des conventions** : Trois conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT Sarl dans le cadre des projets LES DOMAINE DE BOUSKOURA, LES DOMAINE DE BOUSKOURA T2 et LES DOMAINES DE BOUSKOURA T3.

- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT Sarl par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT Sarl et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Rubrique	Solde initial au 01/01/2021	Montants facturés en MAD	Montants encaissés en MAD	Encours au 31/12/2021
LES DOMAINES DE BOUSKOURA	-	-	-	-
LES DOMAINES DE BOUSKOURA T2	-	742 916,04	742 916,04	-
LES DOMAINES DE BOUSKOURA T3	-	846 653,90	846 653,90	-

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 2.23. Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et T2G filiale de TGCC SA à hauteur de 80% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est administrateur général.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société T2G du matériel et du personnel.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	2 093 718,95
Montant facturé par TGCC à T2G durant l'exercice	208 117,83
Montant intérêts facturés par TGCC à T2G durant l'exercice	74 235,00
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	2 376 071,78

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 2.24. Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et TGCC CI SA filiale de TGCC SA à hauteur de 75% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est directeur général.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société TGCC CI du matériel et de personnel.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	16 651 468,43
Montant facturé par TGCC à TGCC COTE D'IVOIRE durant l'exercice	9 439 939,15
Montant intérêts facturés par TGCC à TGCC COTE D'IVOIRE durant l'exercice	328 675,91
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	26 420 083,49

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 2.25. Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et TGCC SENEGAL filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société TGCC SENEGAL du matériel et de personnel.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	4 603 244,64
Montant facturé par TGCC à TGCC SENEGAL durant l'exercice	2 175 302,87
Montant intérêts facturés par TGCC à TGCC SENEGAL durant l'exercice	146 348,55
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	6 924 896,06

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 2.26. Convention de travaux de construction (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et société LINAB Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 90%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société LINAB Sarl dans le cadre du projet PRESTIGE TAMARIS.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société LINAB Sarl par la société TGCC SA dans le cadre du projet PRESTIGE TAMARIS.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	16 924 871,57
Montant facturé par TGCC à LINAB durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	6 800 000,00
Encours au 31/12/2021	10 124 871,57

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 2.27. Convention de travaux de construction (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société BH DEVELOPPEMENT Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 58%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société BH DEVELOPPEMENT Sarl.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BH DEVELOPPEMENT Sarl par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	71 452 859,87
Montant facturé par TGCC à BH DEVELOPPEMENT durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Reclassement compte Avance clients	-
Encours au 31/12/2021	71 452 859,87

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 2.28. Conventions de travaux de construction (convention écrite) :

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société GARAN SA dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est directeur général.

- **Nature et objet des conventions** : Deux conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société GARAN SA dans le cadre des projets GARAN RCE5 ILOT2 et GARAN RCE5 ILOT1.

- **Modalités essentielles** : Ces convention ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société GARAN SA par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société GARAN SA et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Projets	Solde initial au 01/01/2021	Montants facturés en MAD	Montants encaissés en MAD	Encours au 31/12/2021
GARAN RCE5 ILOT2	1 112 971,20	56 400,00	-	1 169 371,2
GARAN RCE5 ILOT1	1 632 951,82	-	-	1 632 951,82

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

#### 2.29. Conventions de travaux immobiliers (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société CREA IMMO SARL dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 63%.

- **Nature et objet de des conventions** : Deux conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CREA IMMO SARL dans le cadre des projets OCEAN BAY et OCEAN BAY-2.

- **Modalités essentielles** : Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CREA IMMO SARL par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société CREA IMMO SARL des opérations dont es flux financiers sont les suivants :

Projets	Solde initial au 01/01/2021	Montants facturés en MAD	Montants encaissés en MAD	Encours au 31/12/2021
OCEAN BAY	247 623,34	-	247 623,34	-
OCEAN BAY-2	2 639 158,09	-215 000	1 400 663,61	1 023 494,48

- Toutes autres indications essentielles de la convention : Néant.

**2.30. Conventions de travaux de construction (convention écrite) :**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société KENZ TAMARIS SARL filiale à hauteur de 25% de la société BINA INVEST Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 67%.

- **Nature et objet des conventions** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société KENZ TAMARIS Sarl.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société KENZ TAMARIS Sarl par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société KENZ TAMARIS Sarl et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	20 714 762,5
Montant facturé par TGCC à KENZ TAMARIS SARL durant l'exercice	187 988,40
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	9 146 657,00
Encours au 31/12/2021	11 756 093,9

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**2.31. Convention de construction d'une plate-forme pour centrale à béton (convention non écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société EMENE PREFE Sarl Filiale de TGCC à hauteur de 100%, et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est cogérant.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la construction d'une plate-forme pour centrale à béton au profit de la société EMENE PREFE Sarl.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de contrat ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société EMENE PREFE Sarl par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)	
	Clients collectif	Clients factures à établir
Solde initial au 01/01/2021	54.959,48	484.095,80
Montant facturé par TGCC à EMENE PREFE durant l'exercice	903.909,92	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	484.095,80	- 484.095,80
Encours au 31/12/2021	1.442.965,20	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**2.32. Convention de location d'un immeuble R+5 (convention écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société BINA INVEST Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 67%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention conclue avec la société BINA INVEST Sarl portant sur la location d'un immeuble R+5.

- **Modalités essentielles** : Convention conclue le 1<sup>er</sup> Octobre 2015 pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction en vertu de laquelle la société BINA INVEST Sarl fait bail et donne à loyer à la société TGCC SA un immeuble R+5 sis au 4, Rue Al Imam Mouslim, Oasis, Casablanca. Le bail est consenti moyennant un loyer mensuel de 650 000 MAD TTC. Le paiement devra s'effectuer mensuellement.

Le loyer de chaque mois devra être versé avant son dixième jour de commencement.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	-
Montant facturé BINA INVEST Sarl à la société TGCC S.A. durant l'exercice	7 800 000,00
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	12 000 000,00
Reclassement avances «Fournisseurs »	4 200 000,00
Encours au 31/12/2021	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**2.33. Convention de location (écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de celle-ci et propriétaire du bien objet de location.

- **Nature et objet de la convention** : Convention conclue entre la société TGCC et M. BOUZOUBAA Mohammed, portant sur la location d'un terrain nu, sis à la commune Chellalate Douar Oulad Sidi Azzouz objet du titre foncier n° 29052/26.

- **Modalités essentielles** : Le montant mensuel de la location est de 40 000 dirhams par mois et sa durée est de trois ans renouvelable. La date de début du contrat est le 01 Janvier 2008.

- **Prestations fournies** : La société TGCC SA a loué un terrain nu auprès de M. BOUZOUBAA dans le cadre de cette convention pour un montant total de 480 000 MAD comptabilisé en charges de l'exercice.

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**2.34. Convention d'achats de matières premières (convention écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société EMENE PREFE Sarl Filiale de TGCC à hauteur de 100%, et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est cogérant.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des achats de matières premières auprès de la société EMENE PREFE Sarl.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes de matières premières ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société EMENE PREFE Sarl à la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)	
	Fournisseurs collectifs	Fournisseurs, effets à payer
Solde initial au 01/01/2021	88.556.670,96	
Montant facturé par EMENE PREFE durant l'exercice	269.636.321,93	- 3.031.126,20
Reclassement fournisseurs, effets à payer	- 3.031.126,20	3.031.126,20
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	- 225.663.364,83	
Encours au 31/12/2021	129.498.501,86	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant

**2.35. Convention d'achats de matières (convention non écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et MME TRADING AGENCY dans laquelle M.Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est actionnaire à hauteur de 33,33%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à l'achat de matières premières auprès de la société MME TRADING AGENCY.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC SA par la société MME TRADING AGENCY.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention : Néant.

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Au titre de l'exercice 2021, le solde des avances fournisseurs versés à la société MME TRADING AGENCY sont à néant.

**2.36. Convention de sous-traitance (convention écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société MEDITERRANEAN CONTRACTOR Sarl (MTCO) dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est actionnaire à hauteur de 50%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société MEDITERRANEAN CONTRACTOR Sarl (MTCO) procède à des travaux de construction des différents projets à la charge de la société TGCC SA

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société MEDITERRANEAN CONTRACTOR Sarl (MTCO) à la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)	
	Fournisseurs collectifs	Fournisseurs, effets à payer
Solde initial au 01/01/2021	776 453,18	-
Montant facturé par MTCO durant l'exercice	1 623 643,65	- 1.623.643,65
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	-1 623 643,65	1.623.643,65
Encours au 31/12/2021	776 453,18	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant

**2.37. Convention de prestations de service (convention écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 50%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des achats de prestations de service (études) auprès de la société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS Sarl.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes de prestations ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS Sarl à la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	-
Montant facturé par la société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS Sarl durant l'exercice	180 000,00
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	180 000,00
Encours au 31/12/2021	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

### 2.38. Convention de travaux de construction (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et GIE BELAIR dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et associé indirectement à hauteur de 36% à travers la société YAS DEVELOPPEMENT.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de GIE BELAIR.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées au GIE BELAIR par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	7 357 651,2
Montant facturé par TGCC à GIE BELAIR durant l'exercice	-
Reclassement compte «Clients, effets à recevoir »	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(*) 7 357 651,2
Encours au 31/12/2021	-

(\*)Dont un montant 142 348,80 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

### 2.39. Convention de travaux de construction (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société TGCC IMMOBILIER dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et associé à hauteur de 50%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ANFA 212 CASABLANCA.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montant en MAD TTC		
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir
Solde initial au 01/01/2021	60.129.492,73	19.837.918,29	24.248.646,98
Montant facturé par TGCC à TGCC IMMOBILIER durant l'exercice	52.401.716,29	-	17.630.611,83
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	- 5.577.041,01	- 75.817.640,07	-
Reclassement compte «Clients, effets à recevoir »	- 55.979.721,78	55.979.721,78	-
Reclassement compte «Clients, factures à établir »	24.248.646,98	-	- 24.248.646,98
Encours au 31/12/2021	75.223.093,21	0,00	17.630.611,83
Encours global au 31/12/2021	92 853 705,04		

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

### 2.40. Convention de travaux de construction (convention écrite):

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société TGCC IMMOBILIER dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et associé à hauteur de 50%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet DOMAINE AZUR.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montant en MAD (TTC)	
	Clients collectif	Clients effet à recevoir
Solde initial au 01/01/2021	22.992.262,62	10.079.342,24
Montant facturé par TGCC à TGCC IMMOBILIER durant l'exercice	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	- 25 183 346,18
Reclassement compte «Clients, effets à recevoir »	- 15.104.003,94	15.104.003,94
Encours au 31/12/2021	7.888.258,68	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**2.41. Convention de travaux de construction (convention écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société TGCC IMMOBILIER dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et associé à hauteur de 50%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ARDEN BOUSKOURA.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	203 397,59
Montant facturé par TGCC à TGCC IMMOBILIER durant l'exercice	428 285,23
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	631 682,82
Encours au 31/12/2021	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**2.42. Convention de refacturation (convention non écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société B.INVEST HOLDING dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et associé à hauteur de 99%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges de personnel à la B.INVEST HOLDING.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société B.INVEST HOLDING par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	4 419 207,42
Montant facturé par TGCC à B.INVEST HOLDING durant l'exercice	1 154 820,58
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	2 359 494,92
Encours au 31/12/2021	3 214 533,08

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**2.43. Convention de travaux de construction (convention écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société TGCC IMMOBILIER dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et associé à hauteur de 50%.

- **Nature et objet des conventions** : Deux conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société TGCC IMMOBILIER dans le cadre des projets VETIVER BOUSKOURA et VETIVER 2 BOUSKOURA.

- **Modalités essentielles** : Ces convention ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société GARAN SA et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Projet VETIVER BOUSKOURA

Rubrique	Montant en MAD (TTC)		
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir
Solde initial au 01/01/2021	- 4.301.586,45	20.028.015,73	1.199.548,58
Montant facturé par TGCC à TGCC IMMOBILIER durant l'exercice	56.845.937,39	-	3.026.755,30
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	- 46.805.961,49	-
Reclassement "clients, effets à recevoir"	- 26.777.945,76	26.777.945,76	-
Reclassement "clients, factures à établir"	1.199.548,58	-	- 1.199.548,58
Encours au 31/12/2021	26.965.953,76	-	3.026.755,30
Encours global au 31/12/2021	29 992 709,06		

Projet VETIVER 2 BOUSKOURA

Rubrique	Montant en MAD (TTC)	
	Clients collectif	Clients effet à recevoir
Solde initial au 01/01/2021	15.131.647,58	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	- 14.660.012,05
Reclassement "clients, effets à recevoir"	- 14.660.012,05	14.660.012,05
Encours au 31/12/2021	471.635,53	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**2.44. Convention de vente de matières premières (convention non écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société INFINITE ALUMINIUM filiale à hauteur de 80%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de prestations de services à la société INFINITE ALUMINIUM.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société INFINITE ALUMINIUM.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	42 823,50
Montant facturé par TGCC à la société INFINITE ALUMINIUM durant l'exercice	918 535,92
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(*) 649 324,72
Encours au 31/12/2021	312 034,70

(\*) Dont un montant de 649 324,72MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant

**2.45. Convention de vente de matières premières (convention non écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société ARTELIGNUM filiale à hauteur de 80%

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières et de prestations de services à la société ARTELIGNUM.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société ARTELIGNUM.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	374 000,60
Montant facturé par TGCC à la société ARTELIGNUM durant l'exercice	1 032 714,60
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	374 000,60
Encours au 31/12/2021	1 032 714,60

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant

**2.46. Convention de sous-traitance (convention écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société INFINITE ALUMINIUM filiale à hauteur de 80%

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société INFINITE ALUMINIUM procède à des travaux d'aluminium des différents projets à la charge de la société TGCC SA.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société INFINITE ALUMINIUM à la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2021	1 958 846,32
Montant facturé par INFINITE ALUMINIUM durant l'exercice	64.299.595,39
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	(*) 49.162.760,58
Reclassement des retenues de garanties et finition	1.583.216,19
Encours au 31/12/2021	18 678 897,32

(\*) Dont un montant de 4 350 675,88 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant

**2.47. Convention de refacturation (convention non écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société ARTORIUM dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et associé à hauteur de 50%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges de personnel à la ARTORIUM.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société ARTORIUM par la société TGCC SA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	705 086,96
Montant facturé par TGCC à ARTORIUM durant l'exercice	-

Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	705 086,96

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**2.48. Convention de mise à disposition de personnel (convention non écrite) :**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société SYN INGENIERIE Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 70%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société SYN INGENIERIE Sarl du personnel.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du personnel ayant donné lieu à des facturations par la société TGCC SA à la société SYN INGENIERIE Sarl.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	2 700 968,85
Montant facturé par TGCC à SYN INGENIERIE Sarl durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	2 700 968,85
Encours au 31/12/2021	-

(\*) Le montant de 2 700 968,85 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**2.49. Convention de travaux de construction (convention écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société TGCC DEVELOPPEMENT IMMOBILIER Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 99%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA Procède à des travaux de construction au profit de la société TGCC DEVELOPPEMENT IMMOBILIER Sarl dans le cadre du projet TERRAIN O'BRIAN.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC DEVELOPPEMENT IMMOBILIER Sarl par la société TGCC SA dans le cadre du projet TERRAIN O'BRIAN.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	-

Montant facturé par TGCC à TGCC DEVELOPPEMENT IMMOBILIER Sarl durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**2.50. Convention de travaux de construction (convention non écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de celle-ci.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction d'une villa au profit de M. Mohammed BOUZOUBAA.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à M. Mohammed BOUZOUBAA par la société TGCC SA dans le cadre de la construction d'une villa.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	-
Montant facturé par TGCC à M. Mohammed BOUZOUBAA durant l'exercice	-
Montant encaissé par compensation au profit de TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**2.51. Convention de travaux de construction (convention écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société MIDP HOTEL SARL filiale à hauteur de 100% de la société B. INVEST HOLDING Sarl dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 99%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société MIDP HOTEL Sarl dans le cadre du projet MIDP HOTEL NOUACER.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société MIDP HOTEL Sarl par la société TGCC SA dans le cadre du projet MIDPHOTEL NOUACER.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	-
Montant facturé par TGCC à MIDPHOTEL durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours au 31/12/2021	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

**2.52. Convention de travaux de construction (convention écrite):**

- **Personnes concernées** : TGCC SA et la société ALBO PROMOTION Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 50%.

- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société ALBO PROMOTION Sarl dans le cadre du projet RIVE GAUCHE BOUSKOURA.

- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société ALBO PROMOTION Sarl par la société TGCC SA dans le cadre du projet RIVE GAUCHE BOUSKOURA.

- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2021, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2021	-
Montant facturé par TGCC à ALBO PROMOTION Sarl durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Reclassement clients, effets à recevoir	-
Encours au 31/12/2021	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

Casablanca, le 21 avril 2022

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

  
**Faïçal MEKOUAR**  
 Associé

**AUDICIS**

  
**Mohamed BOUMESMAR**  
 Associé

# Les Honoraires des commissaires aux comptes

		AUDICIS						FIDAROC					
		Montant / Année			Pourcentage / Année			Montant / Année			Pourcentage / Année		
		2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés													
	Émetteur	354 000	300 000	300 000	47%	49%	49%	350 000	0	0	84%	0%	0%
	Filiales	0	0	0	0%	0%	0%	65 000	0	0	16%	0%	0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes													
	Émetteur	157 500	66 192	310 000	21%	11%	51%	0	0	0	0%	0%	0%
	Filiales	240 000	240 000	0	32%	40%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
<b>Sous-total</b>		<b>751 500</b>	<b>606 192</b>	<b>610 000</b>	<b>99%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>415 000</b>			<b>100%</b>		
Autres prestations rendues													
	Autres	8 179	0	0	1%	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
<b>Sous-total</b>		<b>8 179</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Général</b>		<b>759 679</b>	<b>606 192</b>	<b>610 000</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>415 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>



4, rue Al Imam Mouslim - Oasis - 20103 Casablanca - Maroc  
contact@tgcc.ma | www.tgcc.ma  
+212 522 23 88 93 | +212 522 23 88 94 | +212 522 23 88 95